

2022

RAPPORT ANNUEL

du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale sur l'Exercice 2022



■ EDITEUR RESPONSABLE

Didier Hellin
Intercommunale Namuroise de Services Publics
Rue des Viaux 1b // 5100 Naninne

■ COORDINATION

Service Communication // INASEP

■ CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Service Communication // INASEP

■ PHOTOS

Ph. Piraux // Photographe
Agents de l'INASEP

Photo de couverture : Couvin // Piscine



2022

RAPPORT ANNUEL

du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur l'Exercice 2022

MESSAGE DE LA DIRECTION

Mesdames, Messieurs,
Chers associés, chers affiliés,
Chers partenaires,

Lorsque fin 2021, nous avons établi notre projet de budget pour l'année 2022, nous sortions à peine de la pandémie Covid-19 et des conséquences des inondations de l'été 2021. Nous espérions au moins une stabilisation de la situation économique. Nous étions alors loin d'imaginer que 2022 verrait une guerre inimaginable se déclencher en Ukraine, du fait de la Russie. Avec ses conséquences humaines désastreuses mais aussi avec ses conséquences économiques et sociales : explosion des coûts de l'énergie et des matières premières et, pour la Belgique, les multiples indexations des salaires.

Tout portait à croire que ces événements allaient peser sur les résultats de l'Intercommunale par l'alourdissement des charges. Et donc dégrader nos prévisions budgétaires. D'autant que pour le Bureau d'études, certaines activités devaient être impactées par la période de transition des PIC (Plans d'Investissements Communaux).

Et pourtant, la clôture des comptes 2022 nous conduit à enregistrer un nouveau résultat largement positif, et ce pour la quatrième année consécutive. Différents éléments expliquent ce résultat positif, parmi lesquels l'importance de l'activité du Bureau d'études dont le chiffre d'affaires a encore progressé, une maîtrise des coûts de l'énergie grâce aux conditions favorables du marché SPGE conclu antérieurement, une progression des activités du Laboratoire, une production immobilisée en Distribution d'eau ayant davantage mobilisé les ressources internes, les résultats du secteur Assainissement et une bonne maîtrise des Services Supports.

Depuis 2020, au gré des besoins des différents métiers et des départs, ce sont près de 60 nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs qui nous ont rejoints ! Aujourd'hui, au travers de ses différents métiers, l'INASEP emploie près de 280 personnes. Ensemble, ils et elles remplissent des missions de service public essentielles au cadre et à la qualité de vie de la population.

Les années à venir seront sans doute plus difficiles car nous subirons dès 2023 pleinement les conséquences financières des multiples indexations et de l'augmentation cette fois des coûts de l'énergie sans pouvoir les répercuter par exemple sur le coût-vérité de distribution d'eau ou sur les honoraires perçus. Les résultats positifs de ces dernières années nous permettent cependant de mieux faire face, de mieux amortir temporairement ces augmentations de charges et ainsi d'éviter de devoir immédiatement les répercuter sur nos associés et partenaires. Dans le cadre du futur contrat de service avec la SPGE, nous devons veiller aussi à ce que les charges du secteur Assainissement soient pleinement prises en charge par la SPGE pour éviter tout transfert de charges vers les communes.

Les résultats 2022 témoignent en tout cas de l'intensité de nos activités et de l'important chemin parcouru par l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'INASEP depuis plusieurs années pour atteindre une efficacité optimale de nos prestations et services tout en veillant à la qualité.

La lecture de ce Rapport Annuel 2022 vous permettra sans aucun doute de le découvrir !

Bonne lecture.

Didier HELLIN
Directeur général



Luc DELIRE
Président



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA DIRECTION	02
CHAP. 1 INTRODUCTION	07
1.1 Les Associés	08
1.2 Composition des Instances	10
1.3 Les Participations	11
CHAP. 2. ASSAINISSEMENT	13
Chiffres clés	14
2.1 Chiffres significatifs	15
2.2 État d'avancement des chantiers	19
2.2.1 Études	19
2.2.2 Travaux	22
2.3 GPAA - Gestion Publique de l'Assainissement Autonome	24
2.4 Autres activités	24
2.5 Service d'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées	25
2.5.1 Préalable	25
2.5.2 Evolution du parc d'ouvrages en exploitation	25
2.5.3 Evolution de la situation en personnel	25
2.5.4 Evolution des coûts	26
2.5.5 Dépenses Importantes Hors Exploitation Courante (DIHEC)	30
CHAP. 3. SERVICES AUX ASSOCIÉS	33
Chiffres clés	34
3.1 Introduction	35
3.1.1 Préambule	35
3.1.2 Activités des services	36
3.1.3 Faits marquants 2022	37
3.2 Service Etudes et Réalisation Voirie-Egouttage (VEG)	38
3.2.1 Introduction	38
3.2.2 Dossiers traités en 2022	38
3.2.3 Conclusions pour l'année 2022	43
3.2.4 Perspectives 2023	43
3.3 Service Gestion des Réseaux d'Egouttage (GRE)	44
3.3.1 Introduction	44
3.3.2 Dossiers réalisés en 2022	45
3.3.3 Conclusions pour l'année 2022	46
3.3.4 Perspectives 2023	48
3.4 Service d'études ARTENCO	49
3.4.1 Introduction	49
3.4.2 Composition du Bureau ARTENCO	49
3.4.3 Evolution de l'activité en 2022	49
3.4.4 Dossiers traités en 2022	50

3.4.5 Récapitulatif des produits financiers 2022	52
3.4.6 Conclusions pour l'année 2022	52
3.4.7 Perspectives 2023	52
3.5 Service Coordination Sécurité-Santé (CSS)	53
3.5.1 Introduction	53
3.5.2 Dossiers traités en 2022	54
3.5.3 Récapitulatif des honoraires en 2022	55
3.5.4 Conclusions pour l'année 2022	55
3.5.5 Perspectives 2023	56
3.6 Service Marchés publics (ADM)	58
3.6.1 Introduction	58
3.6.2 Activités 2022 du Service Marchés publics	58
3.6.3 Perspectives 2023	59
CHAP. 4 LABORATOIRE	61
Chiffres clés	62
4.1 Avant-propos	63
4.1.1 Mission du Laboratoire	63
4.1.2 Nos points forts	63
4.1.3 Mot du Directeur	64
4.2 Développement du Laboratoire	65
4.2.1 Les changements des enjeux externes et internes pertinents	65
4.2.2 Quelques chiffres...	66
4.2.3 Bilan 2022	67
4.2.4 Conclusions	67
4.2.5 Analyses	68
4.2.6 Investissements	71
4.3 Assistances techniques	72
4.3.1 Prise en charge globale des obligations relatives à l'établissement de la taxe sur les déversements des eaux usées industrielles	72
4.3.2 Permis d'environnement : entreprise	72
4.3.3 Assistance auprès de nos clients distributeurs d'eau	72
4.4 La vie d'un échantillon au Laboratoire	72
4.4.1 Première étape : l'échantillonnage - Service Prélèvement	72
4.4.2 Deuxième étape : l'arrivée au Laboratoire - Service Bactériologie et Chimie	74
4.4.3 Troisième étape : la gestion administrative du Laboratoire	75
4.5 Qualité au Laboratoire	76
4.5.1 Participation aux tests interlaboratoires	76
4.5.2 Audits	77
CHAP. 5. SERVICE PRODUCTION DISTRIBUTION D'EAU	79
Chiffres clés	80
5.1 Faits marquants	81
5.1.1 Conduite en asbeste-ciment	81
5.1.2 Chantier Adduction Florennes - Beauraing et qualité d'eau à Florennes	81
5.1.3 Précipitations et inondations	81
5.1.4 Sécheresse 2022	82

5.2 Système de management de la qualité	82
5.2.1 Objectifs	82
5.2.2 Services concernés	83
5.2.3 Les activités réalisées en 2022	83
5.2.4 PGSSE	83
5.3 Évolution du prix et des ventes d'eau	85
5.3.1 Prix de l'eau	85
5.3.2 Ventes d'eau	86
5.3.3 Recouvrement des factures impayées	87
5.3.4 Fonds social	87
5.4 Production	89
5.4.1 Qualité des eaux distribuées : bilan des analyses effectuées en 2022 sur les réseaux de distribution l'INASEP	89
5.4.2 Protection des captages	91
5.5 Rendement des réseaux	93
5.5.1 Evolution des rendements	93
5.6 Travaux	94
5.6.1 Objectifs	94
5.6.2 Liste des travaux programmés et réalisés en 2022	94
5.6.3 Les raccordements	95
CHAP. 6. SERVICES SUPPORTS	97
Organigramme	98
Chiffres clés	99
Pyramides des âges	100
6.1 Service des Ressources Humaines	103
6.1.1 Faits marquants	103
6.1.2 Bilan social au 31 décembre 2022	104
6.2 Service Prévention et Protection au travail	107
6.2.1 Faits marquants	107
6.2.2 Accidentologie	107
6.3 Service Communication	125
6.3.1 Communication externe : évènements	125
6.3.2 Communication externe : supports de communication	128
6.3.3 Communication interne	131
6.4 Service Informatique	132
6.4.1 Outils collaboratifs	132
6.4.2 Outils de gestion	132
6.4.3 Gestion documentaire	132
6.4.4 Rationalisation des ressources informatiques	133
6.4.5 Téléphonie, système de communication	133

CHAP. 7. FINANCES

135

7.1 Compte de résultats BNB au 31/12/22	136
7.2 Bilan BNB au 31/12/2022	137
7.3 Rapport de gestion	138
7.4 Evolution des affaires	138
7.4.1 Commentaires sur le compte de résultats	139
7.4.2 Commentaires sur le bilan	141
7.4.3 Risques et incertitudes	143
7.4.4 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice	144
7.4.5 Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société	144
7.4.6 Activités de recherche et développement	144
7.4.7 Succursales	144
7.4.8 Evaluation en continuité	144
7.4.9 Justification des règles comptables	144
7.4.10 Approbation de l'affectation du résultat et des comptes annuels	144
7.4.11 Décharge aux administrateurs et au commissaire-réviseur	144
7.5 Evaluation du plan financier pluriannuel 2023-2025	145
7.6 Rapport du Comité de rémunération	148
7.7 Rapport du réviseur	160
7.8 Liste des marchés passés en 2022	164



CHAP. 1

INTRODUCTION

1.1 LES ASSOCIÉS

COMMUNES ASSOCIÉES	PARTS
Andenne	100
Anhée	100
Assesse	100
Beauraing	100
Bièvre	100
Cerfontaine	100
Ciney	100
Couvin	100
Dinant	100
Doische	100
Eghezée	100
Fernelmont	100
Florennes	100
Floreffe	100
Fosses-la-Ville	100
Gedinne	100
Gembloux	100
Gesves	100
Hamois	100
Hastière	100
Havelange	100
Houyet	100
Jemeppe-sur-Sambre	100
La Bruyère	100
Mettet	100
Namur	100
Ohey	100
Onhaye	100
Philippeville	100
Profondeville	100
Rochefort	100
Sambreville	100
Sombreffe	100
Somme-Leuze	100
Viroinval	100
Vresse	100
Walcourt	100
Yvoir	100

Province de Namur	3800
BEP	100
BEP - Expansion	400
AIEC (Association Intercommunale des Eaux du Condroz)	100
AIEM (Association Intercommunale des Eaux de la Molinee)	100

Total général

8 300 parts A

Liste des affiliés au service d'études au 31/12/22 – PARTS « F »

(Suivant article 14 des statuts)

Association Intercommunale des Sports SNSH (Sud-Namurois & Sud-Hainaut)
 AIEC (Association Intercommunale des Eaux du Condroz)
 AIEM (Association Intercommunale des Eaux de la Molinee)
 AISBS (Association Intercommunale de Santé de la Basse-Sambre)
 BEP (Bureau Economique de la Province de Namur)
 CARP (Centre d'Adaptation et de Reclassement Professionnel)
 Les Logis Andennais SCRL
 SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau)
 RCA Philippeville
 RSA Mettet
 Régie autonome Sambr'Athletic
 Zone de Police des Arches
 Zone de Police de l'Entre-Sambre et Meuse
 Zone de Police Houille-Semois

Communes :

Andenne	Ham-sur-Heures-Nalinnes
Anhée	Hastière
Assesse	Havelange
Beauraing	Houyet
Bièvre	Huy
Cerfontaine	Jemeppe-Sur-Sambre
Chimay	La Bruyère
Ciney	Mettet
Couvin	Namur
Courcelles	Ohey
Dinant	Onhaye
Doische	Philippeville
Eghezée	Profondeville
Fernelmont	Ramillies
Floreffe	Rochefort
Florennes	Sambreville
Fosses-La-Ville	Sombreffe
Gedinne	Somme-Leuze
Gembloux	Viroinval
Gerpennes	Vresse-Sur-Semois
Gesves	Walcourt
Hamois	Yvoir

CPAS :

Dinant
 Florennes
 Sombreffe
 Cerfontaine

1.2 COMPOSITION DES INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Luc DELIRE

Directeur Général : Didier HELLIN

BINAME Pierre (jusqu'au 05/04/22)

BULTOT Claude (jusqu'au 30/11/22)

BULTOT Simon (depuis le 01/12/22)

CHABOTAUX André

COLLARD Catherine

COLLIGNON Stéphane

DAFFE Carine

DELIRE Luc

DETHIER Vincent

DUBUISSON Bernard

DURY Jean-François

LAMOTTE Pierre

LECOMTE Valérie

METENS Isabelle (depuis le 11/05/22)

MOREAU Frédéric

MOSSERAY Jean-Luc

NOIRET Claudy

PAULET José

PIRSON Anne (depuis le 11/05/22)

PLASMAN Laurence

RONDIAT Pierre

TORY Khalid

Observateurs (sans voix délibérative)

BASTIEN Steve (CGSP)

CLAMAR Laurence (CSC Services Publics)

DIJON Denis (CSC Services Publics)

HERMAN Thierry (CGSP)

PEETERS Pascaline (SLFP)

POILVACHE Christel (SLFP) (depuis le 11/05/22)

Bureau exécutif

BULTOT Claude (jusqu'au 30/11/22)

BULTOT Simon (depuis le 01/12/22)

DELIRE Luc

LECOMTE Valérie

MOREAU Frédéric

NOIRET Claudy

Comité d'audit

CHABOTAUX André

COLLARD Cathy

COLLIGNON Stéphane

MOSSERAY Jean-Luc (Président)

PLASMAN Laurence

Comité de rémunération

CHABOTAUX André

COLLIGNON Stéphane (Président)

LAMOTTE Pierre

MOSSERAY Jean-Luc

TORY Khalid

1.3 RAPPORT SPÉCIFIQUE SUR LES PRISES DE PARTICIPATIONS

Articles L1512-5 et L1523-13 CDLD INASEP–Exercice 2021

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, les administrateurs établissent un rapport spécifique sur les décisions de prises de participation au capital de société.

Détail des participations

SOCIÉTÉS	TYPE	PARTS	PARTICIPATION	LIBÉRATION	À LIBÉRER
SWDE	Production	5451	136 275,00	136 275,00	0,00
AISDE		150	3 718,40	1 735,26	1 983,14
AQUAWAL		2 parts M1 - 382 parts M	384 549,77	161 929,51	222 620,26
BEP		10	247,89	247,89	0,00
SPGE	Part C	100	22 871 747,41	8 774 693,13	14 097 054,28
IMIO	Part B	1	3,71	3,71	0,00
ETHIAS CO	membre coopérateur	11	94 631,90	94 631,90	0,00
Total			23 491 174,08	9 169 516,40	14 321 657,68

Ces participations sont étroitement liées à la réalisation de l'objet social de l'Intercommunale.

Evolution des prises de participation durant l'exercice

Seules les parts C détenues à la SPGE ont connu une évolution en lien avec le système mis en place pour le financement de l'égouttage prioritaire via des prises de participations des communes auprès de l'INASEP (parts G) et une augmentation de la valeur des parts détenues par l'INASEP auprès de la SPGE.



Sorinnes-lez-Dinant // Station d'épuration



CHAP. 2

ASSAINISSEMENT



CHIFFRES CLÉS



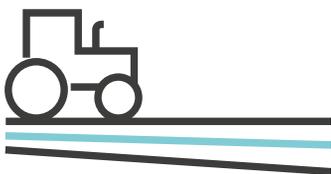
Plus de 16 513 040 € de frais de fonctionnement



106 stations d'épuration au 31/12/2022



Tonnage de boue résiduaire extrait de l'eau // 6 705 tonnes de matière sèche et 24 119 tonnes de matière brute



85,58 % de taux de valorisation agricole



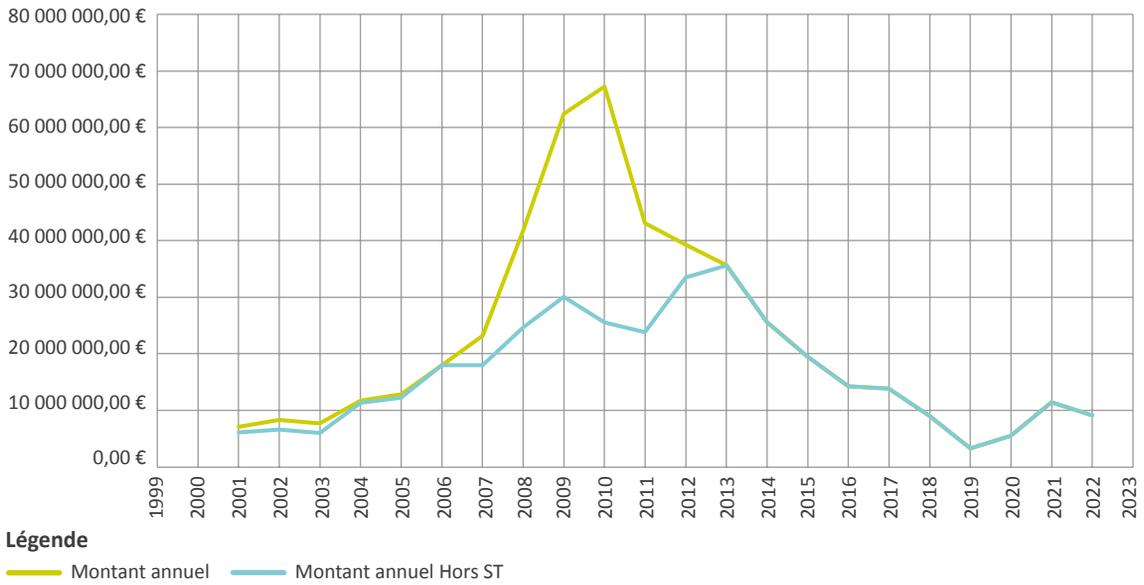
90,4 équivalents temps plein



543,7 km de collecteurs au 31/12/2022

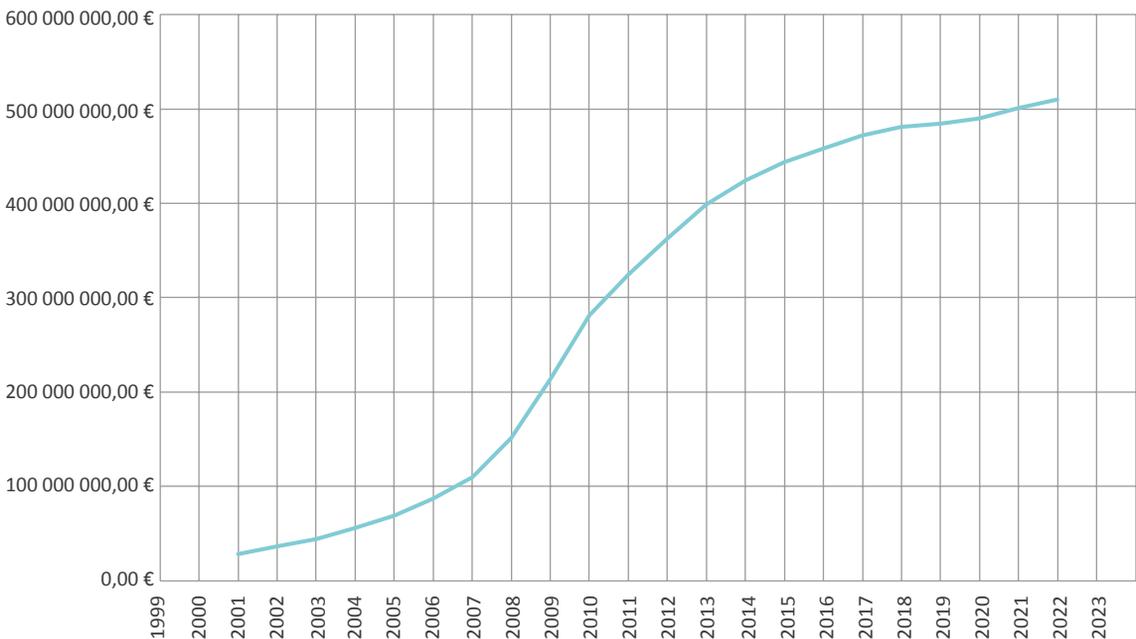
2.1 CHIFFRES SIGNIFICATIFS

Montant des travaux exécutés de 2001 à 2022 suivis pour compte de la SPGE par le BE de l'INASEP



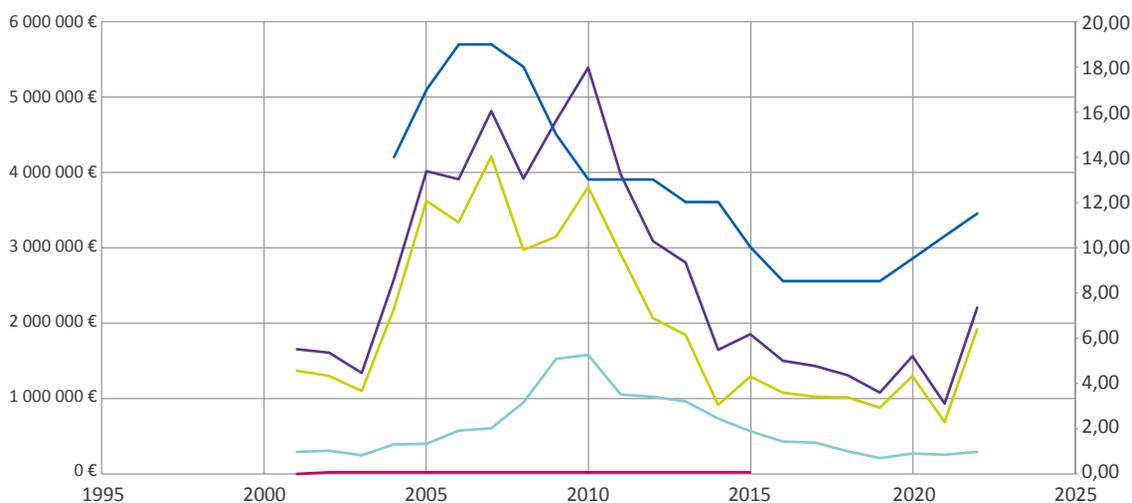
Le montant total des travaux réalisés en matière d'assainissement des eaux usées, pour l'ensemble de l'année 2022, s'est élevé à 9 103 426 € HTVA, en légère diminution par rapport à 2021.

Montant cumulé des travaux de 2001 à 2022 suivis pour compte de la SPGE par le BE de l'INASEP



Le montant cumulé des travaux réalisés en Province de Namur en matière d'épuration depuis 2001 dépasse le seuil des 500 millions d'euros ! Il s'établit à 510 559 979 € HTVA.

Montant des honoraires perçus de 2001 à 2022 par le BE de l'INASEP pour l'assainissement



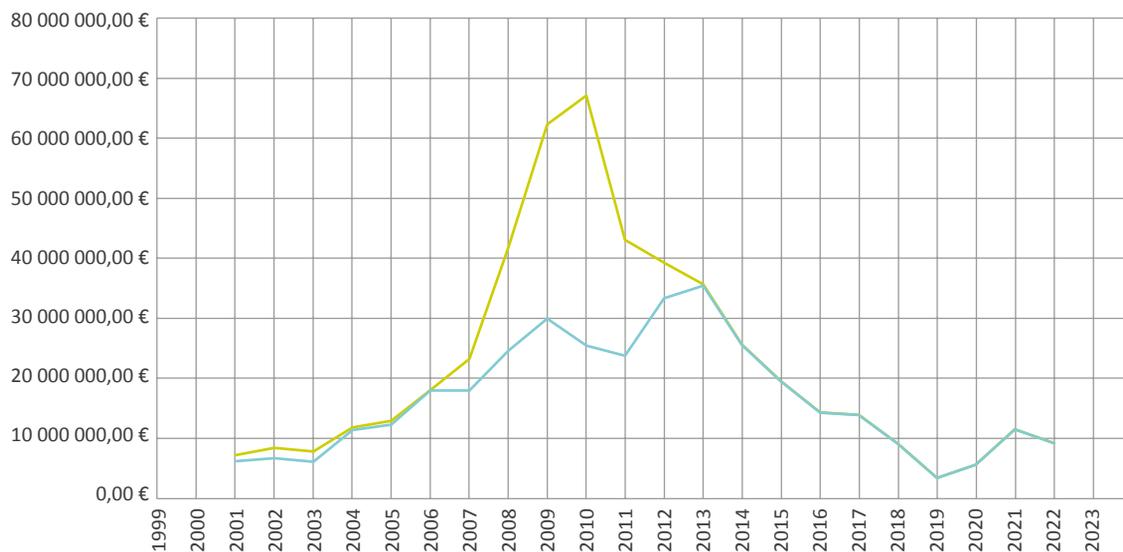
Légende

- Année
- Produits BE INASEP ASS
- Produits Surv. INASEP
- Total produits BE SPGE INASEP
- Personnel BE « Etudes »

Pour la partie spécifiquement « Assainissement », le montant des honoraires perçus s'élevé à 1 915 501 € pour les études et à 286 582 € pour la surveillance des chantiers.

Le montant global des honoraires d'études perçus (Distribution + Assainissement + Divers), tous dossiers inclus, est de 2 284 714 € pour les études et 374 746 € pour la surveillance.

Montant des travaux exécutés de 2001 à 2022 par le BE de l'INASEP



Légende

- Montant annuel ASS
- Montant annuel Hors ST ASS

En complément aux chantiers purement « Assainissement », le Bureau d'études a suivi l'exécution des chantiers d'adduction-Distribution d'eau (Schéma directeur, DE l'INASEP) pour un montant de 7 816 221 € en 2022.

Généralités

Actif sur l'ensemble du cycle de l'eau, notre Bureau d'études est spécialisé en Distribution d'eau potable et en Assainissement des eaux usées.

Les études en eau potable concernent essentiellement des projets de distribution et d'adduction mais aussi de traitement de potabilisation. Ces études sont réalisées pour nos propres réseaux de distribution mais également pour d'autres acteurs du secteur comme la SWDE ou l'AIEC.

Pour le volet assainissement des eaux usées, notre Bureau prend en charge les études et le suivi des travaux relatifs à la collecte et l'épuration des eaux usées par la pose de conduites gravitaires ou sous pression et la réalisation de stations d'épuration.

Pour le secteur assainissement, c'est la Société Publique de la Gestion de l'Eau - SPGE – créée en 1999, qui coordonne et finance les travaux. L'INASEP est chargée, via un contrat de services la liant à la SPGE, d'exécuter des programmes quinquennaux d'investissements visant à assurer la conformité du traitement des eaux usées.

Ces programmes sont définis en réponse aux Directives européennes qui imposent l'assainissement des eaux usées en fonction de la taille des agglomérations ou de la sensibilité du milieu naturel. Les priorités locales et l'assainissement individuel sont également intégrés dans ces programmes via des conventions spécifiques ou des structures telle la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA).

Enfin, le Bureau d'études est aussi actif sur l'élaboration des dossiers de protection des captages d'eau (délimitation des périmètres de protection et détermination des programmes d'actions) ou d'établissement des « Etudes de zone ».

Assainissement des eaux usées

En tant qu'Organisme d'Assainissement Agréé (OAA) par la Région wallonne pour l'assainissement des communes de la Province de Namur, l'INASEP doit mener à bien les programmes d'investissements en la matière en maîtrise d'ouvrage déléguée de la SPGE.

Ces programmes ont, pour rappel, fait l'objet de profondes révisions dans la priorité des dossiers, notamment en regard des impératifs liés au contentieux européen pour les agglomérations de plus de 2 000 habitants et ceux liés à l'implémentation des objectifs environnementaux de bon état écologique des masses d'eau à l'horizon 2015 et 2021 (Directive « Cadre ») et des agglomérations liées à la protection d'une zone prioritaire, soit pour notre territoire, les zones de prévention de captage et les zones de baignade.

L'exigence de résolution du contentieux européen a principalement affecté les programmes SPGE 2005-2009 et 2010-2014.

L'ensemble des travaux concernant la mise en conformité des agglomérations de plus de 2 000 et 10 000 habitants est finalisé.

L'INASEP avait obtenu pour l'ensemble de ses affiliés un plan d'investissements 2017-2021 de 67 833 929 € pour 45 dossiers, permettant de compléter le parc de stations d'épuration et de collecteurs en milieu rural au service d'un meilleur cadre de vie.

Le nouveau programme d'investissement 2022-2027 a été approuvé par les instances de la SPGE en début d'année 2022 et il est encore plus ambitieux, avec un montant total d'investissement de 128 700 261 € et 92 dossiers dont plusieurs sont en cours d'étude.

Les dossiers ont été retenus suivant le fait qu'ils soient liés à une zone de prévention de captage, de protection d'une zone de baignade, à une priorité « Directive Cadre EAU – PGDH3 – Bon état écologique » ou qu'ils concernent une optimisation ou réhabilitation d'un ouvrage existant. Suite à la demande de la Ministre de l'Environnement, il nous a été demandé de prioriser les dossiers PGDH3 avec comme objectif majeur la conformité des différentes masses d'eau pour 2027.

Le Bureau d'études a dû faire face depuis quelques années à une réduction significative de la taille des projets à étudier et à une complexification accrue de la gestion administrative et technique de ces dossiers.

Avec le personnel en place, et malgré son engagement et son attitude exemplaire pendant les deux années de la crise Covid-19 que nous venons de traverser, nous n'avons pu mettre en exécution qu'environ 50 % des chantiers du programme 2017-2021. Notons que ce résultat est aussi celui de l'ensemble du territoire wallon, reflet d'un retard conjoncturel pour l'ensemble des acteurs responsables des investissements en matière d'assainissement des eaux.

Les retards sont principalement de deux ordres :

- problèmes administratifs au sens large du terme (ex : suite aux inondations, demande des gestionnaires des cours d'eau de réaliser des mesures compensatoires en zone d'aléas d'inondation), complexifications des impositions reprises dans les permis et différentes autorisations associées, difficultés d'obtention et présence de plus en plus fréquente de recours, nouvelles impositions liées à la gestion des sols (BDES + Walterre), difficultés croissantes liées aux emprises, délais ORES...),
- retard pour l'obtention d'études annexes (essais de sol + caractérisation, endoscopies...).

Ceux-ci viennent s'ajouter à un retard conjoncturel qui est le retard du Bureau faisant suite aux contraintes et charges de travail plus importantes avec un effet cascade sur les dossiers suivants.

Compte tenu de son adaptation à la réduction antérieure du montant du programme d'investissement, le personnel du Bureau avait en effet atteint une masse critique en-dessous de laquelle il ne pouvait concrètement plus assurer ses missions. Son adaptation au futur programme 2022-2027 est nécessaire et en cours de réalisation par le lancement de diverses procédures de recrutement. Compte tenu de la tension sur le marché du travail pour les métiers rencontrés dans nos spécialités, le recrutement et le maintien des équipes en place sont complexes.

Ainsi, le Bureau d'études a recruté un nouvel ingénieur électromécanicien suite au départ de l'ingénieur recruté l'année précédente. Il a également recruté un nouveau contrôleur des travaux pour remplacer un départ à la retraite.

Une nouvelle géomètre-expert a été recrutée pour renforcer l'équipe du Service Gestion foncière.

Le personnel du Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux a augmenté et est de 12,5 ETP (19 ETP en 2007 et 10 ETP en 2016), complété par une équipe de 5 surveillants de chantier (2 en électromécanique et 3 en génie civil).

Malgré les difficultés évoquées précédemment, le Bureau a pu réaliser 7 avant-projets d'assainissement pour un montant total de plus de 15 millions d'euros tout en finalisant 10 autres projets pour plus de 12 millions d'euros. Le détail est repris dans les chapitres suivants.

Comme indiqué au début de ce chapitre, le montant total des travaux exécutés en 2022 est de 9 103 426 € HTVA, en forte augmentation par rapport à 2020 mais inférieur à celui de 2021. On peut certainement y voir l'impact des retards dans les débuts de travaux de plusieurs dossiers suite aux difficultés d'obtention des emprises ou des permis d'urbanisme mais aussi à la surcharge des entreprises liées à la construction des stations d'épuration et du manque d'acteurs dans le secteur.

Adduction/Distribution d'eau

Rappelons de nouveau le travail très important mené dans l'étude des projets d'adduction d'eau ou de Distribution d'eau.

En particulier, mentionnons les dossiers de valorisation des eaux d'exhaure de la carrière « Les Calcaires de Florennes », réalisés en partenariat avec la SWDE et son projet d'adduction vers Mesnil-Saint Blaise, intégrant également la construction d'un nouveau réservoir-pompage de 1000 m³ à Blaimont. Travaux auxquels il faut ajouter les adductions entre Samart et Chaumont et entre Florennes et Biesme. C'est ainsi que plus de 19 millions d'euros d'investissement ont été étudiés ces dernières années dont plus de 7 millions ont été exécutés en 2022.

Ces dossiers contribuent fortement au financement du Bureau d'études « assainissement » (hors intervention dans le financement des services généraux) alors que la réduction de la taille des projets étudiés en assainissement influe négativement sur cette rentabilité.

Enfin, le Bureau d'études a continué ses activités en matière de projet de « Distribution d'eau » à l'attention de partenaires externes tels que la SWDE, l'AIEC ou le BEP pour environ 658 000 € de travaux étudiés et environ 4 500 000 € de travaux en cours d'études. Cette activité est toutefois actuellement volontairement limitée pour ne pas impacter le suivi des dossiers d'investissement en assainissement, faute de ressources complémentaires disponibles. Une réflexion stratégique est en cours par rapport à cette activité compte tenu de son impact financier mais aussi opérationnel.

2.2 ÉTAT D'AVANCEMENT DES CHANTIERS

2.2.1 Etudes

Figurent dans cette rubrique tous les projets qui ont donné lieu à des prestations d'études en 2022.

Avant-projets « Assainissement » finalisés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
Andenne	Collecteurs et station de pompage de Troka - Petit-Waret	3 972 900
Cerfontaine	Réhabilitation de la station d'épuration de Soumoy	958 000
Couvin	Station d'épuration de Gonrioux	1 791 685
Hamois	Construction de la station de pompage et conduite de refoulement de Emptinne	1 734 000
Somme-Leuze	Collecteur et station d'épuration de Hogne	2 671 800
Walcourt	Collecteur de Thy-le-Château - Berzéé	4 055 698
Walcourt	Station d'épuration et collecteur de Walcourt (Froidmont)	80 313
		15 264 396

Projets « Assainissement » finalisés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
Andenne	Egouttage - Collecteur et step de Maizeret	1 540 443
Andenne	Station de pompage de Peu d'Eau	560 915
Assesse	Collecteur de « Le Hameau »	689 450
Couvin	Collecteur et égouttage de Gonrioux-Presgaux	1 973 398
Couvin	Collecteur de Pesche	1 130 849
Couvin	Station d'épuration de Pesche	1 716 641
Couvin	Station d'épuration de Gonrioux	2 209 355
Hamois	Aqueduc de la rue Sur le Mont à Emptinale	525 247
Somme-Leuze	Collecteur et égouttage d'Heure	1 065 879
Walcourt	Collecteur de Silenrioux - Lot 3	914 351
		12 326 528

Autres projets finalisés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
SWDE	Dossiers de distribution d'eau : 2 projets finalisés	658 729
		658 729

Dossiers « Assainissement » adjudés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
Ciney	Extension et mise à niveau de la station d'épuration de Ciney	12 897 299
Dinant	Collecteur de Falmignoul	829 365
Florennes	Prolongement et rénovation des collecteurs urbains de Florennes - phase 1	1 559 212
Ohey	Egouttage, station de pompage et refoulement du village de Perwez-en-Condroz	1 413 779
Onhaye	Station d'épuration d'Anthée	1 480 904
Walcourt	Collecteur de Silenrioux - Lot 3	1 030 496
		19 211 055

Autres dossiers adjugés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
Florennes-Mettet	Adduction d'eau Florennes (Berthe)-Biesme	2 503 748
		2 503 748

Autres dossiers « Assainissement » en cours

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION (€)
Andenne	Station d'épuration de TROKA	1 400 000
Assesse	Station d'épuration de Wagnée	465 200
Eghezée	Collecteur d'Aische En Refail	900 000
Eghezée	Station d'épuration d'Aische En Refail	1 200 000
Florennes	Collecteur de Morialmé	451 488
Florennes	Reprise des eaux usées de l'ancienne station d'épuration de Morialmé-les-Bruyères	1 461 466
Florennes	Pompage de la rue de la Petterie à Morialmé-les-Bruyères	282 509
Florennes	Construction de la station d'épuration de Morialmé	2 125 400
Fosses-la-Ville	Collecteurs de Sart-Eustache - Le Roux	1 300 000
Fosses-la-Ville	Station d'épuration de Sart-Eustache	1 785 700
Fosses-la-Ville	Collecteurs de Vitriaval, Aisemont, Le Roux	2 545 000
Gesves	Collecteur de Tienne Saint Martin, du Houyoux et de Gesves centre	1 931 300
Gesves	Reconstruction et extension de la station d'épuration de Gesves	1 031 000
Philippeville	Collecteur de Samart, Philippeville et Neuville-le-Chaudron - Phase 2	3 700 000
Philippeville	Station d'épuration d'Hermeton (Neuville-Le-Chaudron)	3 000 000
Vresse sur Semois	Construction de la station d'épuration et des collecteurs de Chairière	974 123
Walcourt	Construction de la station d'épuration de Berzée	2 687 562
Yvoir	Collecteur de Durnal, Dorinne et Spontin déviation eaux claires	612 000
		27 852 748

Autres dossiers en cours

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION (€)
SWDE-AIEC	Dossiers de distribution d'eau	3 500 000
BEP	Chastrès : dédoublement collecteur ZAE	1 000 000
		4 500 000



Florennes // Fonçage

Comme signalé précédemment, le Bureau d'études a donc finalisé les études des dossiers et le suivi de travaux relatifs au contentieux européen visant les agglomérations de plus de 2 000 habitants.

L'activité du Bureau d'études s'est donc concentrée sur l'étude des dossiers liés à la mise en conformité d'une agglomération non reprise dans un contentieux et relatifs aux zones prioritaires (baignade, zone de prévention de captage) ou relatifs à une masse d'eau pour laquelle l'atteinte du bon état est fixée pour 2027 vis-à-vis de la Directive Cadre européenne.

Signalons qu'un premier projet a été finalisé dans le cadre du « Contrat d'assainissement rural » mis en place récemment par la SPGE. Il s'agit de l'assainissement du village de Maizeret (Andenne) et accepté tant par la SPGE que par la Ministre.

Les dossiers à prendre en considération sont donc dorénavant d'une taille inférieure.

Notons que les montants adjugés sont très supérieurs à l'année dernière, notamment grâce à la finalisation du projet de l'extension et de la réhabilitation de la station d'épuration de Ciney. Cette station d'épuration, dont le travail d'assainissement est crucial pour le maintien de la qualité du Bocq et de ses affluents, mais aussi en raison de la présence de zones de protection de captage importantes (SWDE, VIVAQUA), devenait sous-dimensionnée par rapport à la charge, notamment hydraulique, du réseau existant, et des projets d'extension des collecteurs de la région. Par ailleurs, construite début des années 90, une réhabilitation de certains de ses équipements était devenue plus que nécessaire. Ce dossier, estimé à plus de 12 millions d'euros est donc emblématique à plus d'un titre. Le travail du Bureau d'études ne s'est toutefois pas limité uniquement au programme d'assainissement.

Rappelons également la prise en charge des études et suivis de travaux liés à la valorisation des eaux d'exhaure, projet d'adduction d'eau à Florennes-Beauraing-Mesnil-Saint-Blaise, d'un réservoir à Blaimont et des adductions entre Samart et Chaumont et également entre Florennes et Biesme. Nous continuons également dans la mesure du possible de prendre en charge des études de projets de distribution d'eau à l'attention de la SWDE. Ceci dans le cadre d'un réinvestissement de cette activité qui avait été délaissée en raison du programme important en matière d'assainissement.

Le Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux se met également à la disposition des autres services, notamment le Bureau d'études ARTENCO et surtout le Service d'Etudes et Réalisations en Voirie-Egouttage (SERVEG) de manière à améliorer la qualité des projets étudiés, faisant appel à nos compétences spécifiques (exemple : électromécanique des pompes) ou à optimiser sa charge de travail.



Fosses-la-Ville // Station d'épuration

2.2.2 Travaux

Chantiers dont la réception provisoire a été accordée en 2022

COMMUNE	INTITULÉ	MONTANT TRAVAUX EXÉCUTÉS (€)
Onhaye	Collecteur d'Anthée	286 601
Spontin	Collecteur de Durnal, Dorinne et Spontin lot 2	809 918
Spontin	Collecteur de Durnal, Dorinne et Spontin lot 3	436 559
Spontin	Collecteur de Durnal, Dorinne et Spontin lot 4	231 074
		1 764 154

Chantiers « Assainissement » initiés en 2022

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
Dinant	Collecteur de Falmignoul	829 365
Florennes	Prolongement et rénovation des collecteurs urbains de Florennes - phase 1	1 559 212
Onhaye	Collecteur d'Anthée	286 601
Philippeville	Station d'épuration de Villers-le-Gambon	1 665 042
Walcourt	Collecteur et égouttage de Fraire et Fairoul	2 912 328
Walcourt	Station d'épuration de Fraire-Fairoul	2 489 716
Yvoir	Construction de la station d'épuration de Spontin	2 406 211
		12 148 476

Autres chantiers initiés en 2022

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
Florennes-Mettet	Adduction d'eau Florennes (Berthe)-Biesme	2 503 748
		2 503 748

Chantiers « Assainissement » en cours en 2022

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
Dinant	Station d'épuration de Sorinnes	814 298
Assesse	Construction de la station d'épuration d'Assesse	1 841 100
Yvoir	Collecteur de Durnal, Dorinne et Spontin lot 1	3 187 651
Ciney	Collecteur et station d'épuration de Senenne	442 616
		6 285 665



Autres chantiers en cours en 2022

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
Florennes-Onhaye-Hastière-Houyet	Adduction d'eau DN300 entre Florennes et Mesnil-Saint-Blaise	12 436 925
Philippeville-Florennes	Adduction d'eau DN150 Samart-Florennes	2 434 702
Hastière	Construction d'un Réservoir-Pompage à Blaimont. Adduction Est	1 590 421
Hastière	Adduction d'eau INASEP à Hermeton sur Meuse	689 093
Bep	Yvoir - PAE de Spontin : renforcement de l'adduction en eau le long de la N937	229 143
		17 380 284

Chantiers en attente en 2022

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
Ciney	Extension et mise à niveau de la station d'épuration de Ciney	12 897 299
Dinant	Construction de la station d'épuration de Falmignoul	1 311 082
Ohey	Egouttage, station de pompage et refoulement du village de Perwez-En-Condroz	1 413 779
Onhaye	Station d'épuration d'Anthée	1 480 904
		17 103 064

Figurent dans cette rubrique tous les projets qui ont donné lieu à des prestations de surveillance de travaux en 2022.

Le montant total des travaux réalisés en matière d'assainissement ou surveillés/contrôlés par le BE « ASS », pour l'ensemble de l'année, s'est élevé à 9 103 426 € HTVA.

En complément à ces travaux d'assainissement, plus de 7 816 000 € de travaux relatifs aux projets d'adduction d'eau ont également été suivis. Ceci s'est entre autres réalisé par la finalisation de la surveillance de l'adduction « Est », soit plus de 28 km de pose de conduites entre Florennes et Mesnil-Saint-Blaise ainsi que des 3 autres dossiers précités.

Les ingénieurs de projets sont toujours « fonctionnaire dirigeant » de leur projet respectif, ce qui leur permet d'avoir un retour de la réalisation vis-à-vis des prescriptions techniques des cahiers des charges, mais également de pouvoir mieux apprécier l'impact financier des choix et décisions techniques sur le budget global des travaux. Cette organisation est indéniablement un plus pour la compétence des agents.

Le « pool » des contrôleurs affecté au suivi des travaux d'assainissement se compose de 5 ETP – trois personnes à compétence génie civil et deux personnes à compétence électromécanique. Un contrôleur sera admis à la retraite en 2023.

Les deux contrôleurs électromécaniques contrôlent également les pompages pour les travaux du Service SERVEG. Ils participent également avec l'ingénieur électromécanicien à des réunions transversales avec le Service d'Exploitation Eaux usées de manière à améliorer la qualité des prescriptions électromécaniques ainsi que de la vérification des travaux pour mieux correspondre aux besoins de ce service.



Rhisnes // Station d'épuration

2.3 GPAA - GESTION PUBLIQUE DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

La Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA) a été confiée à la SPGE par le décret du 23 juin 2016 avec la participation des Organismes d'Assainissement Agréés (OAA).

Les modalités d'application de ce décret ont été traduites par un arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} décembre 2016 et son application a pris effet le 1^{er} janvier 2018.

Les diverses missions des OAA et donc de l'INASEP sont :

- les contrôles des Systèmes d'Épuration Individuelle (SEI) relevant de la GPAA ;
- le rôle de proximité et sensibilisation des différents publics cibles ;
- la participation au suivi de la plateforme informatique relative à la GPAA (« SIGPAA ») ;
- la relation avec les vidangeurs agréés pour les boues excédentaires des SEI relevant de la GPAA ;
- autres.

Ces missions sont reprises par le Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux avec la collaboration à temps partiel d'un agent du Laboratoire depuis fin 2019 et de deux mi-temps du Service exploitation, personnel qui est payé par la SPGE.

Ceci a permis de résorber le retard et de mettre en place une organisation efficace permettant de répondre aux exigences de la SPGE et de la population.

Les prestations des contrôleurs sont en augmentation vu la campagne sur les SEI exonérés commencée en 2019.

À la suite de la fin d'exonération du CVA (Coût Vérité Assainissement) effective fin 2021, le service GPAA a pu traiter +/- 300 dossiers en 2022 avec une augmentation du temps de travail de l'agent administratif et des contrôleurs. Nous attendons un retour théorique de +/- 1 400 dossiers dans les prochains mois.

2.4 AUTRES ACTIVITÉS

En complément aux activités citées précédemment, le Bureau d'études continue à mettre ses compétences au service des domaines suivants.

Protection des captages

Suivi des études de délimitation des zones de prévention de captage et détermination des programmes d'actions associés tant en interne pour le Service Production Distribution d'eau de l'INASEP qu'en externe. Signalons une modification réglementaire passée en 2019, qui impose un Rapport d'Etudes d'Impact Environnemental (REIE) sur les 13 ouvrages encore en cours d'étude. Cette nouvelle démarche ralentit malheureusement le rythme de finalisation de ces dossiers.

Etudes de zone

Etude et détermination des études de zones sur le territoire de la Province de Namur, tant en zone prioritaire (zone de prévention captage, baignade, masses d'eaux non conformes) qu'en dehors et suivi des modifications des PASH (Plan d'Assainissement par Sous-Bassin Hydrographique).

Conseils

Conseils divers aux associés communaux (permis d'urbanisme, développement ZACC...) et conseils au Bureau Economique de la Province liés aux aménagements ou aux développements de Zones d'Activités Economiques concernant la gestion des eaux.

2.5 SERVICE D'EXPLOITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

2.5.1 Préalable

L'essentiel des informations décrivant l'activité du Service d'Exploitation figure dans la déclaration environnementale EMAS. Les informations suivantes complètent ce rapport.

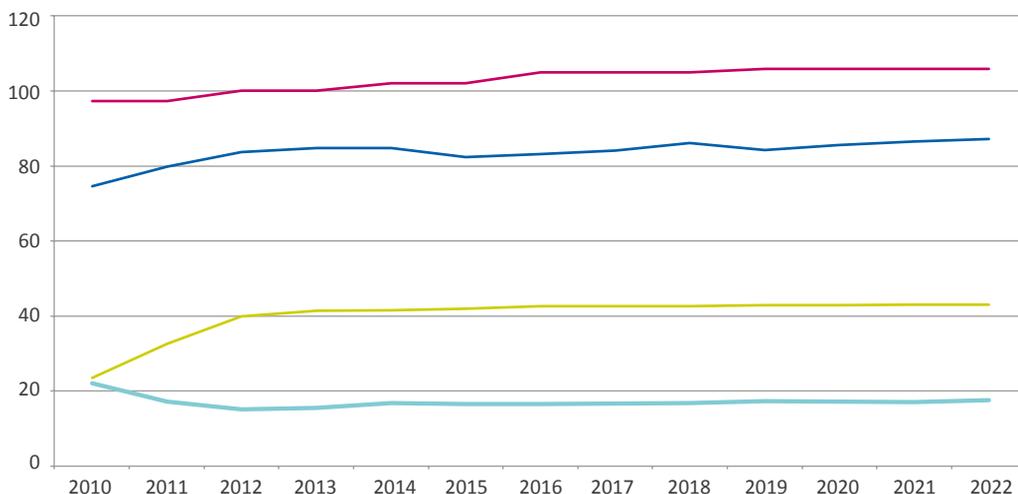
2.5.2 Évolution du parc d'ouvrages en exploitation

STATIONS D'ÉPURATION MISES EN SERVICE	COMMUNES	CAPACITÉS	DATE RP
Aucune			
TOTAL		EH	0 station
STATIONS D'ÉPURATION MISES À L'ARRÊT	COMMUNES	CAPACITÉS	DATE RP
Aucune			
TOTAL		EH	0 station
STATIONS DE POMPAGE	COMMUNES	CAPACITÉS	DATE RP
Sorinnes Marot		300	24-03-22
Bossière Haute Bise		270	06-07-22
Spontin - Bonny d'Au Ban (Durnal)		300	22-09-22
Spontin - Bordon (Durnal)		150	22-09-22
Spontin - Baty de Crock (Durnal)		160	22-09-22
Spontin - Chansin (Dorinne)		50	22-09-22
TOTAL		930 EH	6 pompages
COLLECTEURS		LONGUEURS	
Anthée	Onhaye	0,7	18-11-22
Spontin	Yvoir	2,2	22-09-22
TOTAL		0,7 km	

La capacité épuratoire nominale installée dans notre province est de 431 904 EH. Ce chiffre correspond à 86 % de sa population totale soit 499 454 Habitants au 01/01/2022. Outre les 108 stations d'épuration, le parc d'ouvrages compte 338 pompages (vortex et bassins d'orages inclus) répartis sur un réseau de collecteurs long de 544 km au total.

2.5.3 Evolution de la situation en personnel

L'effectif moyen du personnel du service évolue très légèrement à la hausse.



Légende

- Nombre de stations d'épurations
- Effectif du personnel (ETP)
- Capacité nominale totale des stations d'épuration
- Charge salariale totale/Effectif du personnel

2.5.4 Evolution des coûts

Ouvrages SPGE

La pluviométrie de l'année 2022 (661 mm) a été remarquablement faible (2^e année la plus sèche depuis 1991 à comparer à 1 011,8 mm en 2021 !).

Nos réseaux d'assainissement étant de type unitaire (mélange des eaux de pluie et des eaux usées), le nombre d'équivalents habitants hydrauliques (le volume d'eau traité) a été très impacté : 620 705 EH soit 250 188 EH (16 437 351 m³ soit -23 %) en moins qu'en 2021 ! Par contre, la pollution captée par nos stations a inversement augmenté (245 068 EH soit +17 %). La production de boue a chuté (réduction du flux de sédiments minéraux : terre, sables... entraînés dans les réseaux d'égouts) de 8 % par rapport à 2021 (593 TMS en moins).

Le montant du décompte 2022 (16 513 040 €) est de 861 825 € plus élevé que le montant de 2021 mais moindre de 269 000 € sur les chiffres indexés.

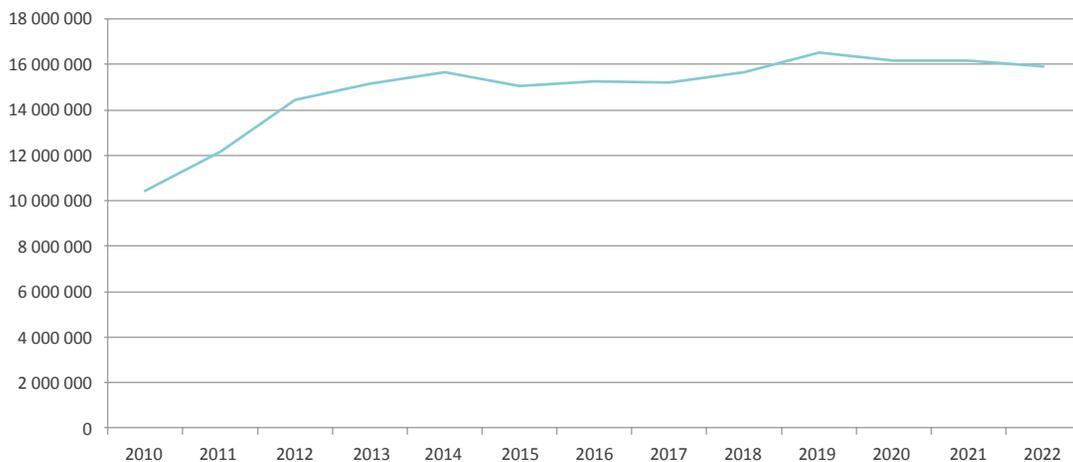
Ces chiffres confirment l'influence prépondérante de la météorologie et de la concentration des eaux à traiter sur nos coûts.

ANNÉES	MONTANT DÉCOMPTÉ (HORS CONTRAT DE SERVICE)	DÉCOMPTÉ RÉVISÉ (INDICE PRIX CONSOMMATION BASE 04)	DÉCOMPTÉ RÉVISÉ EN MILLIERS €	CAPACITÉ NOMINALE (EH)	CHARGE BIOLOGIQUE ENTRÉE (EH)	CHARGE HYDRAULIQUE TRAITÉE (EH)	TONNAGE DE BOUE ÉLIMINÉ (MATIÈRES SÈCHES)	COÛT RAPPORTÉ À L'EH RÉEL DBO	COÛT RAPPORTÉ À L'EH NOMINAL	COÛT RAPPORTÉ À L'EH HYDRAULIQUE	COÛT RAPPORTÉ À LA TONNE DE MS DE BOUE
2010	8 142 189	10 883 414	10 883	233 755	140 362	349 779	2 512	77,5	46,6	31,1	4332
2011	9 789 039	12 658 114	12 658	325 355	179 195	376 805	3 279	70,6	38,9	33,6	3860
2012	11 734 622	15 007 524	15 008	401 155	182 149	478 309	4 669	82,4	37,4	31,4	3214
2013	12 408 127	15 728 569	15 729	416 005	231 564	515 916	5 524	61,3	37,8	20,9	2847
2014	12 755 999	16 234 058	16 234	416 505	220 412	552 064	5 653	73,7	39,0	29,4	2872
2015	12 531 530	15 597 787	15 598	421 186	244 025	572 742	6 570	63,9	37,0	27,2	2374
2016	13 009 775	15 832 393	15 832	427 867	189 475	692 978	6 243	83,6	37,0	22,8	2536
2017	13 107 986	15 755 596	15 756	427 867	211 765	600 228	7 217	74,4	36,8	26,2	2183
2018	13 856 197	16 252 405	16 252	427 867	214 189	624 866	7 544	75,9	38,0	26,0	2154
2019	14 693 981	17 128 364	17 128	431 090	230 050	705 476	8 044	74,5	39,7	24,3	2129
2020	14 456 691	16 746 828	16 747	431 090	196 024	695 290	7 578	85,4	38,8	24,1	2210
2021	15 651 215	16 782 046	16 782	431 904	209 192	807 893	7 298	80,2	38,9	20,8	2300
2022	16 513 040	16 513 040	16 513	431 904	245 068	620 705	6 705	67,4	38,2	26,6	2463



Rochefort // Inondation de la station d'épuration

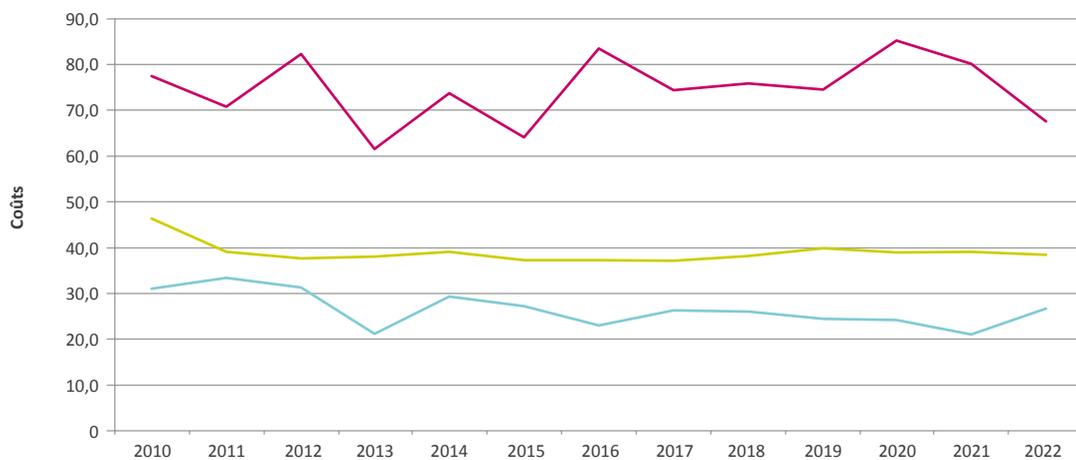
Evolution du montant des décomptes financiers revisés (indice prix consommation 2004)



Légende

— Montant décompte révisé (indice prix consommation 2004)

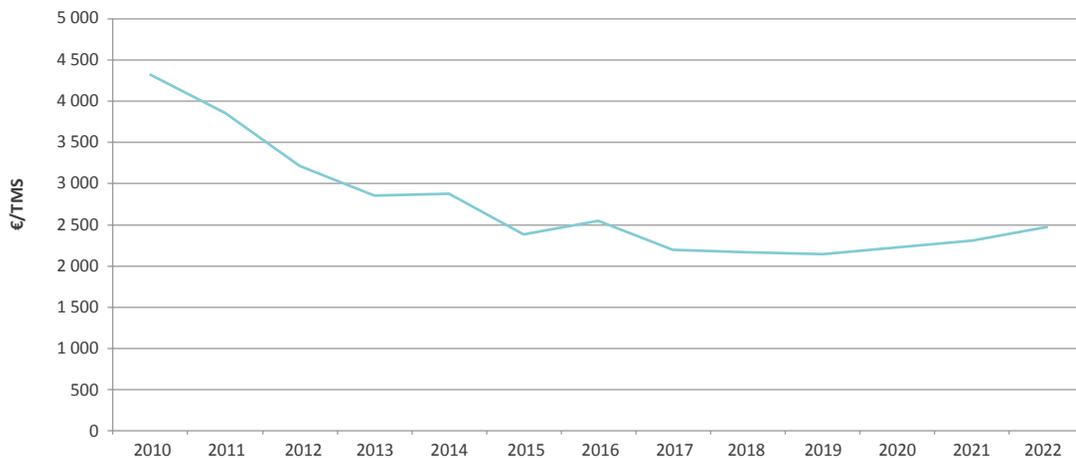
Coûts rapportés à l'équivalent habitant (EH)



Légende

— Coût rapporté à l'EH nominal — Coût rapporté à l'EH réel DBO — Coût rapporté à l'EH hydraulique

Coûts rapportés à la tonne de MS de boue

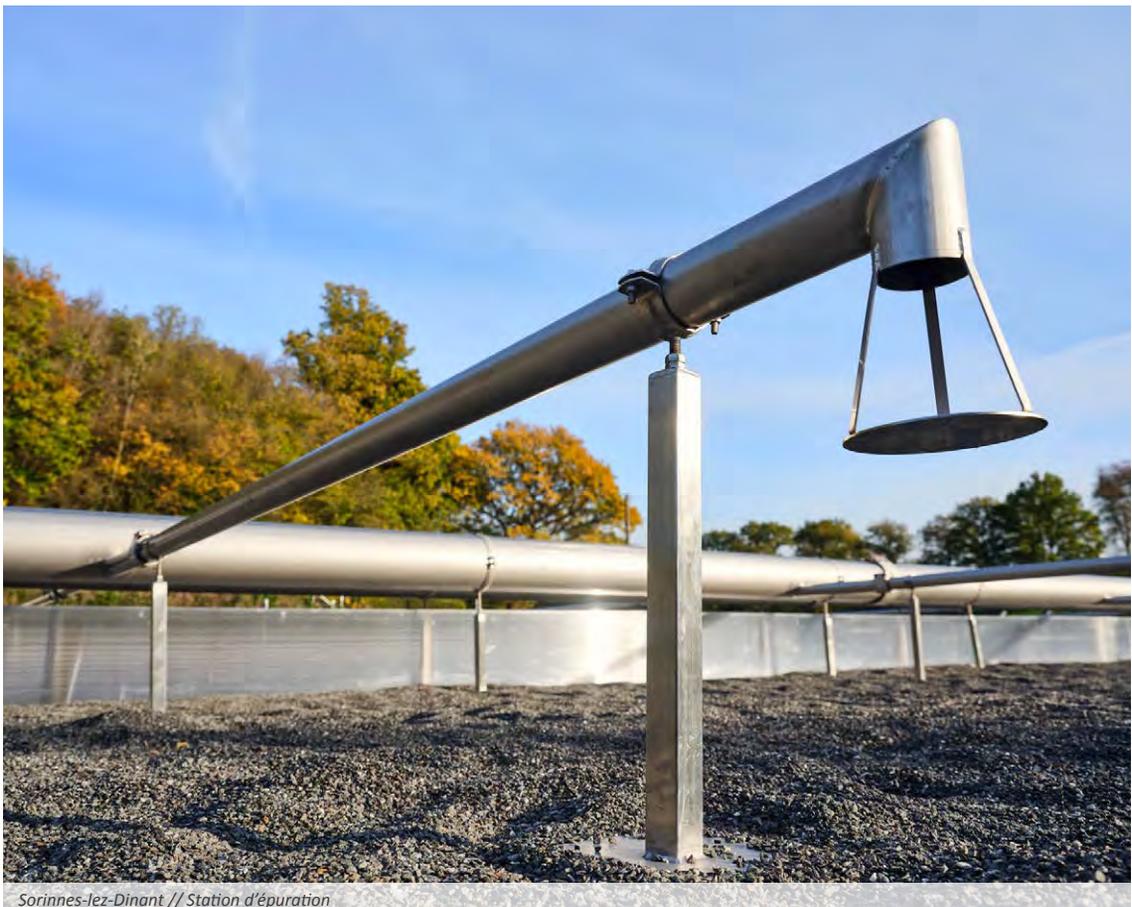


Légende

— Coûts rapportés à la tonne de MS de boue

ANNÉES	CAPACITÉ NOMINALE (EH)	CHARGE BIOLOGIQUE TRAITÉE (EH)	CHARGE HYDRAULIQUE TRAITÉE (EH)	DBO MOYENNE
2005	172 755	109 546	253 892	202
2006	172 755	125 631	278 834	157
2007	174 255	83 333	306 634	112
2008	187 355	89 158	335 935	122
2009	219 005	132 170	326 625	137
2010	233 755	140 362	349 779	160
2011	325 355	178 835	373 640	199
2012	401 155	182 149	478 309	136
2013	416 005	231 564	515 916	154
2014	416 505	220 412	552 064	141
2015	421 186	244 025	572 742	139
2016	427 867	189 475	692 978	116
2017	427 867	211 765	600 228	118
2018	427 867	214 189	624 866	126
2019	431 090	230 050	705 476	109
2020	431 090	196 024	695 290	99
2021	431 904	209 192	807 893	86
2022	431 904	245 068	620 705	149

À remarquer, dans ce tableau, la concentration moyenne importante des eaux usées en entrée de nos sites : 149 mgO₂/l. À noter tout de même qu'une eau usée non diluée titre une DBO de 330 mgO₂/l. Ce fait constitue la principale thématique technique, environnementale et financière de l'assainissement des eaux usées urbaines telle que réalisée majoritairement en Wallonie, par le biais de réseaux d'égouttage unitaires.



Sorinnes-lez-Dinant // Station d'épuration

Ouvrages tiers

SITES	2012 € HTVA	2013 € HTVA	2014 € HTVA	2015 € HTVA	2016 € HTVA	2017 € HTVA	2018 € HTVA	2019 € HTVA	2020 € HTVA	2021 € HTVA	2022 € HTVA
Station d'épuration de Chapois	209 339	174 302	199 555	145 666	144 070	66 530	101 852	89 579	70 418	140 384	29 605
Piscine de Chevetogne	108 084	105 458	52 864	61 160	64 927	61 434	71 754	72 680	43 286	39 608	82 359
Station d'épuration du marché couvert de Ciney	41 404	42 395	42 808	40 644	35 515	35 753	36 316	37 912	37 912	38 446	35 375
Station d'épuration de la prison d'Andenne	50 632	41 747	41 716	15 816	15 816	15 816	15 600	14 950	15 136	15 136	7 568
Station d'épuration de l'ITCA	13 280	9 129	9 334	11 094	9 700	10 076	9 475	9 177	8 473	20 146	8 849
Station d'épuration de la fontaine du Roy à Matagne	3 475	3 509	3 940	3 084	3 840	4 336	3 987	4 070		3 947	3 962
Station d'épuration des Barrages de l'Eau d'Heure	1 053	1 046	1 044	1 187	1 195	1 089	3 437	1 134		1 175	2 828
Station de pompage de l'Abbaye Notre Dame à Rochefort		3 962	948	1 326	2 095	2 065	3 125	2 184		2 553	2 529
Station de pompage de Maurenne	725	768	760	793	834	1 325	770	181		811	813
Station d'épuration Gueule du Loup à Sautour	508	533	558	588	6 178		113	900		1 375	254
Station de pompage Clos du Robinias à Ciney	253	306	282	408	416	1 108	584	441		885	502
Station d'épuration du manège de Gesves						1 983	4 762	2 828			14 011
Station d'épuration du zoning de Baillonville BEP											
Morialmé Fayat						3 420					
Piscine de Beauraing						1 360	959				
Turbine hydraulique Wanlin					7 996	9 957	3 301	1 371		1 828	1 634
Ecolys							2 199				
Mecalys Petit Waret zoning							1 713				
PPGE Janson-Orban Andenne							6 661				
Lagunes BEP Sorinnes											2 558
Tiers divers							7 279	9 384			
Grand total €	428 752	383 154	353 809	301 966	292 583	216 253	273 887	246 792	175 225	266 293	192 846

La forte réduction du coût de l'entretien de la station d'épuration de Chapois (BEP) provient de la mise à l'arrêt de certaines étapes du traitement et de la faible pluviosité.

Hormis la perte du contrat d'entretien de la prison d'Andenne (pour une centaine d'euros !), cet aspect reste stable.

2.5.5 Dépenses Importantes Hors Exploitation Courante (DIHEC)

Dossiers clôturés et facturés en 2022

DÉNOMINATIONS	FG PERÇUS €
DIHEC 2020-177 Amélioration chaulage Lives	15 557
DIHEC 2019-078 Amélioration chaulage Mornimont	12 386
DIHEC 2021-244 Fourniture 4 microdoseurs	996
DIHEC 2021-304 Modif raccord Zolos Fosses	1 039
DIHEC 2020-137 Troussage auge Chevetogne	838
DIHEC 2021-015 ADSL St Aubin	883
DIHEC 2022-010 Remise état silos chaux Rochefort	1 096
DIHEC 2021-319 Ballons obturateurs	583
DIHEC 2021-140 Peinture STEP Rhisnes	389
DIHEC 2021-207 Remplace TGBT Villers s/Lesse	822
DIHEC 2021-181 Remplace disques aération Andenne	1 081
DIHEC 2021-267 Etude aménagement hall Croix Limont	660
DIHEC 2021-333 Roues fonte au chrome	8 248
DIHEC 2020-021 Remplace toiles FP	1 799
DIHEC 2022-059 Démontage élem métal dessableur	375
DIHEC 2021-150 Remplace bardage bois STEP Houyet	2 849
DIHEC 2019-097 Barreaudages	16 295
DIHEC 2022-081 Pompe HP FP Lives	2 902
DIHEC 2022-157 Antenne collecteur Falisole	1 867
DIHEC 2021-358 Chariot élévateur atelier Biron	1 642
DIHEC 2021-209 TGBT plante, BO Seilles, Recollets	2 080
DIHEC 2021-206 TGBT PPGE Wanlin	958
DIHEC 2021-208 TGBT Sart-Bernard	1 077
DIHEC 2022-166 Pompe réserve P065	3 878
DIHEC 2021-154 Equip élec broyeurs et St Aubin	15 953
DIHEC 2021-212 Remplacement pièces Houyet inondation	3 195
DIHEC 2021-219 Remplacement pièces Rochef inondation	2 525
DIHEC 2022-131 Chargeur pneus Rochefort	3 130
Total de frais généraux perçus	105 101



Floreffe // Station d'épuration

Evolution

ANNÉES	Nb DE DOSSIERS CLÔTURÉS	FG FACTURÉS
2010	23	41 311
2011	26	45 764
2012	30	56 478
2013	27	87 894
2014	25	73 046
2015	28	98 847
2016	25	48 849
2017	17	26 009
2018	2	2 461
2019	32	137 683
2020	11	27 042
2021	26	37 191
2022	28	105 101

L'augmentation des frais généraux perçus résulte de la mise en œuvre de certains grands dossiers étudiés en 2020 et 2021.

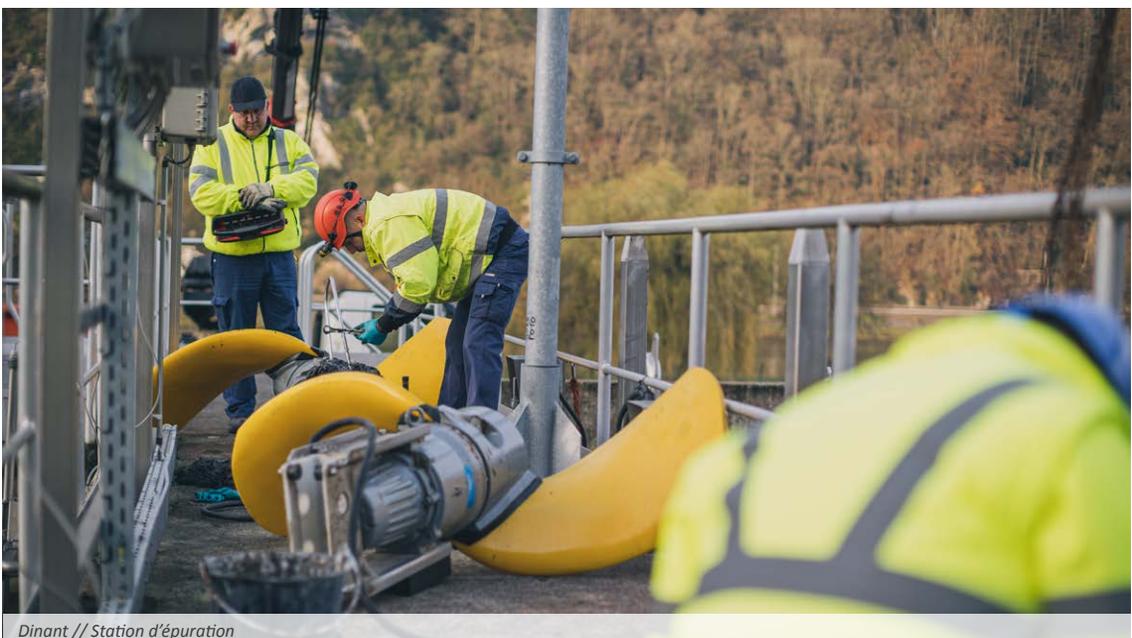
Frais généraux versés par la SPGE pour le fonctionnement du Service d'Exploitation

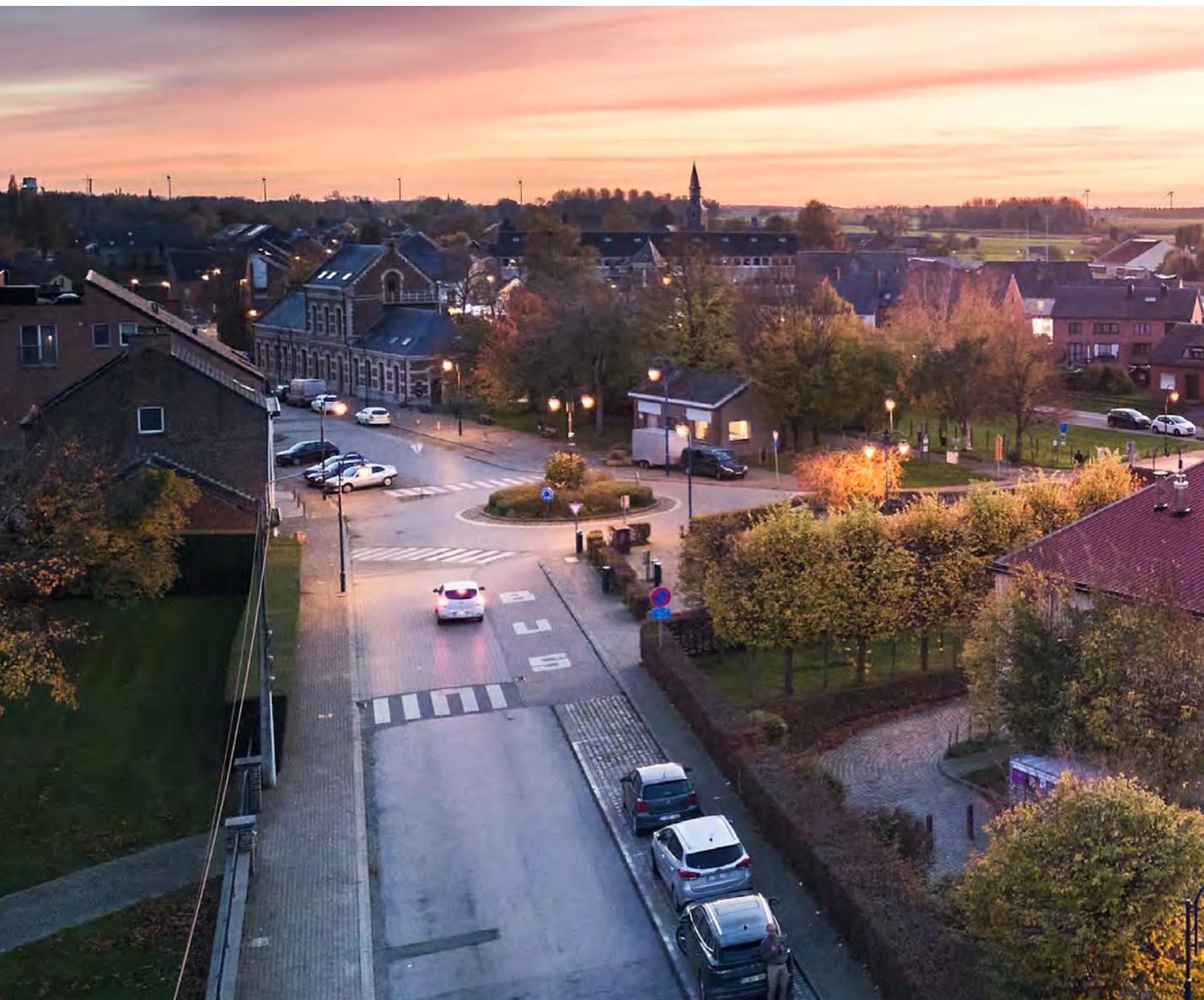
À noter que la remise en état des sites suite aux inondations de 2021 monopolise toujours une fraction de nos ressources.

Le Service d'Exploitation a produit une recette totale de 98 685 € résultant de la somme :

- des frais généraux (5,5 % soit 860 692,10 €) calculés sur le montant total de la facture de frais d'exploitation ;
- des frais généraux perçus pour la gestion des DIHEC (105 101 €) ;
- du management-fee produit par la gestion des contrats privés (16 892 €).

En outre, la SPGE assume aussi 1/3 de la charge salariale de certains agents des Services Supports (Services RH et comptables) et la moitié des coûts salariaux de notre conseiller prévention, au total 4,13 ETP soit 424 155 €. Enfin, la SPGE finance aussi une partie du personnel chargé du cadastre des réseaux d'égouts et de la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA –420 283 €).





Eghezée // Ascenseur du Centre culturel

CHAP. 3

SERVICE AUX ASSOCIÉS



CHIFFRES CLÉS



3.1 INTRODUCTION

3.1.1 Préambule

Le département Service Aux Associés exerce la majeure partie de ses activités pour les affiliés au Bureau d'études de l'INASEP et à l'Assistance à la Gestion des Réseaux et de l'Assainissement (AGREA).

En 2022, un regroupement majeur de services a été opéré en fusionnant le Bureau d'études Voirie-Égouttage et le Service Travaux communaux en charge du suivi de la réalisation des dossiers étudiés par le Bureau d'études.

L'ancien Service Acquisitions immobilières a, quant à lui, été repris sous la supervision du Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux pour lequel les demandes en termes de réalisations d'emprises sont majoritaires. En effet, depuis quelques années, l'activité de ce service dans le domaine des dossiers communaux restait à la marge alors que l'activité était en forte croissance dans le secteur du Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux dont les besoins en négociations et en emprises sont importants. Ce service a donc été adapté dans ses missions après le départ à la retraite de l'ancien géomètre-expert et s'appelle désormais le Service Gestion foncière. Son activité sera donc désormais majoritairement axée sur les dossiers d'assainissement et d'égouttage commandités par la SPGE mais il pourra toutefois, selon disponibilité ponctuelle de son personnel, répondre à quelques demandes des affiliés pour des missions particulières de géomètre-expert et ce, sur base d'un devis de prestations en régie (voir règlement SEA 2023).

Le département SAA s'articule désormais sur 3 pôles d'activités et comporte au total 5 services :

1. Pôle infrastructure
 - a. Le Service d'Etudes et de Réalisation Voirie-EGouttage (SERVEG)
 - b. Le Service Gestion des REseaux (GRE)
2. Pôle bâtiment et énergie
 - a. Le Bureau d'études ARchitecture, Technique, Energie et COnstruction (ARTENCO)
3. Pôle appui logistique
 - a. Le Service Coordination Sécurité-Santé (CSS)
 - b. Le Service Marchés publics (ADM)

En outre, l'ancien service administratif du département, devenu Service Marchés publics, assure un rôle transversal pour l'assistance juridique et le suivi des marchés de travaux, fournitures et services de l'ensemble des secteurs de l'INASEP. Une juriste a par ailleurs été recrutée en 2022 pour assurer la direction de ce service ADM avec l'appui du chef du service administratif historique et de son adjoint. Cette disposition permet à l'INASEP de disposer de compétences plus étendues pour la gestion quotidienne de tous les dossiers administratifs et de marchés en lien avec l'activité de notre Intercommunale.

En 2022, le département a continué la modernisation et la digitalisation de ses moyens et méthodes de travail afin de permettre à ses affiliés de disposer rapidement d'informations et/ou de documents délivrables sur base d'une consultation en ligne. L'objectif est également de réduire au strict nécessaire la consommation de papier et de répondre ainsi aux objectifs environnementaux en cette matière.

Outre la digitalisation dans le secteur administratif, il faut noter également qu'un groupe de travail en intelligence collective s'est également mis en place en vue de moderniser la planification des projets du Bureau d'études en y adjoignant la gestion technique et financière de chaque dossier. Après prospection des solutions logicielles existantes sur le marché actuel, 2 produits ont été retenus par le groupe de travail et sont actuellement testés par des utilisateurs référents. Selon le planning de mise en œuvre de ce projet de développement, il est estimé que la nouvelle solution qui sera choisie pourra être opérationnelle en 2024. Ce projet de modernisation de la gestion du Bureau d'études répond aux recommandations de l'audit stratégique réalisé en 2021 par Ernst & Young et ce, à la demande de notre Conseil d'Administration.

3.1.2 Activités des services

L'année 2022 est la première année d'un nouveau plan d'investissement pour les communes et à ce titre, c'est habituellement une période de ralentissement de la demande en matière d'études de projets mais les services d'études sont toutefois mis à contribution pour l'établissement des fiches techniques préparatoires pour ce nouveau plan PIC 2022-2024. Il faut aussi noter que l'INASEP a également été sollicitée pour apporter son appui technique pour des appels à projets particuliers et des dossiers à réaliser sur base de fonds européens (PRR) et régionaux (Get Up Wallonia, PIWACY) venus s'ajouter aux subsides habituels.

Le nouveau Service SERVEG, issu de la fusion des anciens services Bureau d'études Voirie-Egouttage et Travaux communaux, a maintenu une activité importante par le fait que le ralentissement d'études de nouveaux projets s'est vu compensé par l'établissement du PIC 22-24 qui s'est vu doté de budgets supplémentaires par l'association du plan PIMACI. Sur le plan de l'activité direction et suivi de chantier, cette dernière a été relativement importante du fait des nombreux chantiers issus des études et attributions 2021 et restant à réaliser en 2022.

Le Service GRE, en marge de son activité de cadastre des réseaux d'égouttage, a fait face à une forte demande pour la réalisation d'inspection et curage de ces réseaux. Cette dernière est liée au plan post-flooding, mis en place après les inondations catastrophiques de 2021 et au financement important mis à disposition par la SPGE au travers notamment de la réorientation de fonds Get Up Wallonia. Par ailleurs, le carnet de commandes d'études hydrologiques s'est considérablement rempli et ce, au travers d'une volonté plus importante des communes en termes de gestion des risques d'inondations. Il faut également noter un partenariat avec IGRETEC dans ce domaine qui nous a amenés à obtenir des commandes pour nos premières études hydrologiques réalisées dans ce cadre en Province du Hainaut. En ce qui concerne le développement des activités de ce Service, l'année 2022 a vu le déploiement en interne d'une équipe de 2 agents avec les moyens matériels nécessaires (véhicule aménagé, caméra de zoomage, outils spécifiques...) pour établir des cadastres des égouts communaux dans le cadre du financement de ces opérations par la SPGE. Vu le nombre important de kilomètres de réseaux à relever, nous avons toujours des sous-traitants pour nous permettre les quotas demandés par la SPGE mais notre équipe interne nous apporte plus de flexibilité pour des interventions ponctuelles, voire urgentes, auprès des communes affiliées à l'AGREA. Enfin, le développement géomatique du portail cartographique accessible à nos affiliés AGREA a été poursuivi avec la mise en œuvre de nouvelles fonctionnalités dont la possibilité d'utiliser une application mobile dédiée aux smartphones et tablettes.

Le Bureau d'études ARTENCO a maintenu une activité constante en 2022 car l'effet cyclique des PIC est moins prégnant que pour le domaine de la voirie et de l'égouttage du fait de la diversification des dossiers qu'il traite comme dans le secteur de l'énergie et des infrastructures sportives. La mise en œuvre des chantiers du Plan Piscines a ainsi demandé un suivi important par les ingénieurs et architectes et les premières inaugurations des piscines de Couvin et Florennes constituent les premiers aboutissements concrets avec succès du travail de qualité réalisé par l'équipe du Bureau d'études ARTENCO. D'autre part, le Service a également fourni un travail préparatif important pour l'obtention de subsides PRR et plus particulièrement pour des bâtiments scolaires de la Province de Namur qui s'est vue accordée les subsides attendus grâce à la qualité des avant-projets présentés par l'INASEP. Enfin, le Bureau d'études ARTENCO continue à répondre aux demandes plus classiques de nos affiliés pour des projets plus modestes de construction et/ou de rénovation de bâtiments publics.

Le Service Coordination Sécurité-Santé est un service d'appui auprès du Bureau d'études de l'INASEP et son activité est donc bien évidemment corrélée à celle de ce dernier d'une part et à celle des chantiers en cours d'autre part. Bien que ce service ait continué en 2022 comme en 2021, à fonctionner avec une réduction d'un demi-ETP (2,5 ETP au lieu de 3) suite à la réduction du temps de travail d'un collaborateur, il a maintenu un niveau d'activité assez similaire aux années précédentes et s'est vu également attribué le suivi CSS de dossiers confiés par la SWDE au Bureau d'études de l'INASEP.

L'activité du Service Marchés publics (historiquement Service administratif) est importante et reste importante d'année en année vu que ce Service apporte sa contribution à tous les départements de l'INASEP. Ce service a pu continuer à apporter son expertise juridique et administrative en 2022 mais a aussi renforcé ses compétences juridiques par l'engagement d'une juriste. Sur le plan de la digitalisation, ce Service a maintenu son niveau de performance acquis au cours des dernières années grâce à l'investissement professionnel de son personnel dans ce domaine. Il reste donc à la pointe en termes de gestion électronique des documents, ce qui lui permet de faire face à la sollicitation accrue par le nombre, la diversification et la complexité des procédures de marchés publics qu'il doit gérer.

3.1.3 Faits marquants 2022

En cette fin d'année 2022, nous avons eu le plaisir de participer à l'inauguration de deux nouvelles piscines, rénovées dans le cadre du Plan Piscine : les piscines de Couvin et de Florennes.

Piscine de Couvin

Bien qu'ayant conservé son volume, les enveloppes extérieure et intérieure du bâtiment ont été complètement rénovées : toiture et murs isolés, nouveaux châssis, carrelages, éclairages et vestiaires. La configuration du bâtiment et de la piscine a été adaptée à l'accueil des personnes à mobilité réduite. Une attention particulière a aussi été accordée à l'amélioration de toutes les techniques : chauffage, ventilation, sanitaires, électricité et filtration. Le coût du chantier s'est élevé à hauteur de 4,9 millions d'euros, dont 25 % de subventions dans le cadre du Plan Piscines.

Piscine de Florennes

Après deux années de gros travaux de rénovation visant à réduire l'empreinte carbone, Florennes s'est à nouveau dotée d'une magnifique piscine de 25 mètres de long et d'une nouvelle pataugeoire pour le plaisir des plus petits. Cette infrastructure de qualité se rapproche d'un bâtiment passif vu le système de cogénération présent et une isolation refaite de fond en comble. L'esthétique n'a pas été oubliée : on retrouve sur les carrelages et dans les vestiaires quelques touches de couleur qui nous rappellent les réalisations du peintre Pieter Mondrian, maître de la ligne droite, du quadrillage parfait et des couleurs primaires. Bien que située à l'étage, la piscine est accessible à tous. Un ascenseur permet l'accueil de personnes à mobilité réduite. Le coût du chantier s'est élevé à 4,6 millions d'euros, financés en grande part par la commune, le restant étant subsidié par Infrasport. La Régie Communale Autonome de Florennes a par ailleurs bénéficié d'un financement à taux 0 % de la Région wallonne dans le cadre du Plan Piscines.



Couvin // Rénovation de la piscine

3.2 SERVICE ETUDES ET RÉALISATION VOIRIE-EGOUTTAGE (SERVEG)

3.2.1 Introduction

En 2019, la Direction générale a commandé un audit stratégique du Bureau d'études auprès de la société Ernst & Young. Le résultat de cet audit a mis notamment en évidence la pertinence d'un regroupement du Bureau d'études Voirie-Egouttage et du Service Travaux communaux afin de bénéficier d'un meilleur suivi des projets et de gagner en efficience.

L'année 2022 a donc vu la concrétisation de la fusion des deux services et le recrutement de deux ingénieurs pour compléter ce nouveau service ainsi créé.

Cette fusion effective depuis le mois de juin a déjà montré des résultats positifs, notamment dans la prise de conscience des difficultés rencontrées lors des études, le feed-back direct des agents de terrain vers le Bureau d'études, dans la communication interne et la mise au point de nouvelles procédures.

3.2.2 Dossiers traités en 2022

Cellule Bureau d'études

Au cours de l'année 2022, l'activité du Bureau d'études s'est concentrée sur la préparation du plan d'investissement 2022-2024 des communes.

Elle consistait d'une part en la rédaction des fiches « avant-projet » mais également en l'analyse de l'ensemble des fiches introduites par les communes de la Province de Namur en tant que OAA dans le cadre de la remise d'avis de la SPGE.

Tout au long de l'année, le Bureau d'études a étudié des dossiers divers d'entretiens de voiries ou de chemins agricoles, des dossiers de mobilité douce inscrits dans les plans PIWACY des communes et 3 dossiers d'égouttage exclusifs cofinancés par la SPGE.

Deux dossiers plus conséquents ont également été finalisés au cours de cette année, il s'agit de l'extension de la ZAE de Ciney Biron pour le BEP et le dossier du VICIGAL incombant aux voiries régionales du SPW.

En fin d'année, les premières études relatives aux fiches d'avant-projet inscrites aux plans d'investissement ont été initiées.



Gesves // Bétonnage d'un plateau en revêtement béton coloré

Liste des projets étudiés

COMMUNE	INTITULÉ	MONTANT GLOBAL
Assesse	PIWACY Assesse	350 000,00
BEP	Extension ZAE - Ciney Biron	4 138 000,00
Couvin	Enduisage 2022	120 000,00
Couvin	PIWACY Couvin	480 071,00
Florennes	Ravel Florennes Mettet	1 353 161,00
Florennes	Liaison Florennes-Morialmé	360 000,00
Gesves	Piste cyclable PIWACY	375 000,00
Gesves	VICIGAL SPW	493 000,00
Havelange	Chemin agricole 2022	203 000,00
Houyet	Entretien de voirie 2021	375 000,00
Jemeppe	Egouttage rue de la Gare à Ham	50 000,00
Ohey	PCDR Evelette	600 000,00
Philippeville	Purges diverses voiries	150 000,00
Hastière	Fosse Dondaine C ²	800 000,00
Sombreffe	Entretien 2022	495 000,00
Yvoir	Liaison Egouttage Evrehailles	216 000,00
Yvoir	Rue du Prieuré	260 000,00
Yvoir	Rue Sous le Bois	195 000,00
Yvoir	PIWACY Yvoir	650 000,00

L'ensemble de ces projets représente un montant de travaux de +/- **11 600 000 € HTVA**.

Rédaction des fiches d'avant-projet pour PIC 2022-2024

Le Bureau d'études a rédigé et mis à jour +/- 120 fiches d'avant-projet.

Cela représente un montant de travaux de +/- 60 000 000 € HTVA dont +/- 17 000 000 € HTVA pour la partie égouttage cofinancée par la SPGE.

Récapitulatif des honoraires cellule Bureau d'études

Projets étudiés en 2022 : 380 000 € HTVA

Solde fin de chantier des études des années précédentes : 350 000 € HTVA

Rédaction des fiches avant-projet : 90 000 € HTVA

Etudes diverses (rapport, études préalables...) : 25 000 € HTVA



Cellule Travaux

La fin de l'année 2021 a été le point final pour un grand nombre de dossiers, ceux-ci devant être absolument attribués avant le 31 décembre pour pouvoir bénéficier des subsides.

L'année 2022 a alors commencé de façon énergique par la volonté simultanée de toutes les communes de commencer rapidement les chantiers dont les dossiers ont été attribués fin 2021. La cellule Travaux a dès lors été confrontée à une charge de travail extrême et difficilement prévisible, avec malgré tout la volonté de répondre favorablement à toutes les demandes. L'arrivée d'un ingénieur en février suivie d'un autre ingénieur prévu à mi-temps pour la cellule Travaux a permis de maintenir le cap grâce à leur opérationnalité rapide.

Tout comme en 2021, la cellule Travaux a mis également l'accent sur la formation de ses agents par le biais de la grande diversité de techniques employées sur ses chantiers mais aussi en stimulant les échanges d'expériences lors de séances d'informations internes.

La cellule Travaux a continué à s'impliquer énergiquement dans la compréhension et la maîtrise ardue de cette problématique des terres polluées et des nouvelles procédures WALTERRE. Elle a proposé aux associés à de multiples reprises des séances d'information sur ce sujet et a participé à diverses séances d'information/échanges.

L'année 2022 a surtout été marquée par la situation géopolitique critique survenue fin février et la hausse soudaine des prix, notamment des produits pétroliers et du béton, impactant durement les chantiers en cours. L'équipe a dû affronter les nombreuses requêtes des entreprises et gérer celles-ci en soutien des administrations communales et de la SPGE, fournissant des avis circonstanciés sur l'efficacité des formules de révision et sur les montants réclamés par les entreprises. Cette problématique a engendré une augmentation substantielle de la charge de travail de la cellule Travaux déjà bien remplie.

Récapitulatif des honoraires cellule Travaux

En 2022, la cellule Travaux a perçu ses produits financiers par le biais de la surveillance des chantiers de voirie des associés, de la direction de chantier de ces mêmes projets mais aussi à travers les honoraires de direction et surveillance de la pose des canalisations d'épuration cofinancée par la SPGE.

En ce qui concerne la surveillance des travaux de voirie, les prestations des contrôleurs ont été facturées aux associés pour un montant de 225 000 € HTVA.

Sur ces mêmes chantiers, la part des honoraires d'études liés à la direction de chantier a représenté un montant de 410 000 € HTVA.

Sur l'exercice 2022, le montant perçu de la SPGE pour la direction et la surveillance des chantiers correspond à 107 000 € HTVA.

En résumé, sur les chantiers suivis par l'INASEP en 2022, la cellule Travaux aura bénéficié de produits financiers pour un montant total de 742 000 € HTVA.



Saint-Servais // Pose de canalisation dans le Houyoux

Liste des dossiers chantiers ouverts

Chantiers communaux principaux ayant connu une exécution partielle ou totale en 2022

LOCALITÉ / CLIENT	DÉSIGNATION PROJET	MONTANT TRAV.	PART ASSOCIÉ	PART SPGE
Andenne + Ohey	Réfection et amélioration de la voirie rue Saint-Mort entre Andenne et Ohey	772 650,70 €	772 650,70 €	
Anhée	Réfection de la voirie rue de la Cour à Maredret	130 362,40 €	130 362,40 €	
	Réfection de voirie rue de l'Ecluse et rue de l'Île à Anhée	134 082,50 €	134 082,50 €	
Beauraing	Piste cyclable à Beauraing - projet mobilité douce (+ part BEP)	328 329,00 €	206 492,40 €	
	Chemin agricole 2019 à Beauraing	170 527,76 €	170 527,76 €	
	Projet Interreg Ardenne Cyclo : Voie lente à Beauraing	242 157,50 €	242 157,50 €	
Bièvre	Création d'une voie lente reliant la gare de Graide (Station) à Daverdisse - Lot 1, 2, 3 et 4	1 283 856,23 €	1 283 856,23 €	
Cerfontaine	Liaison Cerfontaine - Froidchapelle	859 362,16 €	859 362,16 €	
	Entretien de voirie à Cerfontaine 2021	270 649,19 €	270 649,19 €	
	Réfection du Chemin Montaval à Senzeilles	103 029,33 €	103 029,33 €	
Ciney	Rue de Trisogne et de Marchapagne à Pessoux (+ part AIEC)	779 579,20 €	422 256,71 €	262 427,58 €
Couvin	Aménagement du parking Ferme Waelkens à Couvin	800 538,73 €	800 538,73 €	
	Réfection de voiries agricoles	219 233,44 €	219 233,44 €	
Dinant	Réfection de voirie et de l'égouttage rue de Philippeville à Dinant	388 132,75 €	276 387,25 €	111 745,50 €
	Amélioration de voirie rue de la Montagne à Anseremme	335 415,23 €	294 048,80 €	41 366,43 €
	Aménagement de la rue Saint-Pierre à Dinant	1 229 238,63 €	581 504,21 €	647 734,42 €
	Réfection de la rue de Mahène à Foy Notre-Dame	203 714,57 €	203 714,57 €	
	Réfection de rues à Falmignoul	329 125,36 €	329 125,36 €	
	Réfection de voirie rue du camp Romain à Furfooz	658 476,90 €	384 242,15 €	274 234,75 €
	Rénovation de la voirie et de l'égouttage rue Marot à Sorinnes (+promoteurs)	912 632,14 €	322 642,54 €	356 688,89 €
Eghezée	Aménagement du sentier n°25 à Eghezée	128 831,30 €	128 831,30 €	
	Entretien de la voirie et aménagement de dispositifs de sécurité rue de la Fontaine Dieu à Mehaigne et à Noville-sur-Mehaigne (+ part SWDE)	716 728,55 €	433 332,90 €	
Floreffe	Aménagement du carrefour Jodion et de la rue Jules Brosteaux	409 346,58 €	276 296,37 €	133 050,21 €
Florennes	Entretien de voirie 2021 à Florennes	176 681,50 €	176 681,50 €	
	Réfection rue de Fraire à Morialmé	370 872,78 €	370 872,78 €	
	Aménagement rue Abbé Dessomme à Chaumont	616 405,95 €	616 405,95 €	
	Mobilité douce - liaison Florennes-Saint-Aubin - Lot 1 + Lot 2	297 903,30 €	297 903,30 €	
Gedinne	Egouttage et distribution d'eau rue Herman André à Gedinne	144 440,93 €	72 888,28 €	71 552,65 €
Gembloux	Réfection de l'égouttage et de la voirie rue Chapelle-Dieu à Gembloux	692 727,23 €	428 861,79 €	263 865,44 €
Gesves	Amélioration et extension du parking de la maison de l'entité avec sécurisation à l'école de l'Envol	394 047,58 €	394 047,58 €	
	Réfection du pont de Sorée	216 090,70 €	216 090,70 €	

LOCALITÉ / CLIENT	DÉSIGNATION PROJET	MONTANT TRAV.	PART ASSOCIÉ	PART SPGE
Hamois	Création d'un réseau de liaison de mode doux entre les villages: phase 1 liaison Hamois-Achet. - Lot 2 (liaison Hamois-Achet et trottoirs dans Achet)	678 275,90 €	678 275,90 €	
	Travaux de voirie rue D'Alvaux à Hamois	433 753,86 €	244 751,59 €	189 002,27 €
Ham-Sur-Heure	Aménagement d'un lotissement communal à Jamioux	813 805,61 €	813 805,61 €	
	Réfection chemin agricole à Ham-sur-Heure	163 846,09 €	163 846,09 €	
Hastière	Travaux de voirie rue des Vignes à Hastière	134 211,22 €	134 211,22 €	
Jemeppe/Sambre	Aménagement et travaux d'égouttage rue de la Glacerie (+Subside SPW)	2 482 033,80 €	0,00 €	825 236,51 €
Mettet	Rue sous l'Eglise à St Gérard	194 233,95 €	194 233,95 €	
	Travaux de voirie à la rue Chant des Oiseaux à Furnaux	255 399,44 €	255 399,44 €	
	Travaux de voirie et d'égouttage rue Capitaine Hubart à Stave	458 128,69 €	283 580,59 €	174 548,10 €
Namur	Création d'un égout entre la rue Servais et la rue des Verreries	70 498,85 €	70 498,85 €	
	Travaux d'égouttage route de Spy à Temploux	48 415,50 €	5 000,00 €	43 415,50 €
	Travaux d'égouttage rue des Prés à Saint-Servais	474 518,75 €	5 000,00 €	370 000,00 €
Ohey	Egouttage à l'arrière des habitations rue Bois d'Ohey	202 739,76 €	20 491,18 €	182 248,58 €
Philippeville	Création de trottoirs rue de Neuville à Philippeville	402 333,91 €	402 333,91 €	
	Réfection de la rue des Colchiques à Villers-le-Gambon	74 391,00 €	74 391,00 €	
	Travaux de voirie - rue des Orchidées à Merlemont	826 087,52 €	520 172,11 €	305 915,41 €
Profondeville	Réfection de la voirie et de l'égouttage rue Joseph Misson à Lesve	1 335 824,70 €	1 144 920,90 €	190 903,77 €
Rochefort	PIC 2019-2021 - Aménagement et égouttage rue du Congo à Jemelle (+Subside SWDE)	573 938,92 €	320 013,90 €	210 868,17 €
	Aménagement et égouttage rue des Aubépines à Han-sur-Lesse	550 702,97 €	348 362,67 €	202 340,30 €
	Egouttage et réfection de voirie rue du Gau à Falisolle	921 623,00 €	595 045,42 €	326 577,58 €
Sombreffe	Aménagement en zone résidentielle de la rue de l'Eglise et rue des Ecoles à Boignée	366 925,85 €	366 925,85 €	
	Entretien de voirie 2020 à Sombreffe	416 850,06 €	416 850,06 €	
	Entretien de voirie 2021 à Sombreffe	418 364,55 €	418 364,55 €	
	Redynamisation de la ZAE de Sombreffe	727 435,21 €	727 435,21 €	
	Réfection de la rue de Wavre à Sombreffe	194 443,69 €	194 443,69 €	
Somme-Leuze	Amélioration et égouttage de la rue de Serinchamps à Hogue et renouvellement de la conduite de distribution d'eau (+part AIEC)	1 089 340,00 €	636 345,46 €	349 265,67 €
Viroinval	Entretien voiries 2022 à Viroinval	92 524,18 €	92 524,18 €	
	Rénovation du pont de Treignes sur le Viroin	441 200,44 €	441 200,44 €	
Vresse-Sur-Semois	Réfection de diverses voiries à Chairière	465 672,87 €	465 672,87 €	
	Réalisation d'un tronçon de Ravel sur la commune de Vresse-sur-Semois	313 494,85 €	313 494,85 €	
Walcourt	Rénovation de la Grand'rue à Somzée	633 459,96 €	440 923,00 €	192 536,96 €
Yvoir	Aménagement de la voirie rue des Sources à Mont	96 889,66 €	96 889,66 €	
	Entretien voiries 2022 à Yvoir	157 145,16 €	157 145,16 €	
	Réfection de la rue de la Gayolle	95 865,50 €	95 865,50 €	
	Travaux de voirie et réhabilitation d'une canalisation rue d'en Haut à Dorinne	321 192,12 €	266 171,48 €	55 020,64 €
	Travaux d'entretien voiries 2021 à Yvoir	235 664,69 €	235 664,69 €	
TOTAL		31 476 402,35 €	23 059 327,36 €	5 780 545,33 €

3.2.3 Conclusions pour l'année 2022

Vu les nouveaux subsides PIMACI importants octroyés aux communes depuis cette année 2022, le nombre de demandes de fiches d'avant-projet et d'études a explosé. De ce fait, et malgré le marché cadre de sous-traitance, le Bureau d'études n'a pu prendre en charge toutes les demandes formulées par les communes.

Pour la cellule Travaux, l'année 2022 a été volumineuse en termes de charge de travail, autant par le grand nombre de chantiers entamés et poursuivis que par l'énergie consacrée à la problématique de l'explosion des prix et des requêtes à gérer, ainsi qu'à celle des terres excavées.

Enfin, la fusion des services concrétisée en 2022 a déjà fourni quelques avancées en termes d'efficience, notamment par la remise d'avis quasi systématique de la cellule Travaux sur les projets en cours d'étude ou, lorsque le volume de travail dans la direction et surveillance de chantiers le permet, les agents de la cellule Travaux se rendant alors directement disponibles comme appui auprès de la cellule Bureau d'études. L'effort dans la recherche d'efficience sera donc poursuivi en 2023.

3.2.4 Perspectives 2023

Pour l'année 2023, l'activité du Bureau d'études sera orientée vers la réalisation des dossiers inscrits aux plans PIC et PIMACI des communes.

La demande des communes est telle que la capacité en ressources humaines du Bureau d'études ne permettait plus de répondre à l'ensemble de ces demandes. Dès lors, un ingénieur affecté à 50 % à la réalisation d'études a été engagé et un marché cadre a été renouvelé avec deux bureaux d'études externes permettant de sous-traiter certains dossiers tout en ayant un rôle de supervision de ceux-ci.

C'est ainsi que 72 conventions d'études ont été proposées aux communes pour la réalisation de dossiers inscrits aux plans PIC et PIMACI représentant un montant de travaux de +/- 47 000 000 € HTVA dont 16 000 000 € en égouttage. Ces 72 dossiers devront être finalisés pour juin 2024 et attribués au plus tard pour décembre 2024.

Une quinzaine d'autres dossiers divers et essentiellement d'entretiens de voirie font également l'objet de conventions d'études et représentent un montant de travaux de +/- 8 000 000 € HTVA.

Le montant de travaux planifié au carnet de commandes du Bureau d'études s'élève à +/- 55 000 000 € HTVA.

Le premier semestre 2024 sera également en grande partie consacré à la finalisation de tous ces dossiers.

Quant à la cellule Travaux, l'année 2023 verra la continuation des chantiers entamés en 2022 et la concrétisation de projets étudiés par le Bureau d'études, notamment quelques gros chantiers d'extension de zones d'activités économiques à Beauraing et Ciney pour le BEP. Les prévisions annoncent un montant de travaux à suivre de l'ordre de 30 000 000 € HTVA. En regard des années précédentes, il est à noter que depuis quelques années, le nombre de marchés est bien supérieur, mais avec de nombreux marchés aux montants faibles ou à lots, et dont les bénéficiaires, en regard des heures prestées, sont minimes voire inexistantes.

De plus, la conjoncture économique actuelle conduira clairement à une recrudescence des revendications et difficultés d'exécution diverses qui perdureront au moins durant toute l'année 2023.

S'ajoutera alors toujours la problématique de gestion des terres polluées pour laquelle les dix ingénieurs du Service SERVEG continueront à renforcer leurs connaissances dans ce domaine si particulier. Notre Service continuera donc à relever ce challenge important et à s'adapter rapidement au cas par cas, tout en tenant informés nos associés de l'évolution des procédures.



Gesves // Places de parking en dalle-gazon et trottoir sécurisé

3.3 SERVICE GESTION DES RÉSEAUX D'ÉGOUTTAGE (GRE)

3.3.1 Introduction

En 2022, le Service Gestion des REseaux (GRE) a poursuivi ses activités dans le domaine de l'assistance à la gestion patrimoniale des réseaux au bénéfice des communes affiliées à l'AGREA. Le Service GRE a également assuré la poursuite de son activité historique, à savoir le suivi de prestataires pour la reconnaissance et le relevé de réseaux d'égouttage (cadastre des réseaux) et leur inspection télévisuelle (endoscopies ou zoomages). Fin 2022, 29 communes étaient affiliées à l'AGREA (soit 3 communes supplémentaires affiliées en 2022), représentant 62 % de la population en Province de Namur.

L'année 2022 du Service GRE a été particulièrement marquée par la gestion des conséquences des épisodes pluvieux exceptionnels du mois de juillet 2021 et des inondations qui en ont découlé. Cela s'est traduit par :

1. un nombre croissant de dossiers d'études hydrologiques et hydrauliques ;
2. le suivi d'un programme de cadastre et d'inspections visuelles de l'état des réseaux d'égouttage dans les zones impactées par ces inondations (plan « post-flooding » initié et financé par la SPGE).

Les autres activités et services courants se sont poursuivis cette année au bénéfice des communes affiliées à l'AGREA :

- en matière de cartographie des réseaux : maintien et développement d'applications et outils spécifiques en lien avec le portail cartographique web et diversification de l'offre en matière de supports et de données cartographiques mises à disposition des communes (mises à jour régulières des données de réseaux, développement d'une application mobile, optimisation continue des services, support et formation aux utilisateurs...);
- en matière d'expertise en gestion des eaux dans le cadre de développements urbanistiques (permis d'urbanisme ou d'urbanisation). 1 200 dossiers d'avis sur permis d'urbanisme ou urbanisation, ou avis préalables au dépôt de permis ont été traités cette année ;
- en matière de conseil et d'appui technique auprès des communes dans le domaine de la gestion des réseaux (réponse aux questions spécifiques, recommandations préalables aux projets, conseils divers...);
- en matière d'inspections visuelles « légères » des réseaux d'égouttage par caméra de zoomage.

Au-delà des activités en lien avec l'AGREA, les activités « historiques » du Service GRE se sont poursuivies en 2022 et concernaient :

- le suivi de chantiers de cadastre et d'inspections télévisuelles des réseaux d'égouttage, l'alimentation de la base de données cadastrale « INFOASSET MANAGER » de la SPGE et la mise en œuvre effective d'une application d'interprétation des données d'inspections visuelles des réseaux d'égouttage (MERAIV) ;
- la réalisation d'études hydrologiques et hydrauliques préventives ou curatives contre les problèmes d'inondations ;
- le rôle de proximité auprès des communes pour les questions liées à l'assainissement ;
- la mission d'appui cartographique interne pour les différents services de l'INASEP (Bureau d'études, exploitation des ouvrages, Distribution d'eau...);
- la participation active aux groupes de travail organisés par la SPGE dans le domaine de la gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement (GT SIG, GT avis sur permis, GT InfoAsset...).

En matière de curage et d'endoscopie des réseaux d'égouttage, le service de curage proposé depuis 2020 aux communes affiliées à l'AGREA permet de répondre aux besoins de ces communes. Ainsi, en 2022, 14 dossiers ont été suivis par l'intermédiaire de ce marché-cadre, représentant 9 km de réseaux curés et endoscopés. En ce qui concerne le plan post-flooding visant à vérifier l'état des réseaux d'égouttage dans les zones inondées en juillet 2021, le Service GRE a suivi le curage et l'inspection télévisuelle de 37 km de réseaux d'égouttage durant cette année, répartis dans 14 communes ; les opérations se terminent en ce début d'année 2023. On peut également noter, en 2022, le début des opérations de curage et d'inspection des réseaux de collecte sous voiries régionales, dans le cadre du protocole de partenariat conclu entre la SPGE, le SPW et la SOFICO.

En ce qui concerne le cadastre des réseaux d'égouttage, les activités se sont concentrées en 2022 sur les réseaux d'égouttage impactés par les inondations de juillet 2021. Une partie de ce cadastre est réalisée depuis 2022, par une équipe de techniciens de l'INASEP ; le solde étant réalisé par des prestataires spécialisés, désignés suite à une procédure de marché public (marché-cadre).

Enfin, signalons que l'accroissement du volume d'activité lié aux cadastres et à l'inspection télévisuelle des réseaux d'égouttage a permis d'engager en 2022 une ingénieure en gestion des réseaux pour le suivi de ces dossiers, ainsi que pour l'appui ponctuel à la réalisation d'études hydrauliques.

3.3.2 Dossiers réalisés en 2022

Dossiers de « Cadastre » de réseaux traités

Le tableau ci-dessous reprend les dossiers de cadastre poursuivis en 2022.

CODE DOSSIER SPGE	ÉTAT	LIBELLÉ	MONTANT € HTVA
02021/06/I014	DFI	Cadastre BT de la STEP de Hogue	€ 3 044,00
02022/06/I011	DFI	Cadastre BT de la STEP de Monin	€ 3 610,00
02022/06/I007	EA	Cadastre BT de la STEP de Gelbressée (partie 1 Marchovelette)	€ 7 250,00
02022/06/I010	DFI	Cadastre BT de la STEP de Maison (Saint-Gérard)	€ 7 384,00
02022/06/I020	EA	Cadastre et inspections visuelles préalables aux dossiers PIC	€ 14 948,00
02022/06/I021	EA	Cadastres préalables aux inspections postflooding (Get Up Wallonia)	€ 71 290,00
02022/06/I014	DFI	Cadastre BT de la STEP de Purnode	€ 6 432,00
02021/06/I013	DFI	Cadastre BT de la STEP de Sart-Saint-Laurent (complément rue Boccart)	€ 938,00
02022/06/I013	DFI	Cadastre Profondeville – quartier de la Hulle	€ 6 075,00
02019/06/I038	EA	Cadastre de Jambes - Vigneroulle	€ 8 140,00
02022/06/I016	EA	Cadastre BT de la STEP de Vitriaval – Le Roux	€ 16 787,00
02022/06/I018	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Falmignoul	€ 10 805,66
TOTAL			€ 156 703,66

Dossiers de curage et d'endoscopie

Le tableau ci-dessous détaille les dossiers de curage et d'endoscopie suivis et facturés en 2022.

CODE DOSSIER SPGE	ÉTAT	LIBELLÉ	MONTANT € HTVA
02019/06/I048	DFI	Hanzinne – diverses rues	€ 33 971,05
02019/06/I048	DFI	Boignée – diverses rues	€ 23 490,16
02019/06/I048	DFI	Bonsin rue du Mayeur	€ 1 482,95
02019/06/I048	DFI	Andenne – Avenue du Roi Albert 1er	€ 375,00
02019/06/I048	DFI	Florennes – rue de Mettet	€ 1 011,29
02019/06/I048	DFI	Yvoir – rue Bois Devant Houx	€ 1 054,50
02019/06/I048	DFI	Tongrinne – rue Saint-Hubert	€ 5 792,44
02019/06/I048	DFI	Morialmé – diverses rues	€ 18 131,56
02019/06/I048	DFI	Gembloux – inspections préalables PIC	€ 2 233,40
02019/06/I048	DFI	Parc résidentiel de Hogue	€ 14 007,48
02019/06/I048	DFI	Villers-le-Gambon – rue du Curé	€ 2 248,81
02019/06/I048	DFI	Sombrefe – Chaussée de Nivelles	€ 600,00
02019/06/I048	DFI	Barvaux-Condroz – rue du Harleux	€ 750,00
02019/06/I048	DFI	Saint-Gérard – rue de la Fontaine	€ 911,85
02021/06/I001	EA	Curages - inspections visuelles post-flooding (Get Up Wallonia)	€ 274 930,15
02022/06/I019	EA	Protocole voiries régionales – N922 Sart-Eustache	€ 8 923,66
TOTAL			€ 389 914,3

Les dossiers de curage et endoscopie suivis ont généré un montant d'honoraires total de 23 667,54 € en 2022.

Dossiers d'études hydrologiques et avis sur permis (rémunérés)

Le tableau ci-dessous détaille les études hydrologiques réalisées et facturées en 2022.

INTITULÉ (SIMPLIFIÉ)	ID	HONORAIRES
Etude hydrologique d'un fossé à Jeneffe	GRE-21-4768	€ 4 500,00
Etude hydrologique rue des Cafrans Onhaye	GRE-21-4800	€ 5 500,00
Etude hydraulique rue de la Fontaine (St-Gérard)	GRE-21-4822	€ 4 600,00
Etude hydraulique rue d'Anseremme Dréhanche	GRE-21-4830	€ 5 200,00
Dimensionnement d'un bassin d'orage sur collecteur à Ciney	/	€ 5 175,00
Etude hydraulique à la rue de Monin	GRE-21-4873	€ 4 500,00
Etude hydrologique et hydraulique à la rue Marcel Lecomte à Wépion	GRE-21-4872	€ 31 980,00
Avis sur lotissement – rue de la Campanule Rochefort	GRE-22-5024	€ 862,50
Avis sur lotissement – rue du Pachy Rochefort	GRE-22-5056	€ 718,75
Analyse d'une étude hydraulique à Bonneville	GRE-22-5088	€ 2 156,25
	TOTAL	€ 65 192,50

Les études hydrologiques et avis sur permis d'urbanisme réalisés en 2022 ont généré un montant d'honoraires total de 65 192,50 €.

Dossiers de reconnaissance d'égouts par caméra de zoomage

Le tableau ci-dessous reprend les campagnes de reconnaissance d'égouts par caméra de zoomage réalisées en 2022.

INTITULÉ (SIMPLIFIÉ)	ID	HONORAIRES
Villers-le-Gambon, rue du Curé	GRE-22-4929	€ 212,75
Andenne, zoning de Seilles	GRE-22-4947	€ 3 315,00
Andenne, ancien bief du Samson à Thon	GRE-22-4954	€ 465,00
Sambreville, site de la Feutrerie	GRE-22-4971	€ 535,00
	TOTAL	€ 4 527,75

Les campagnes de reconnaissance d'égouts par caméra de zoomage réalisées en 2022 ont généré un montant d'honoraires total de 4 527,75 €.

3.3.3 Conclusions pour l'année 2022

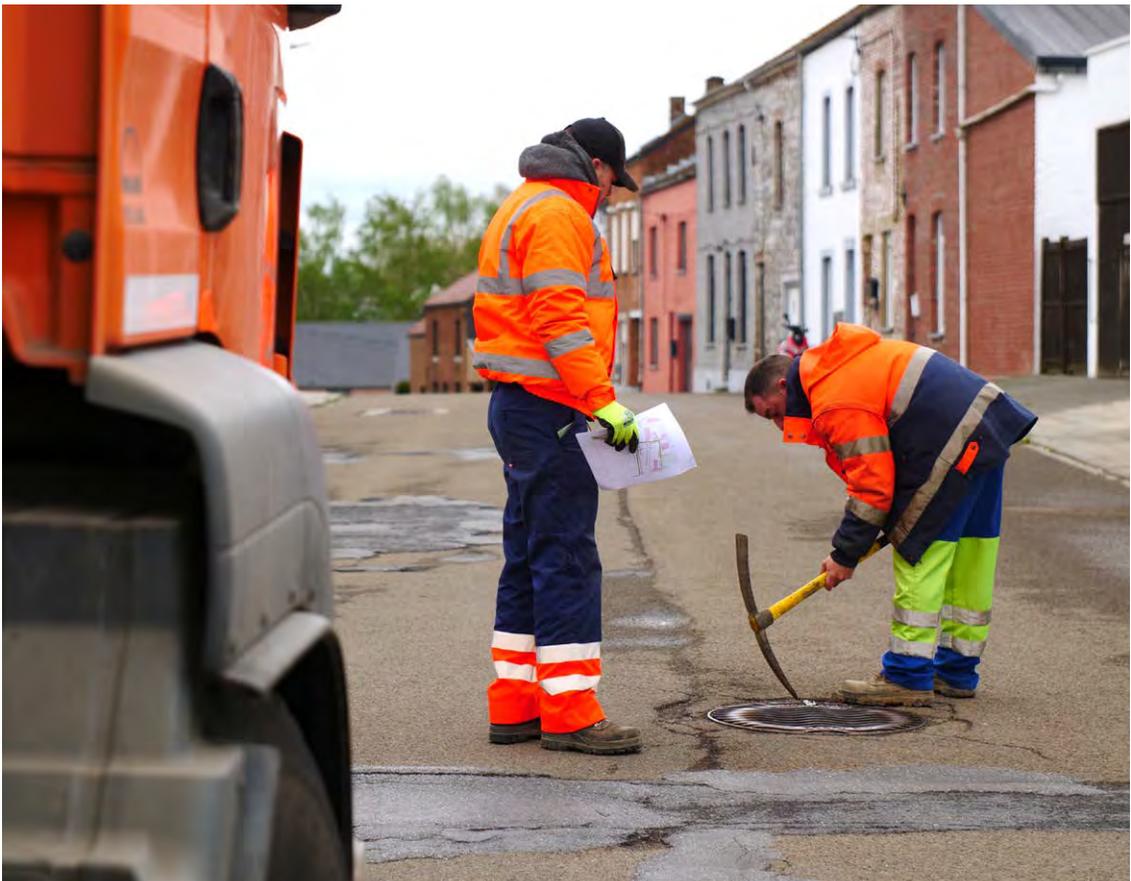
En 2022, l'activité du Service Gestion des Réseaux (GRE) s'est focalisée sur la gestion des conséquences des inondations survenues en juillet 2021 dans plusieurs communes de la Province de Namur notamment. Les réseaux d'égouttage potentiellement touchés par ces inondations ont été cadastrés, curés et endoscopés, afin d'évaluer leur état structurel et fonctionnel en prévision de leur réhabilitation ou leur reconstruction le cas échéant. Par ailleurs, le volume d'études hydrologiques et hydrauliques a connu une nette augmentation en 2022 des suites des inondations de juillet 2021, avec pour objectif d'étudier et de proposer des solutions techniques de gestion des eaux aux communes impactées.

Par ailleurs, le Service GRE a poursuivi et renforcé sa mission d'assistance à la gestion patrimoniale préventive des réseaux d'égouttage des communes affiliées à l'AGREA, au travers des missions de curage préventif, de reconnaissances visuelles d'égouts, d'expertise dans le domaine de la gestion des eaux des développements urbanistiques, ou encore de cartographie numérisée des réseaux.

Enfin, depuis le début de cette année 2022, le Service GRE assure en interne une partie des prestations de cadastre des réseaux d'égouttage ; le solde étant réalisé par des prestataires spécialisés dans ce domaine et désignés suite à une procédure de marché public.



Inondations liées aux eaux de ruissellement, suite à un événement pluvieux exceptionnel en zone rurale



Curage de réseaux d'égouttage par une société spécialisée, au moyen d'une hydrocureuse

3.3.4 Perspectives 2023

Les tendances suivantes sont attendues en 2023.

- Augmentation du linéaire de réseaux d'égouttage à curer et à endoscopier.
 - Fin du plan post-flooding.
 - Curages et endoscopies en vue d'améliorer la connaissance précise des tracés et de l'état des réseaux d'égouttage dans une optique d'amélioration de la qualité des masses d'eau, à l'initiative de la SPGE.
 - Curage et entretien préventif des réseaux d'égouttage à l'initiative des communes (gestion patrimoniale des réseaux).
 - Inspections visuelles des réseaux de collecte sous voiries régionales (protocole SPGE – SPW – SOFICO).
 - Autres demandes spécifiques.
- Renforcement du rythme de cadastre des réseaux d'égouttage, conformément aux objectifs fixés par la SPGE, suite à une année 2022 marquée par la transition après l'arrêt de la collaboration avec VIVAQUA dans ce domaine.
- Continuité dans le suivi des dossiers d'études hydrologiques et hydrauliques de lutte contre les inondations, faisant suite aux inondations de juillet 2021. Le carnet de commandes dans ce domaine est ainsi rempli pour cette année.
- Continuité dans les services d'appui technique à la gestion patrimoniale des réseaux rendus dans le cadre de l'AGREA (gestion d'un portail web SIG pour l'accès des affiliés aux données relatives aux réseaux et à l'assainissement, remise d'avis en matière de gestion des eaux de projets urbanistiques, inspections visuelles simplifiées des égouts par caméra de zoomage, appui technique en matière d'assainissement et de gestion des réseaux, appui à la vérification et au recensement des raccordements particuliers au réseau d'égouttage...).

Enfin, en 2023, le Service GRE s'inscrit dans une opération pilote pour la Gestion Intégrée de l'Egouttage communal (GIEg). Cette démarche, initiée et financée par la SPGE à l'échelle de la région wallonne, vise à identifier et chiffrer les moyens à mettre en œuvre pour assurer une gestion efficiente des réseaux d'égouttage, en prévision de leur reprise ultérieure en gestion par les Organismes d'Assainissement Agréés (OAA). Ces opérations seront réalisées dans quelques zones pilotes sélectionnées sur base des critères arrêtés par la SPGE.



Agent du Service Gestion des REseaux d'égouttages (GRE)

3.4 SERVICE ÉTUDES ARTENCO

3.4.1 Introduction

Ce rapport pour le Bureau d'étude ARTENCO souligne une nouvelle fois le panel des activités gérées, riches et diversifiées. Notre activité s'inscrit toujours plus dans un contexte de prise de conscience d'une réalité axée sur l'avenir. Un avenir où la notion d'utilisation rationnelle de l'énergie et de valorisation de nos ressources prend tout son sens.

C'est dans cette réalité et au travers de sa mission complète d'auteur de projet, que le Bureau d'études veille à acquérir de nouveaux réflexes, indispensables pour qu'il s'inscrive dans cette continuité innovante et créatrice.

L'ensemble des métiers du Bureau d'études poursuit sa route, parsemée de défis stimulants.

3.4.2 Composition du Bureau ARTENCO

Début 2022, le Bureau d'études ARTENCO comptait 10 collaborateurs.

Et notamment :

- un chef de service
- une cheffe de service adjointe
- 4 architectes chefs de projets
- 1 graduée HVAC
- 1 agent technique chef de projets
- 3 dessinateurs

Ainsi que 3 collaborateurs en sous-traitance :

- 1 ingénieur civil en construction
- 1 ingénieur industriel électricité
- 1 dessinateur stabilité

L'automne est marqué par un départ, mais surtout par l'arrivée de deux nouveaux architectes qui prennent rapidement leurs marques et assument plusieurs projets, dont deux projets PRR (Plan pour la Reprise et la Résilience).

Malgré ces arrivées, l'équilibre n'est toujours pas atteint, de nouveaux profils sont attendus pour assumer la charge de travail importante, en étude et en chantier. Nous avons besoin de collaborateurs soudés, efficaces, avec une même vision d'avenir, une équipe solide.

3.4.3 Evolution de l'activité en 2022

Le Bureau d'études assume 3 dossiers PRR confiés par la Province :

- la Citadelle (Ecole Hôtelière de la Province de Namur) de Namur,
- le Campus,
- l'EPASC (Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences) de Ciney.

La gestion de ces PRR implique de répondre à de nouveaux objectifs stricts en matière d'énergie. De nouvelles normes sont imposées et demandent des compléments de formation et une mobilisation importante de ressources.

Le projet de la piscine de Jambes est lui, sur les rails, avec un budget revu à la hausse, qui avoisine les 8 000 000,00 € TVAC.

À côté de ces nouveaux défis, le Bureau d'études poursuit ses missions « courantes » auprès des communes : les dossiers de rénovation d'écoles, de halls des sports, de salles des fêtes...

Notre objectif budgétaire pour cette année 2022 était d'atteindre les 1 250 000 €.

3.4.4 Dossiers traités en 2022

Durant 2022, le Bureau d'études ARTENCO a traité 62 dossiers à des stades différents. Ils sont répartis comme suit :

ID	DOSSIER	STADE	MONTANT
ID4861	ID4861-AVPS-PRR Ecole de Bonneville	FAV	4 000,00
ID3127	ID3127-Refact essais de sol compl. mur rue Villenv	FAV	2 191,61
ID4713	ID4713-PJT-Aménagement 2 classes Ecole de Bonnevil	PJT	18 659,43
ID2381	ID2381-DFI-Rénovation école de Bioul - Lot 2	DFI	1 854,80
ID2381	ID2381-DFI-Rénovation école de Bioul - Lot 1	DFI	18 716,57
ID2069	ID2069-DFI-Javingue Sevry construc maison village	DFI	18 293,06
ID4817	ID4817-PJT-PPT Ecole de Villers-Deux-Eglises - Lot 2	PJT	4 375,00
ID4817	ID4817-PJT-PPT Ecole de Villers-Deux-Eglises	PJT	4 480,19
ID2738	ID2738-DFI-Salle du Bailly à Cul Des Sarts	DFI	13 140,44
ID4917	ID4917-AVPS-Hall sportif J-P Burny	FAV	6 651,14
ID5023	ID5023-AVPS-Rénovation mur cimetière de Bouvignes	FAV	4 210,63
ID2236	ID2236-DFI-Rénovation mur de Bouvignes	DFI	10 360,12
ID4949	ID4949-REF-Hall sportif J-P Burny-BG6/Teenconsulti	FAV	1 060,38
ID4949	ID4949-REF-Hall sportif J-P Burny-Teenconsulti	FAV	3 294,23
ID4949	ID4949-REF-Hall sportif J-P Burny-BG6	FAV	3 775,00
ID4605	ID4605-DFI-Rempl. Prod. Ecs hall sportif JP Burny	DFI	1 875,00
ID5019	ID5019-AVPS-Rénovation mur du cimetière Hanret	FAV	4 000,00
ID5018	ID5018-AVPS-Rénovation mur du cimetière Branchon	FAV	4 000,00
ID5158	ID5158-FOR-Etude stabilite salle comm. St Germain	FAV	1 437,50
ID2927	ID2927-DFI-Placement ascenseur au Centre Culturel	DFI	10 071,10
ID2333	ID2333-ADJ-Isol et mise conf future bibliothèque	ADJ	9 463,73
ID2139	ID2139-DFI-Eglise Hanzinne remplacement plafond	DFI	12 133,12
ID3019	ID3019-DFI-Transformation école de Patignies	DFI	37 138,87
ID4901	ID4901-REF-PRR Nouvelle maison communale	FAV	135,00
ID4901	ID4901-REF-PRR Nouvelle maison communale-BG6	FAV	7 685,00
ID4692	ID4692-PJT-Ecole de Gedinne renov toiture plate	PJT	4 378,52
ID4467	ID4467-DFI-Création annexe aux Arpents-Verts Houdr	DFI	17 208,16
ID4661	ID4661-PJT-PPT 2021 Ecole de Gedinne nouveau préau	PJT	4 375,00
ID4812	ID4812-AVPS-Renov anc. piscine et hall des sports	FAV	17 555,04
ID4296	ID4296-DFI-Parking Pichelotte	DFI	-1 386,85
ID2054	ID2054-DFI-Construction maison Hastiéroise	DFI	40 859,43
ID5509	ID5509-PJT-REEMPL. Chaudières hall omnisport	PJT	8 580,33
ID4527	ID4527-DFI-Toiture atelier communal Onoz	DFI	2 502,56
ID2936	ID2936-DFI-Tranformation école de Surice	DFI	37 482,15
ID1552	ID1552-PJT-Amenag. terrain multisports-Arrêt PJT	PJT	4 635,86
ID2955	ID2955-DFI-Hall de sports Ramillies	DFI	20 405,31
ID4860	ID4860-AVPS-Hall omnisport PRR infra	FAV	9 201,93
ID4859	ID4859-AVPS-HALL Omnisport PRR énergie	FAV	9 201,93
ID4859	ID4859-REF-HALL Omnisport PRR énergie-BG6	FAV	4 341,25
ID4860	ID4860-REF-HALL Omnisport PRR infra-Teenconsulting	FAV	19 975,50
ID4592	ID4592-PJT-PPT Ecole de Ligny	PJT	57 428,37
ID4493	ID4493-PJT-Rénovation vitraux église St Servais	PJT	4 469,78

ID	DOSSIER	STADE	MONTANT
ID3127	ID3127-ADJ-Rénovation mur rue de Villenval Maizère	ADJ	17 489,23
NCAE A	NCAE AC Sombreffe-Extourne	PJT	27 690,00
ID4438	ID4438-DFI-Rempl chaudières bat communaux Phase 7	DFI	4 719,82
ID4501	ID4501-PJT-Rénovation piscine de Jambes-Permis uni	PJT	40 770,48
ID4501	ID4501-PJT-Rénovation piscine de Jambes-Compl. PEB	PJT	55 108,36
ID4501	ID4501-PJT-Rénovation piscine de Jambes	PJT	212 335,19
ID4599	ID4599-CPL-Site Hastendon-centre maitrise/parking	FAV	55 122,04
ID4501	ID4501-AVP-Rénovation piscine de Jambes	AVP	102 206,96
ID5106	ID5106-AVPS-PRR Tamines	FAV	10 861,25
ID5106	ID5106-AVPS-PRR Ciney Beauraing Florennes	FAV	6 611,88
ID5097	ID5097-AVP-PRR HEPN Citadelle Namur-Lot 1	AVP	78 243,25
ID5097	ID5097-AVP-PRR HEPN Citadelle Namur-Lot 2	AVP	47 452,50
ID5106	ID5106-AVP-PRR Tamines	AVP	49 443,75
ID5106	ID5106-REF-PRR Tamines-BG6	FAV	6 095,00
ID5106	ID5106-REF-PRR Ciney Beauraing Florennes-BG6	FAV	11 270,00
ID2783	ID2783-DFI-Hôtel de police réfection toiture	DFI	2 339,71
ID4667	ID4667-AVPS-Esquisse aménagement après démol hôpital	FAV	-4 922,20
ID3177	ID3177-AVPS-Démolition ancien hôpital-esquisse	FAV	4 922,20
ID2659	ID2659-DFI-Remplacement chaudière CPAS Dinant	DFI	762,93
ID2029	ID2029-ADJ-Création terrain foot synthétique	ADJ	4 989,89

- FAV : 24
- Avant-projets : 4
- Projets : 13
- Mises en adjudication : 3
- DFI : 18



Eghezée // Ascenseur du Centre culturel

3.4.5 Récapitulatif des produits financiers 2022

Suivis de chantier

Suivis de chantiers en tant que fonctionnaire dirigeant : 19 721 163 € d'états d'avancement contrôlés.

Des différentes études et suivis de chantiers

En découle une facturation d'honoraires pour 2022 qui s'élève à 1 197 728 €.

3.4.6 Conclusions pour l'année 2022

Les perspectives évoquées dans le Rapport d'activités de 2022 sont atteintes et même dépassées dans un contexte très positif au niveau financier.

Au niveau humain, le bilan est un peu plus mitigé dans le sens où le déséquilibre marqué entre charges de travail et ressources disponibles s'accroît encore cette année.

3.4.7 Perspectives 2023

L'année 2023 marquera la clôture des dossiers Plan Piscines. Les quatre piscines étudiées, Biesme, Couvin, Florennes et Auvélais sont réceptionnées provisoirement et se terminent sur un succès. Elles nous auront permis d'appréhender des techniques spéciales spécifiques et par conséquent ajoutent une plus-value aux compétences de notre Bureau d'études.

Le chantier piscine de Jambes devrait lui, débuter au milieu de l'été 2023 et s'étendre sur une grosse année.

Les dossiers PRR bâtiments scolaires devront être finalisés.

Enfin, le Bureau d'études espère encore pouvoir s'étendre de façon à parfaire la qualité de ses réponses aux affiliés.



3.5 SERVICE COORDINATION SÉCURITÉ-SANTÉ (CSS)

3.5.1 Introduction

L'année 2022 a été caractérisée par un nombre important de plans généraux de sécurité et santé pour les différents Bureaux d'études SERVEG, ARTENCO et Assainissement et également pour la SWDE notamment :

- le collecteur, la conduite de refoulement et le pompage du Hameau à Assesse ;
- le cheminement cyclable Fau Sainte-Anne à Gesves ;
- les travaux d'assainissement de la carrière du Bâtis à Rivière ;
- l'égouttage de la chaussée de Namur et chaussée de Charleroi à Sombreffe ;
- la création d'une station de pompage à Champion ;
- l'aménagement de deux classes à Bonneville ;
- l'aménagement de l'école de Ligny ;
- la rénovation de la piscine de Jambes ;
- la rénovation des vitraux de l'église St Servait à Dourbes ;
- le collecteur de Heure ;
- la pose de l'aqueduc d'Emptinal ;
- le raccordement au réseau d'égouttage d'Evrehailles ;
- l'adduction d'eau du Zoning Condrolys à Emptinne ;
- la création du Ravel de Florennes, Mettet ;
- la réfection de la rue Sous le bois de Mont ;
- la rénovation du domaine Fosse Dondaine de Hastière.

Également de nombreux dossiers de moyenne et grande ampleur qui ont été suivis en phase exécution :

- les stations d'épuration d'Assesse et de Spontin ;
- la rénovation des piscines de Sambreville, Biesme, Florennes, Couvin ;
- la rénovation du Hall sportif de Fernelmont ;
- la rénovation du Hall sportif de Jemeppe-sur-Sambre ;
- le collecteur et distribution d'eau de Spontin – Dorinne – Durnal ;

Le nombre de coordinateurs pour ce service a été maintenu à 2,5 équivalents temps plein pour gérer la charge de travail.

Un agent administratif est affecté à mi-temps pour ce service afin d'assurer les tâches de secrétariat technique des coordinateurs.

Le département a continué à améliorer les outils de méthodologie de travail en collaboration avec les services administratifs, de direction de travaux et des différents Bureaux d'études et financiers.



Couvin // Echafaudages // Rénovation de la piscine

3.5.2 Dossiers traités en 2022

Nous avons réalisé en 2022 des tâches de coordinateur sécurité et santé en phase projet et/ou en phase réalisation détaillées comme suit :

- stations d'épuration : 5 dossiers ;
- collecteurs : 6 dossiers ;
- sous-traitance pour la SWDE : 7 dossiers ;
- service bâtiment : 66 dossiers ;
- service Égouttage-voirie : 48 dossiers ;
- Distribution d'eau : 3 dossiers.

Soit un total de 135 dossiers

De manière non exhaustive, on peut notamment citer les dossiers ci-dessous suivis par nos coordinateurs.

Pour le Service ARTENCO :

- l'isolation de la future bibliothèque à Éghezée ;
- la réfection de la toiture du centre communal de Ligny ;
- la rénovation intérieure de la cure de Sombreffe ;
- le nouveau pont sur le Samson à Thon ;
- la Maison Hastiéroise (phase 2) ;
- l'amélioration énergétique de l'école de Falmignoul ;
- la salle de la Mirande à Celles.

Pour le Service SERVEG :

- la voirie rue Saint Mort entre Andenne et Ohey ;
- la gestion de l'écoulement rue du Village à Franc-Waret ;
- l'aménagement du carrefour du Jodion à Soye ;
- l'aménagement d'un parking et voiries de l'école de L'Envol à Faulx-les-Tombes ;
- les travaux de voirie et égouttage pour la rue des Glaceries à Moustier ;
- la reprise des eaux d'écoulement dans le Houyoux rue des Prés à Saint-Servais ;
- la reprise de l'égouttage rue Joseph Servais et rue des Verrières à Jambes ;
- l'aménagement de la rue de Gesves à Ohey ;
- l'aménagement du quartier de l'église à Boignée ;
- la rue Mahène à Foy Notre Dame ;
- la rue du Congo à Jemelle ;
- les trottoirs rue de la Maladrerie à Florennes ;
- la voirie et l'égouttage à Montegnet ;
- la rue d'en Haut à Dorinne ;
- les rues de l'Écluse et de l'Île à Anhée ;
- la rue de Serinchamps à Hogne ;
- la voirie rue Chant des Oiseaux à Stave ;
- la réfection voiries à Falmignoul ;
- la rue des Vignes à Hastière ;
- l'entretien voiries 2021 à Yvoir ;
- le quartier Gayolle à Evrehailles ;
- la rue sous l'Église à St-Gérard ;
- la réfection rue de Philippeville à Dinant ;
- la tranchée 1P30 Piscine de Florennes ;
- la rénovation du pont de Treignes sur le Viroin (encore en cours) ;
- la voirie et l'égouttage de la rue d'Alvaux à Hamois (encore en cours) ;
- la réfection de la rue des Aubépines à Han-Sur-Lesse (encore en cours) ;
- la voirie et l'égouttage rue Cap. Hubart à Stave (encore en cours).

Collecteurs et distribution d'eau :

- le collecteur d'Anthée – Onhaye ;
- le collecteur de Falmignoul ;
- le collecteur de Maizeret ;
- les collecteurs de Anthée ;
- l'adduction d'eau entre Florennes et Mesnil ;
- l'adduction d'eau entre Samart et Chaumont ;
- le renforcement des Installations DE rue de Quesval de Spontin ;
- l'adduction d'eau Hastière rue du Centenaire à Hastière ;
- le réservoir et la station de pompage à Blaimont ;
- l'adduction d'eau Florennes-Biesme ;
- la conduite d'adduction d'eau à Franc-Warêt – rue Sart Helman.

3.5.3 Récapitulatif des honoraires en 2022

Le Service Coordination Sécurité-Santé a dégagé des produits financiers pour un montant total de 244 220,55 € répartis comme suit

• En voirie-égouttage :	80 576,71 €
• En bâtiment :	142 893,86 €
• En assainissement :	8 299,98 €
• En distribution d'eau :	12 450,00 €

3.5.4 Conclusions pour l'année 2022

Au vu du suivi d'un nombre non négligeable de dossiers de tailles moyennes et importantes, mais également en termes de diversité de partenaires, cela a permis d'engendrer un chiffre d'affaires escompté pour ce département.

Le Service Coordination Sécurité-Santé a traité de nombreux dossiers, notamment pour le Service d'études SERVEG et pour des bureaux d'études externes (SWDE).



Fraire // Barrières de protection // Collecteur

3.5.5 Perspectives 2023

La finalisation du suivi de chantiers de nombreux dossiers, entre autres :

- les piscines de Sambreville, Couvin, Florennes et Biesme ;
- les steps d'Assesse, Spontin ;
- la Maison rurale de Florennes ;
- l'aménagement des sanitaires de l'école de St Aubin ;
- la réfection de l'école maternelle de Houyet ;
- la rénovation vitraux église St Servais de Dourbes ;
- la rénovation de la Grange de Boninne ;
- l'extension de l'école (2021) de Houyet ;
- la rénovation du Pont de Treignes sur le Viroin de Treignes ;
- les rues Trisogne et Marchapagne à Pessoux ;
- la rue Saint-Pierre de Dinant ;
- la rue Abbé Dessomme de Chaumont ;
- la rue d'Alvaux de Hamois ;
- la voirie et l'égouttage rue Cap. Hubart à Stave ;
- la rue des Aubépines à Han-Sur-Lesse ;
- les collecteurs de Falmignoul ;
- le réservoir/Station de pompage de Blaimont ;
- l'adduction d'eau de Florennes, Biesme ;
- l'adduction d'eau rue du Centenaire, PH2 à Hermeton-sur-Meuse ;
- les collecteurs et distribution d'eaux usées à Spontin – Dorinne – Durnal.

Le Service Coordination Sécurité-Santé a pour objectif d'assurer le suivi des chantiers étudiés en phase projet, notamment :

- la rénovation et l'extension de la station d'épuration de Ciney ;
- les steps de Falmignoul, Anthée et Maurenne ;
- la rénovation des collecteurs de Florennes ;
- le collecteur de Heure ;
- l'adduction d'eau du Zoning Condrols de Emptinne ;
- la pose aqueduc d'Emptinal ;
- le ViciGAL ;
- l'entretien voiries pluriannuel de Houyet ;
- l'allée de l'Air pur d'Hastière ;
- la réfection des chemins agricoles 2022 de Havelange, Méan ;
- le raccordement au réseau d'égouttage d'Evrehailles ;
- la création du Ravel de Florennes, Mettet ;
- la réfection rue sous le Bois de Mont ;
- la rénovation du domaine Fosse Dondaine de Hastière.

L'objectif sera de répondre aux attentes des différents partenaires et maintenir un chiffre stable pour ce secteur.



Biesmes // Barrières HERAS // Piscine



Chaumont // Sécurisation de la rue Abbé Dessomme

3.6 SERVICE MARCHÉS PUBLICS

3.6.1 Introduction

En 2022, le Service administratif du Bureau d'études (ADM) a renommé son appellation en « Service Marchés publics » tout en conservant son trigramme ainsi que ses missions d'assistance au Bureau d'études de l'INASEP et aux Services Supports.

De plus, cette année 2022 marque l'arrivée dans notre « Service Marchés publics » de notre nouvelle responsable juridique. Notre service se voit donc renforcé d'une expertise juridique que nous attendions afin de pouvoir améliorer et étoffer nos compétences internes ainsi que nos prestations à destination des affiliés. Notre responsable juridique a une double mission :

- elle conseille l'ensemble des services de l'INASEP sur des questions juridiques qui se posent dans les dossiers. Elle rend principalement des avis en matière de marchés publics, droit social, gouvernance... Chaque point passant au Bureau exécutif ayant un impact juridique est désormais soumis à son avis préalable. Elle coordonne également la mission de DPO assurée par le prestataire de services « Mielabelo » ;
- elle supervise l'ensemble du Service Marchés publics.

Par ailleurs, en octobre 2022, nous avons également recruté une nouvelle collaboratrice « gestionnaire de marchés publics » dans notre service. Elle remplacera, à terme, l'agent qui prendra sa pension bien méritée, en septembre 2023. Cet engagement permet d'anticiper le départ et de favoriser la transmission des connaissances nécessaires à la gestion courante des dossiers.

3.6.2 Activités 2022 du Service Marchés publics

Durant cette année 2022, l'utilisation de notre base de données 3P permet de montrer que notre Service Marchés publics a pu :

- Initier 250 nouveaux dossiers 3P ;
- Gérer/suivre en phase chantier 97 dossiers existants ;
- Réaliser l'élaboration des projets, l'attribution et l'exécution (partielle) de l'ensemble des dossiers du Plan Piscines. Le Plan Piscines dans son ensemble nous a demandé un effort particulier ainsi qu'une collaboration étroite notamment avec le Bureau d'études ARTENCO.

Notre base 3P nous permet, par ailleurs, d'assurer le suivi de l'ensemble des marchés publics en cours (à tous les stades depuis le contrat jusqu'au décompte final, hors réception provisoire effectuée) à savoir par catégorie :

ASS – Assainissement	50
BAT – Bâtiment	69
CSS – Coordination Sécurité et Santé	35
SEU – Exploitation	113
SGX – Services généraux	14
VEG – Voirie & Egouttage	149



3.6.3 Perspectives 2023

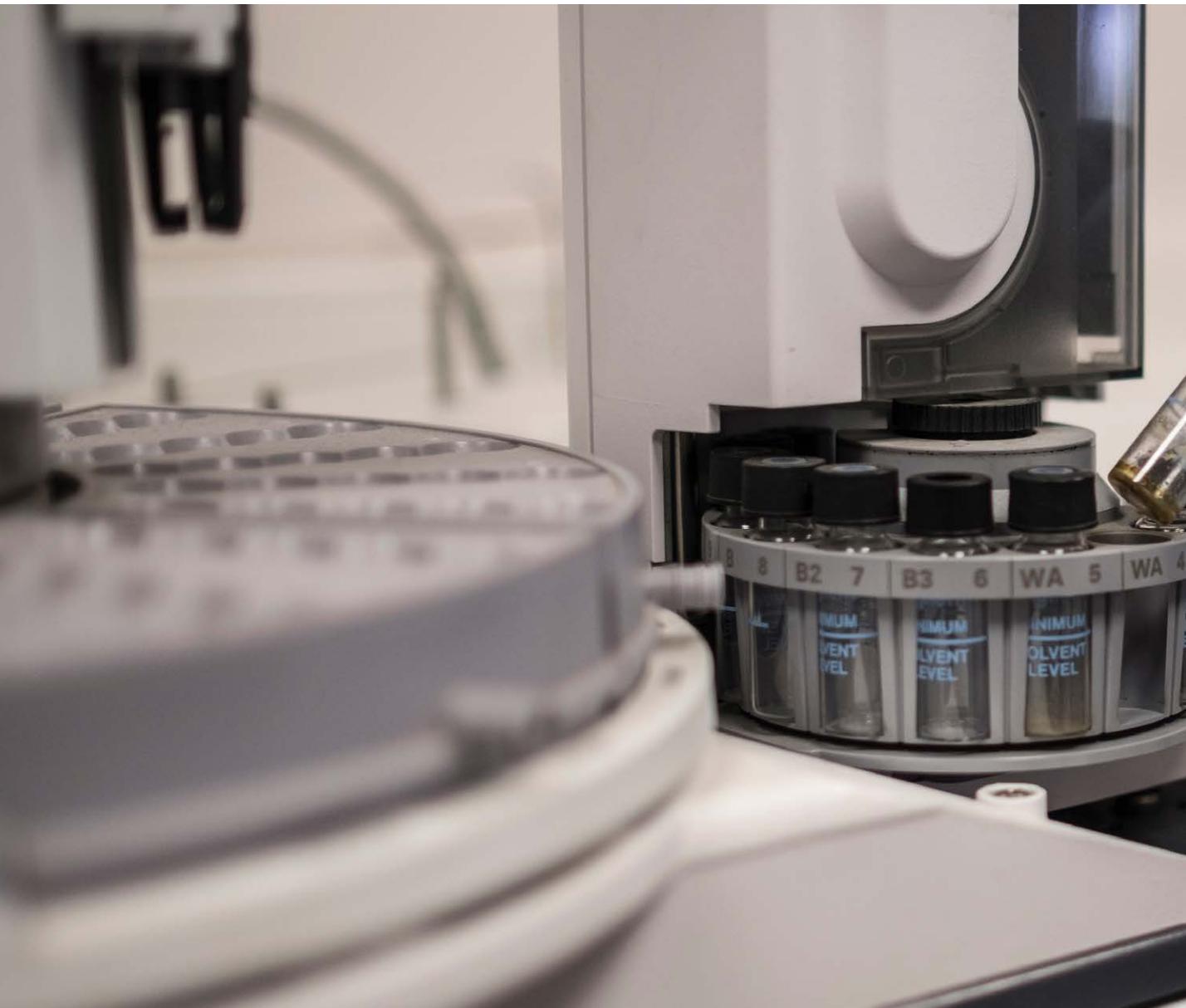
En 2023, l'ensemble des dossiers étudiés et suivis par notre Bureau d'études passera entre les mains de notre Service Marchés publics. Nous allons être particulièrement attentifs aux nouveaux défis suivant notamment.

- La gestion des dossiers du Service SERVEG sous-traités pour lesquels un suivi plus rigoureux est à apporter en notre qualité de superviseur. Nous sommes par ailleurs pouvoir adjudicateur pour une grande majorité de ceux-ci. Cela engendre plus de formalisme et de gestion administrative dans ces dossiers.
- Le suivi particulier des dossiers non finalisés du « Plan Piscines » pour lesquels la gestion, notamment administrative du suivi des états d'avancement ainsi que des avenants, demande une attention et des démarches plus spécifiques.
- La dématérialisation des procédures de réception des documents à l'attention des affiliés via la plateforme électronique de partage DynamicFlows. Il sera procédé à des tests avec certains dossiers d'uploads de documents de l'affilié à l'attention de l'INASEP via notre plateforme d'échange directement. En effet, la plateforme Nextcloud n'a plus vocation à être utilisée vu l'arrivée de notre GED (Gestion Electronique des Documents) par le biais de la plateforme DynamicFlows.

Notre Service Marchés publics se montre plus que jamais polyvalent et disponible pour l'ensemble des tâches requises dans les études que vous nous confiez.



Service Marchés publics // Classement des dossiers



CHAP. 4

LABORATOIRE



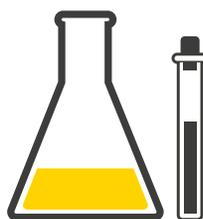
CHIFFRES CLÉS



3 544 échantillons analysés pour les clients privés



1 586 910 € d'honoraires



13 822 échantillons prélevés au total



15,7 équivalents temps plein



830 échantillons analysés pour les contrôles piscines
2 566 contrôles de légionelles

4.1 AVANT-PROPOS

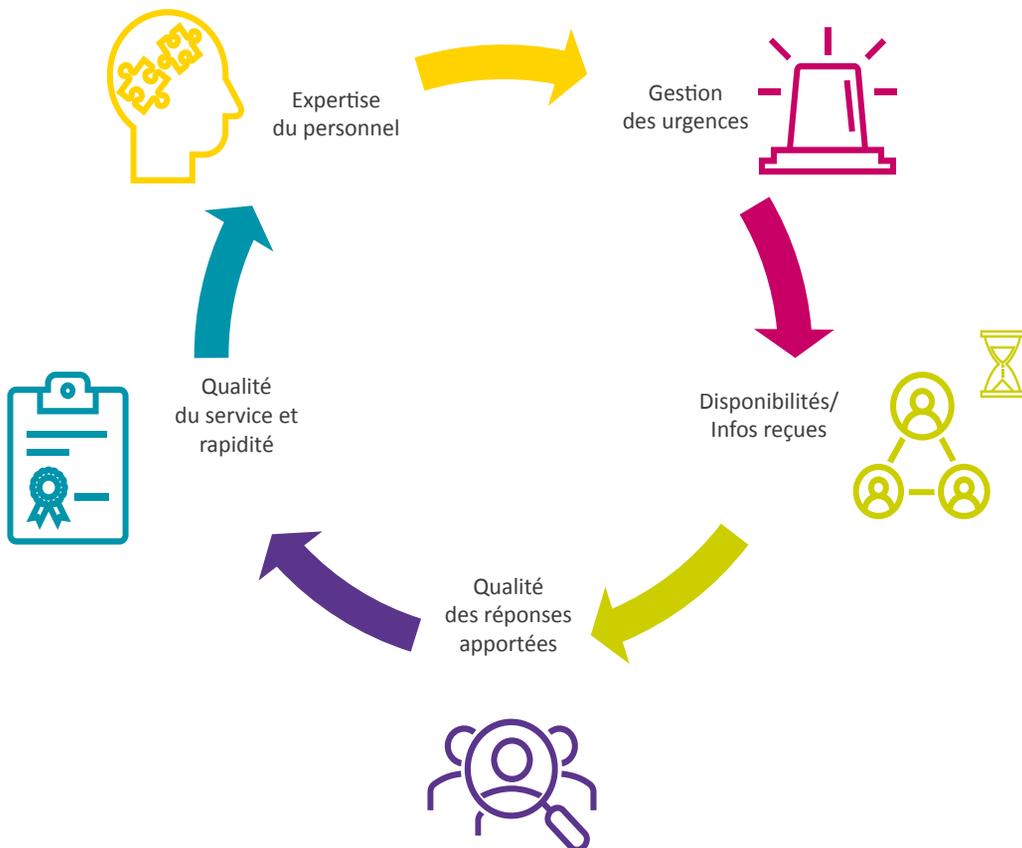
4.1.1 Mission du Laboratoire

Le Laboratoire a pour mission de proposer son expertise dans le domaine de l'eau auprès des services de l'INASEP, auprès d'autres services publics (communes ou intercommunales de la province de Namur et du Luxembourg, du Hainaut, BEP...), auprès des industriels et auprès des particuliers.

Le Laboratoire est spécialisé dans l'analyse de l'eau tout au long de son cycle d'un point de vue microbiologique et physico-chimique. Son domaine d'expertise commence par l'analyse de l'eau souterraine, se termine par l'analyse de l'eau de rejet de station d'épuration en passant par l'analyse dans les réseaux d'eau de distribution, d'eaux de piscines, d'eaux de surface, d'eaux chaudes sanitaires et eaux de refroidissement.

Notre Laboratoire joue un rôle essentiel dans le maintien de la qualité de l'eau distribuée pour la consommation humaine, dans la prise de décision pour de nouveaux traitements et dans leur suivi. Il intervient aussi dans le cadre des protections des captages. Il permet également le suivi des eaux usées, comme celles des stations d'épuration gérées par l'INASEP ou celles des industries pour répondre aux exigences SPW en matière de taxes ou de contrôles des normes de rejets.

4.1.2 Nos points forts



4.1.3 Mot du Directeur

Le chiffre d'affaires du Laboratoire est de 1 587 000 € en 2022, en augmentation de 14 % par rapport à 2021. Nous pouvons observer une augmentation bien nette des montants facturés et une légère augmentation du coût de la sous-traitance. Par rapport aux années de référence hors Covid-19 (2018 et 2019), nous constatons une forte augmentation de plus de 20 % du chiffre d'affaires net.

Le défi du Laboratoire est toujours de se positionner pour atteindre un équilibre financier suite à la perte du subside provincial (100 000,00 €). La menace croissante de certains laboratoires qui pratiquent des prix défilants toute concurrence est aussi un enjeu à prendre en compte pour l'avenir. Néanmoins nous avons aussi l'opportunité de développer des synergies avec d'autres laboratoires comme le nôtre (CILE, SWDE, CEBEDEAU...) afin de mutualiser certaines de nos activités telles que les achats, prélèvements, services...

Après les difficultés liées à la crise Covid-19 (fermetures piscines...), nous avons pu continuer la démarche entamée en 2021 et valoriser le travail dans le secteur des eaux usées, notamment industrielles, les prestations externes en matière de contrôles de l'eau de distribution et les contrôles « légionnelles », qui sont en forte augmentation. Comme beaucoup d'autres, nous avons évidemment été impactés par le contexte international qui a conduit à une forte augmentation des coûts des réactifs et consommables, des coûts de l'énergie et par effet sur l'inflation, des coûts salariaux.

N'ayant pu pratiquer qu'une indexation marginale de nos tarifs en 2021, une partie de l'augmentation des recettes a été compensée par ces augmentations de charges sur lesquelles nous n'avons malheureusement que peu de moyen d'actions. Une révision des tarifs a cependant été réalisée pour 2023 et nous remercions évidemment les clients du Laboratoire qui nous ont maintenu leur confiance dans ce contexte difficile.

Notons toutefois que, malgré ces difficultés, le bilan net du Laboratoire est en amélioration par rapport à 2021.

Profitez ici de cet espace pour mettre en lumière le travail de l'ensemble du personnel du Laboratoire qui a su maintenir son activité dans des conditions régulièrement difficiles, tout en gardant sa réactivité et la qualité de son travail ! Je veux souligner ici l'engagement du personnel qui a encore une fois réalisé un travail de qualité et de grande rigueur tout au long de l'année. Engagement et expertise sont deux valeurs vécues quotidiennement au service de nos clients et partenaires.

L'accréditation ISO 17025 pour les prélèvements et analyses d'eaux « propres » (eaux de distribution, eaux souterraines, eaux de piscines, eaux de baignade, eaux chaudes sanitaire...) permet au Laboratoire d'effectuer les contrôles imposés par la Région wallonne aux producteurs-distributeurs d'eau sur les eaux potables ainsi que le contrôle des bassins de natation tant publics que privés (eaux du bassin, eaux chaudes sanitaires et chloramines dans l'air). Plusieurs paramètres « eaux usées » ont également été accrédités lors des derniers audits externes de 2021 et sont entrés dans le scope d'accréditation en 2022.

Le développement continu de l'activité depuis de nombreuses années a conduit à ce que les locaux disponibles deviennent étriés et mal adaptés aux exigences liées au bien-être et au maintien de l'accréditation. Une action future est toujours nécessaire sur cette problématique. Faisons remarquer ici que le maintien de l'analyse des légionnelles par la technique de la « PCR », beaucoup plus rapide que la technique classique, est rendu délicat par ce manque de place.

Notons que les exigences de l'accréditation imposent un nombre supplémentaire de contrôles (blanc, échantillons de contrôle...) correspondant à environ 10 % du nombre total des analyses. La charge liée au maintien de l'accréditation s'accroît compte tenu des exigences de plus en plus renforcées de la norme ISO 17025.

La nouvelle version du LIMS ODOO est nettement plus conviviale et a permis des évolutions significatives dans le contact client (offre, consultation données, facturation) de façon à faire réellement rentrer le Laboratoire dans l'ère numérique. La gestion des devis et la facturation sont maintenant implémentées.

Le Laboratoire est agréé par la Région wallonne pour la réalisation des analyses officielles en matière de protection des eaux de surface contre la pollution : agréments de catégorie A et B, y compris la détermination de la toxicité aiguë par le test « Daphnia magna » (Ecotoxicité).

Le Laboratoire est également agréé par l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat pour effectuer les prélèvements et analyses des chloramines dans l'air des bassins de natation.

Le Laboratoire est agréé par l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire pour quelques paramètres et a étoffé sa demande d'agrément à d'autres analyses.

Enfin, afin de répondre aux exigences de l'Arrêté royal du 31 mai 2016 relatif à la protection de la santé de la population en ce qui concerne les substances radioactives dans les eaux destinées à la consommation humaine, notre Laboratoire a continué les programmes de prélèvements nécessaires tant pour l'INASEP que pour nos clients externes.

Le Laboratoire est aussi agréé par la Région Bruxelles Capitale conformément à la réglementation relative aux permis d'environnement, pour toutes les analyses reprises dans son scope d'accréditation.

L'article 48 de l'AGW du 06.12.2018 relatif à la gestion et l'assainissement des sols définit les personnes autorisées à réaliser les prélèvements de sol au sens du Décret sols (« sol » : la couche superficielle de la croûte terrestre, y compris les eaux souterraines (...)). Deux préleveurs du Laboratoire sont agréés pour cet aspect et suivent les recyclages chaque année pour maintenir cette compétence.

Enfin, signalons que le permis d'environnement du Laboratoire a été renouvelé et est valable jusque 2040.

4.2 DÉVELOPPEMENT DU LABORATOIRE

4.2.1 Les changements des enjeux externes et internes pertinents



4.2.2. Quelques chiffres...



LE LABORATOIRE DE L'INASEP, C'EST

- 16 employés
- 41 ans d'existence
- 273 clients actifs



CERTIFICATION

- Accréditation ISO 17025
- Laboratoire agréé en Région Wallonne catégorie A et B
- Agrément AFSCA
- Agrément pour le prélèvement et les analyses des chloramines par l'agence de l'air et du climat
- Agrément pour l'ensemble de notre scope d'accréditation pour la Région Bruxelles Capitale
- Agrément Sols et Déchets pour les prélèvements



LE PERSONNEL DU LABORATOIRE

- 14,5 ETP en 2022
- 8 femmes et 8 hommes
- Des agents polyvalents : ils endossent le rôle d'administratif, techniciens, superviseurs...
- Compétences et expertise dans le domaine spécifique du cycle de l'eau



AU LABORATOIRE

- 137 738 paramètres répartis sur 13 822 échantillons ;
- 73 605 paramètres analysés au Laboratoire
- 2 728 rapports d'analyses ;
- 8 207 Contrôles qualité internes ;
- 28 campagnes de tests interLaboratoires ;

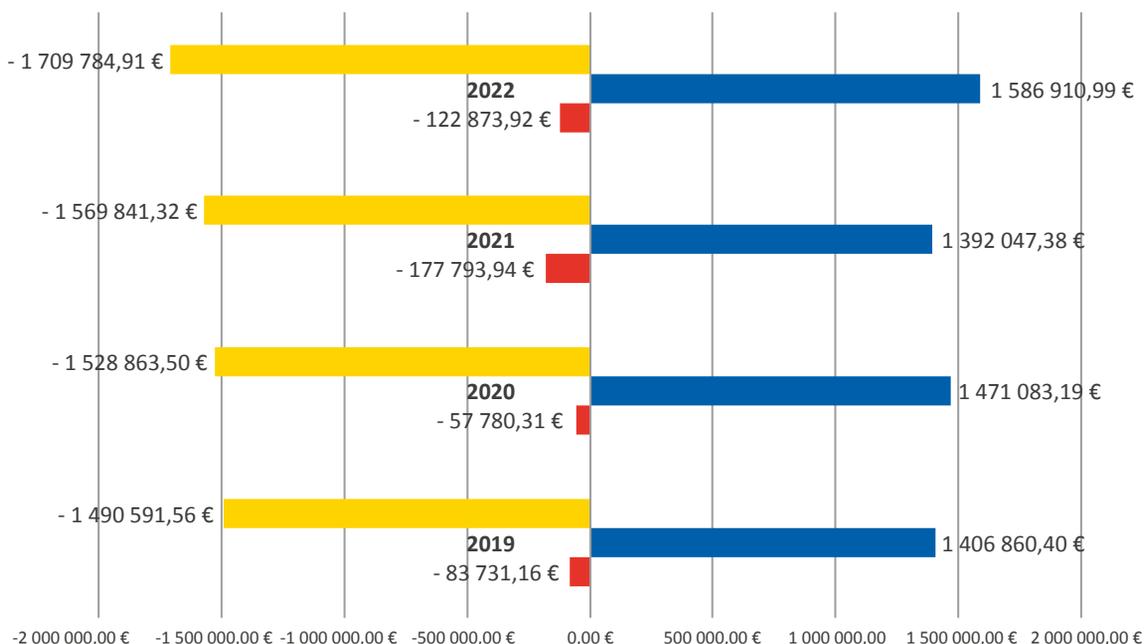


Laboratoire de bactériologie // Réalisation des germes revivifiables

4.2.3 Bilan 2022

Sur le plan financier, malgré l'essor des analyses de 14,0 %, le bilan du Laboratoire, bien qu'en nette amélioration, présente encore un solde financier négatif. Ceci peut s'expliquer entre autres par l'augmentation significative des charges du Laboratoire de 9 %, et par des services proposés à nos clients que l'on ne rémunère pas suffisamment (accompagnement client DE, taxes...). L'augmentation de l'activité à personnel égal, l'indexation partielle de nos prestations et les choix stratégiques que nous avons pris en 2022 suite au séminaire stratégique ont permis de diminuer significativement notre déficit par rapport à 2021.

Evolution budgétaire Laboratoire



Légende

■ Charges d'exploitation ■ Produits d'exploitation - ventes ■ Résultat d'exploitation

4.2.4. Conclusions

Au-delà des chiffres, le Laboratoire de l'INASEP n'a pas encore trouvé un équilibre financier qui lui permet d'envisager son avenir avec une totale sérénité, et en particulier d'engager des investissements significatifs dans ses infrastructures et ses équipements.

Les changements qui permettront la consolidation de notre budget seront répartis sur une période de plusieurs années et portent sur l'amélioration des points suivants.

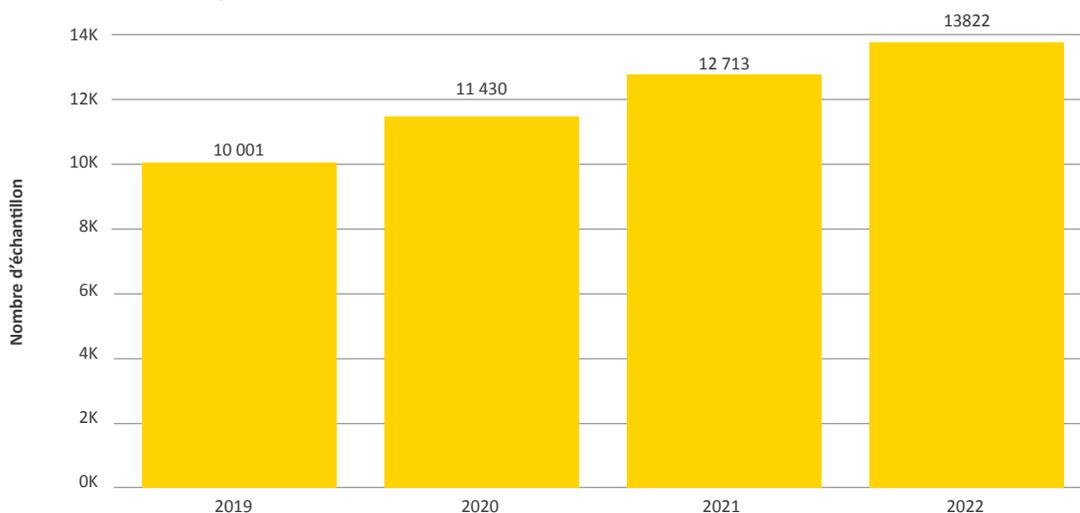
- Accentuation des services proposés en interne et vers d'autres OAA (études de dilution, prélèvements et analyses...).
- Accentuation de la collaboration avec d'autres laboratoires : achats groupés, répartition des analyses...
- Valorisation financière des prestations que nous offrons gratuitement.
- Atteindre un équilibre entre le résultat financier et la plus-value stratégique de notre activité, privilégier les collaborations avec nos affiliés.
- Développer des synergies entre le BEP-Provence et l'INASEP.
- Solidarité inter-service.
- Réaliser un Benchmark pour voir les domaines de travail les plus rentables.
- Optimisation des tournées de prélèvement dans le développement de nouveaux clients.
- Contrat piscine externe : revoir nos tarifs à la lumière des exigences de plus en plus complexes des clients.

En début 2023, nous avons continué nos actions telles que l'indexation de nos prestations à hauteur de 8 %, et une réflexion accrue sur le choix stratégique de nos clients pour atteindre un seuil de rentabilité plus élevé.

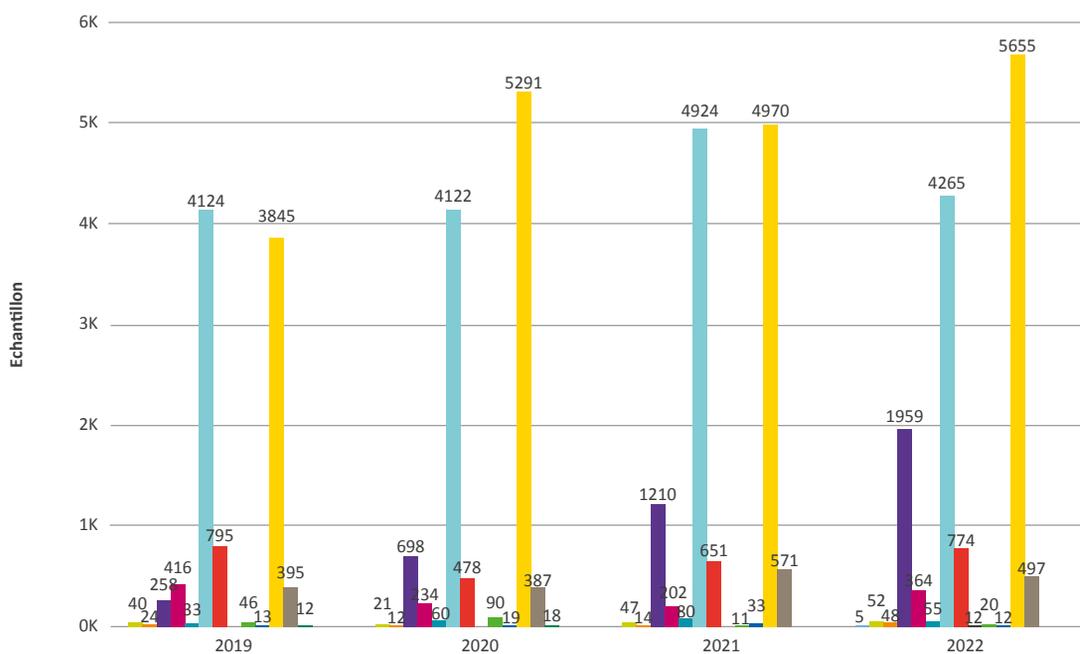
4.2.5. Analyses

En 2022, nous avons réalisé 13 822 analyses : ↗ 11,2 %.

Nombre d'échantillon par année



Echantillon par année et matrice

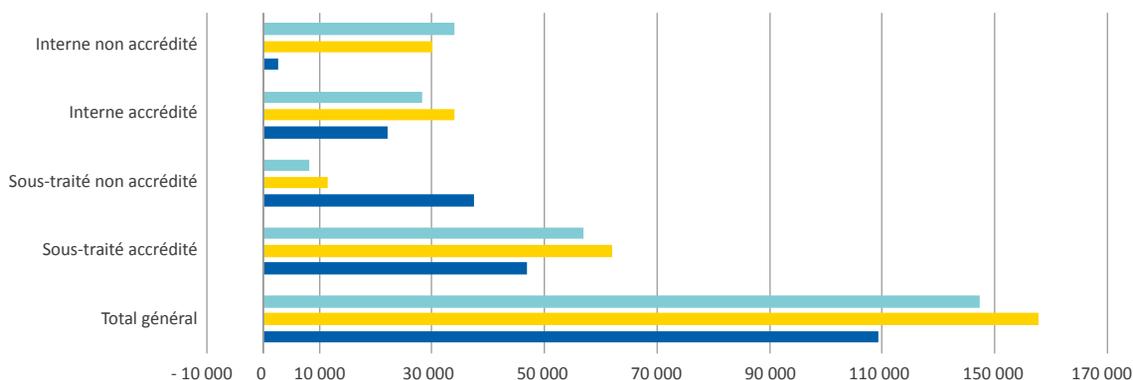


Légende

- AFSCA
- Air
- Divers
- Eau chaude/froide sanitaire
- Eau chaude/froide sanitaire piscine
- Eau de baignade
- Eau de distribution
- Eau de piscine
- Eau de piscine BXL
- Eau de refroidissement
- Eau de surface
- Eau de résiduaire
- Eau de souterraine
- Plage piscine

Evolution du nombre de paramètres

	NOMBRE DE PARAMÈTRES VALIDÉS		2021 VS 2022	
	2022	2021		
Bilan paramètre global	137 738	127418	8,10 %	↗
Accrédité Interne	62 034	57 031	8,77 %	↗
Non accrédité Interne	11 571	8 160	41,80 %	↗
Accrédité Externe	33 988	28 226	20,41 %	↗
Non accrédité Externe	30 145	34 001	-11,34 %	↘



Légende

■ 2022 ■ 2021 ■ 2020

Dans le secteur d'activités « DE »

	NOMBRE D'ÉCHANTILLONS ANALYSÉS VALIDÉS			2021 VS 2022		2020 VS 2022	
	2022	2021	2020				
Bilan analytique global	13 822	12 431	11 355	11,19 %	↗	21,73 %	↗
Global Eaux propres	4 856	5 279	4 534	-8,01 %	↘	7,10 %	↗
Eau de distribution global	4 284	4 598	4 069	-6,83 %	↘	5,28 %	↗
INASEP	2 032	2 535	2 192	-19,84 %	↘	-7,30 %	↘
Autres	2 252	2 063	1 877	9,16 %	↗	19,98 %	↗
Eau souterraine	503	568	386	-11,44 %	↘	30,31 %	↗
Eau de baignade	57	80	60	-28,75 %	↘	-5,00 %	↘
Eau de surface	12	33	19	-63,64 %	↘	-36,84 %	↘

Dans le secteur de la distribution d'eau, on peut observer une diminution par rapport à 2021 pour l'INASEP et une légère augmentation pour les clients externes. Pour l'INASEP ceci s'explique par l'adaptation du programme de contrôle en fonction d'une analyse des risques encourus, ce qui a permis d'alléger certains contrôles comme sur certains ouvrages de stockage intermédiaire, une rationalisation des points de contrôles en réseau ainsi que par une diminution du nombre de retests.

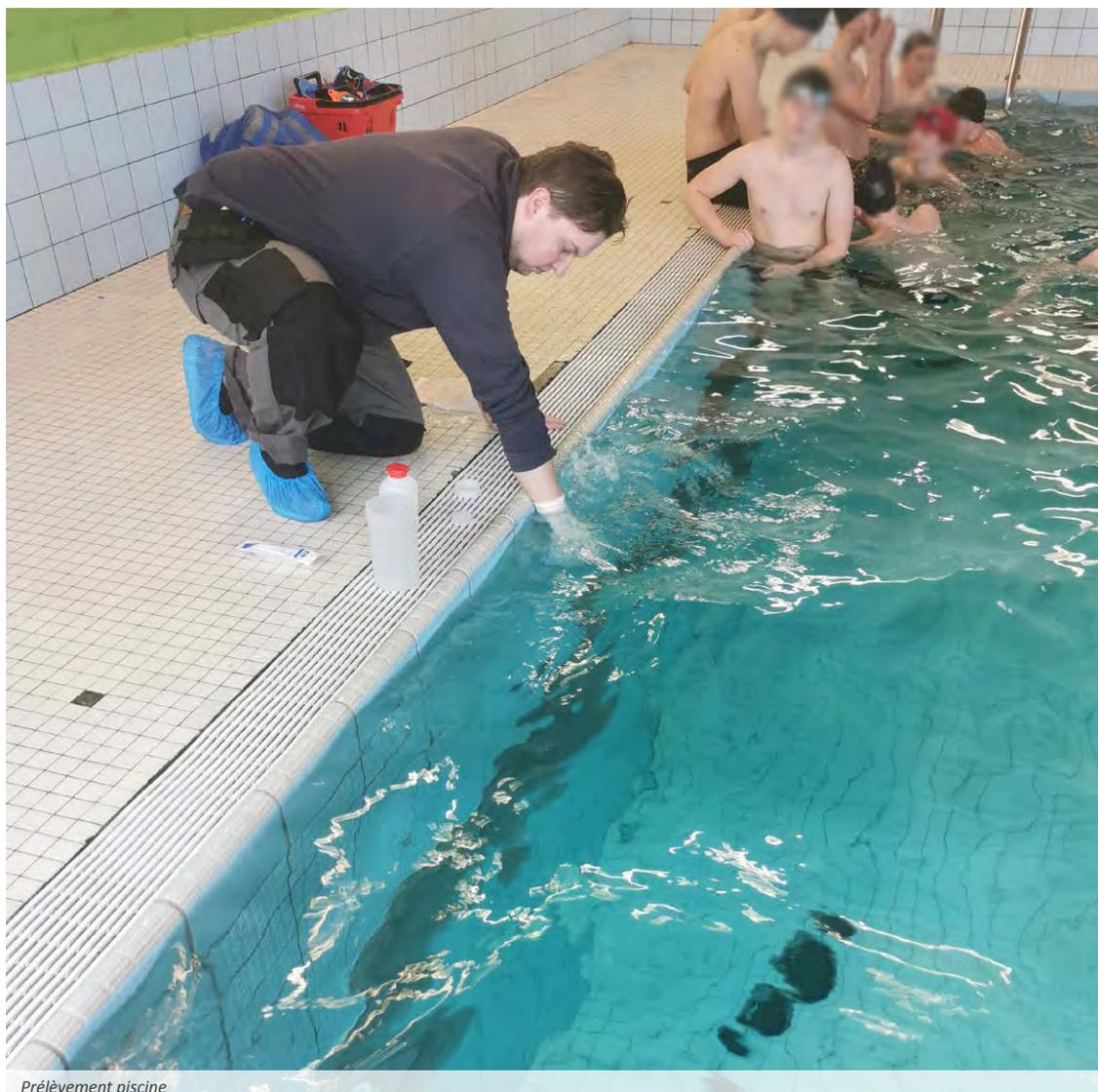
Globalement, nous constatons une **diminution de 8,0 % par rapport à 2021** du volume de travail pour la distribution d'eau et pour les autres matrices une **diminution de 16,0 %**, mais cela concerne un nombre plus limité d'analyses.

Dans le secteur d'activités « piscine, complexe sportif, bâtiments communaux et autres et TAR »

	NOMBRE D'ÉCHANTILLONS ANALYSÉS VALIDÉS			2021 VS 2022	2020 VS 2022	
	2022	2021	2020			
Global Eaux piscines, Légios et TAR	3 472	2 147	1 526	61,71 %	127,52 %	↗
Eau de piscine	830	654	486	26,91 %	70,78 %	↗
Légionelles	2 566	1 436	929	78,69 %	176,21 %	↗
Eau chaude/froide sanitaire	2 184	1 234	703	76,99 %	210,67 %	↗
Eau chaude/froide sanitaire piscine	382	202	226	89,11 %	69,03 %	↗
TAR	20	11	90	81,82 %	-77,78 %	↘
Chloramines	56	46	21	21,74 %	166,67 %	↗

On peut observer une **augmentation de plus de 20 %** dans le secteur des contrôles des piscines (bassins de natation et chloramines dans l'air).

Le secteur « légionnelle » est en plein essor avec **78,7 % de volume de travail en plus**, avec plus de 2 500 analyses. Les démarches dans les communes, les administrations, les sociétés privées... ont permis d'augmenter de manière significative nos analyses légionnelles. Pour information : **65 analyses** ont été réalisées par **RT-PCR** contre 39 en 2021.



Prélèvement piscine

Dans le secteur d'activités « eaux usées »

	NOMBRE D'ÉCHANTILLONS ANALYSÉS VALIDÉS			2021 VS 2022		2020 VS 2022	
	2022	2021	2020				
Global Eaux résiduaire	5 494	5 005	5 295	9,77 %	↗	3,76 %	↗
Step INASEP	3 334	3 124	3 389	6,72 %	↗	-1,62 %	↘
Etude de Charge	121	116	132	4,31 %	↗	-8,33 %	↗
GPAA	130	104	75	25,00 %	↗	73,33 %	↗
Boues	1 404	956	1 375	46,86 %	↗	2,11 %	↗
Taxes	154	263	171	-41,44 %	↘	-9,94 %	↘
Ecotox	78	60	16	30,00 %	↗	387,50 %	↗

Nous pouvons constater une **augmentation de 9,8 %** des analyses dans le secteur eaux résiduaires avec 5 005 analyses réalisées en 2021 et 5 494 en 2022. Le nombre d'échantillons évolue positivement pour tous nos pôles d'activité : étude de charge, GPAA et les boues provenant de l'épuration.

Dans le secteur d'activités « taxes »

Le secteur « taxe » est en diminution par rapport à 2021 mais se rapproche du nombre de contrôles réalisés en 2020. Ceci peut s'expliquer par le fait que les entreprises sont reparties sur des fréquences de contrôle réévaluées en 2021 mais aussi et surtout par la perte du contrat avec la SPGE et la RW pour le contrôle des industriels (convention avec le CEBEDEAU). 2021 était à ce titre une année exceptionnelle.

4.2.6 Investissements

En 2022, le Laboratoire de l'INASEP a acquis les équipements analytiques suivants :

- une nouvelle centrale de contrôle des températures des équipements en microbiologie (incubateurs, autoclave...);
- le nouvel analyseur séquentiel accrédité en 2021 permettant de réaliser les analyses suivantes : ammonium, chlorure, nitrate, nitrite, sulfate et urée, est maintenant totalement opérationnel et rend de nombreux services.



Prélèvement suivi de station d'épuration

4.3 ASSISTANCES TECHNIQUES

4.3.1 Prise en charge globale des obligations relatives à l'établissement de la taxe sur les déversements des eaux usées industrielles

Depuis 2017, le Laboratoire propose à nos clients une prise en charge globale des obligations relatives à l'établissement de la taxe sur le déversement des eaux usées industrielles. Du prélèvement à la déclaration, nous réalisons l'ensemble des actions et obligations nécessaires à l'établissement du dossier complet de déclaration, tout en garantissant la conformité à la réglementation en vigueur. En 2022, une trentaine de clients nous ont fait confiance pour la gestion de leur dossier.

4.3.2 Permis d'environnement : entreprise

Que ce soit dans le cadre d'une demande/renouvellement de permis ou en cas de non-conformités, le Laboratoire de l'INASEP assiste ses clients dans leurs relations et négociations avec les autorités en proposant un support technico-administratif.

4.3.3 Assistance auprès de nos clients distributeurs d'eau

Que ce soit dans le cadre d'une demande ou en cas de non-conformités, le Laboratoire de l'INASEP assiste ses clients dans la gestion de leurs résultats d'analyses et dans leurs relations avec les Autorités compétentes.

Cette cellule « Qualité » assure la prise en charge des missions suivantes :

- supervision du plan de contrôle des eaux de distribution et des plans d'échantillonnages ;
- supervision des rapports « Qualité des eaux » à l'attention du « SPW » ;
- conseil et support techniques relatifs aux traitements des eaux brutes ;
- interface avec le Laboratoire et les clients « Distribution d'eau » en matière de résultats des analyses et de gestion des non-conformités.

4.4 LA VIE D'UN ÉCHANTILLON AU LABORATOIRE

4.4.1 Première étape : l'échantillonnage - Service Prélèvement

Un échantillonnage adéquat est essentiel à la bonne représentativité des résultats. C'est pourquoi un soin particulier doit être accordé à la préparation des campagnes d'échantillonnage : un matériel performant ne suffit pas, l'expérience est primordiale. Sur le terrain, ce sont nos préleveurs, Xavier, Vincent, Thorgal, Sylvain, Alexandre et Firmin qui veillent à la bonne exécution de l'échantillonnage supervisés par Hervé et Marie. L'équipe est scindée en trois pôles d'activités.

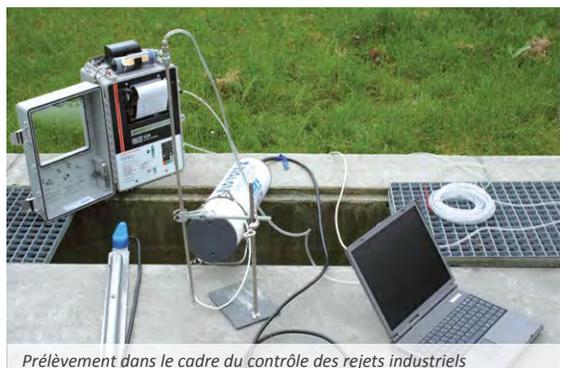
Son activité est en progression continue et les exigences, de plus en plus importantes, nous obligent à avoir une maîtrise et un savoir-faire de plus en plus développé.

Le premier pôle, essentiellement administratif et de planification a pour missions :

- la garantie du suivi des plans de contrôles annuels de nos différents clients, contact avec ces derniers pour gestion et planification ;
- le suivi de nos clients dans leurs démarches administratives vis-à-vis du SPW par rapport à leurs besoins spécifiques (taxation des rejets industriels, permis d'environnement...);
- le suivi de l'ensemble de la sous-traitance.



Prélèvement bactériologique pour le contrôle du réseau de distribution d'eau potable



Prélèvement dans le cadre du contrôle des rejets industriels

Depuis 2019, une démarche commerciale a été confiée au Service Prélèvements ce qui a eu comme répercussion l'arrivée de nouveaux clients et la récupération d'analyses confiées à des laboratoires concurrents. Dans cette démarche commerciale, la mise en place de collaborations externes en matière d'analyse des eaux usées a permis d'avoir un scope d'analyses beaucoup plus étendu et donc de répondre à davantage d'offres avec des prix beaucoup plus concurrentiels.

L'utilisation du LIMS pour la gestion des devis a aussi permis de gagner en efficacité dans la gestion des offres de prix.

Le second pôle est affecté aux prélèvements d'eaux de distribution, de piscines et d'eaux sanitaires. Dans ce domaine, on observe une légère diminution de 9,68 % pour le secteur distribution qui s'explique par l'adaptation de la fréquence de nos plans de contrôle et une nette augmentation de 66,0 % du secteur eaux sanitaires due à la sensibilisation du secteur concernant la problématique de la légionellose dans les établissements ouverts au public.

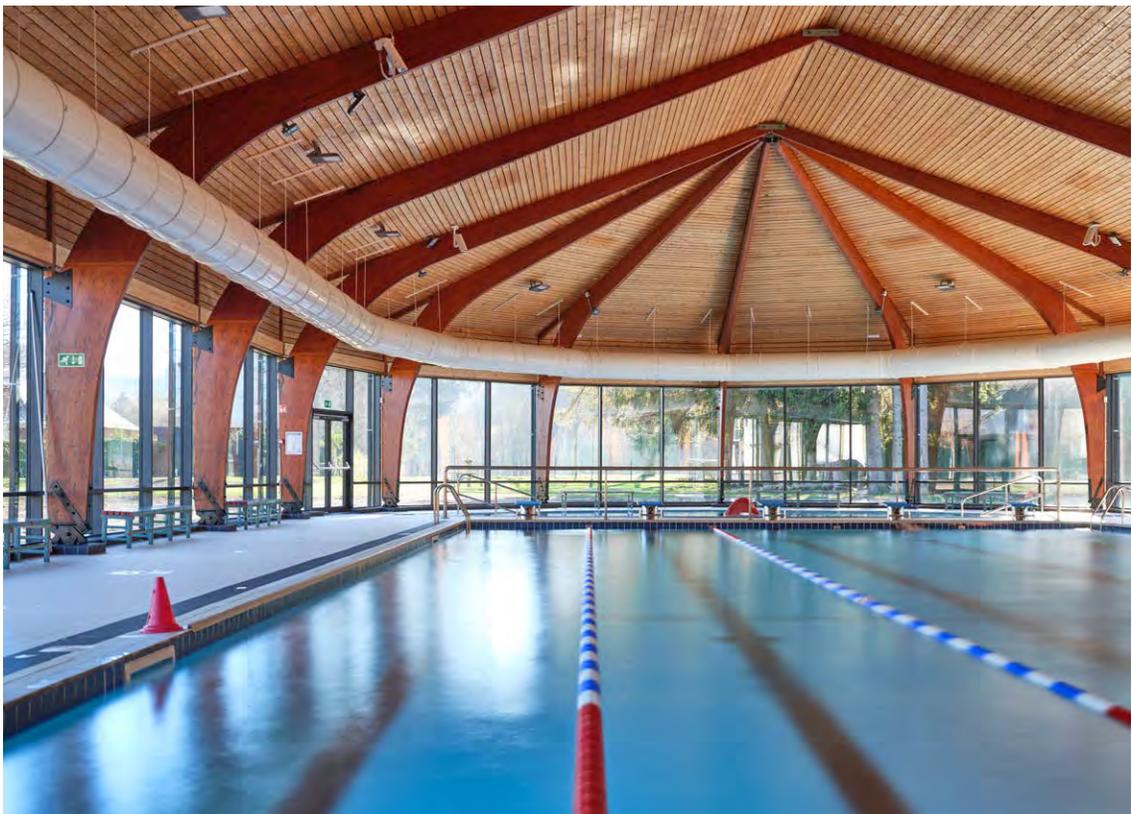
Le troisième pôle est en charge de l'échantillonnage et de la débitmétrie sur les eaux résiduaires usées et eaux de rejets industriels. Il intègre le suivi des prélèvements et mesures de terrain sur les stations d'épuration de notre Intercommunale.

Dans ce même cadre, la mission de partenariat qui nous avait été confiée pour la réalisation de prélèvements et de mesures de terrain sur certains ouvrages du réseau d'assainissement d'OAA voisins est toujours d'actualité bien qu'en diminution.

De nombreux industriels font appel à nos services pour le prélèvement de leurs eaux de rejet en vue de répondre à la législation wallonne sur la taxe de déversement des eaux industrielles ou le contrôle des normes de rejet. Le service est équipé d'appareils de mesure de débit afin de pouvoir réaliser les prélèvements conformément à la nouvelle législation en vigueur. Grâce à cette démarche commerciale, nous avons continué à développer cette activité en 2022.

Le service est également équipé de matériel de pompage permettant la prise d'échantillons dans des puits piézométriques et peut ainsi en assurer la mission de manière autonome. Grâce à cet équipement et au nouvel agrément « Décret Sol et Déchets » de deux de nos agents (Xavier et Thorgal), le service est régulièrement sollicité par les communes ou le BEP pour le prélèvement des CET.

Par ailleurs, l'ensemble des phases de planification et de suivi analytique de nos activités, depuis la phase prélèvements jusqu'au rapport d'essai sont intégralement réalisées dans notre LIMS. Le développement et le maintien à niveau de cet outil informatique indispensable sont pris en charge par le service, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe du Laboratoire.



Contrôle réglementaire des bassins de natation

4.4.2 Deuxième étape : l'arrivée au Laboratoire – Service Bactériologie et Chimie

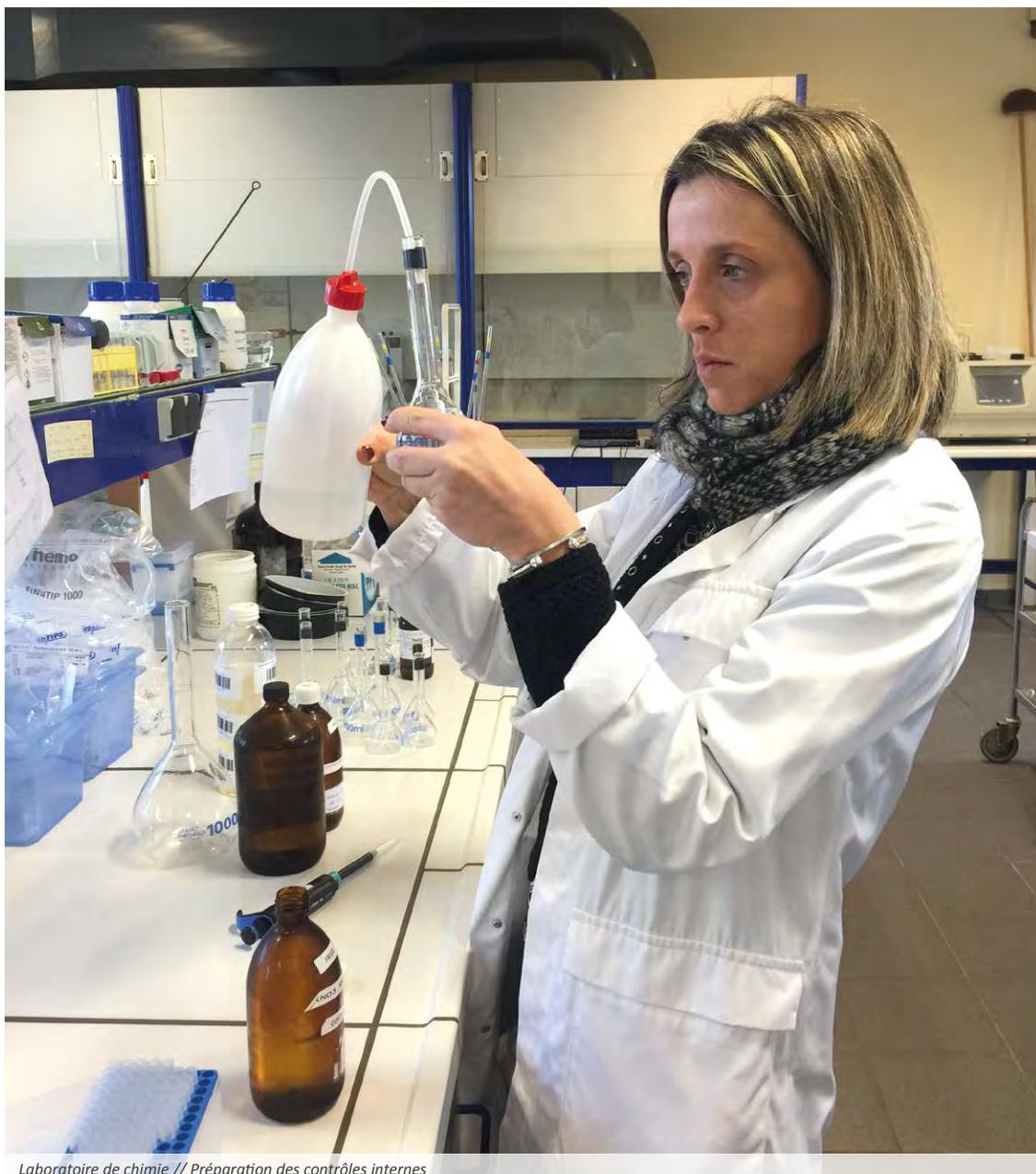
Une fois au Laboratoire, les échantillons sont réceptionnés, puis répartis entre les différents services.

Bilan du Service Chimie

Au Laboratoire de chimie, ce sont nos responsables techniques et analystes, Philippe, Florence, Manon, et Marie-Pierre qui veillent à la bonne exécution des analyses physico-chimiques.

En termes de personnel, l'effectif est stabilisé à $\pm 3,5$ TP suite au détachement à temps partiel de Florence au PGSSE. La charge de travail a été intense, et saluons la flexibilité des agents qui se sont investis dans des activités autres qu'analytiques, faisant ainsi preuve d'une grande flexibilité.

En termes de paramètres analysés, la chimie augmente de 19 % les paramètres accrédités en interne, tandis que dans les paramètres non accrédités réalisés au Laboratoire on peut constater une légère chute de 3 % ; ce qui s'explique par la diminution des analyses « étude de charge » et « boues exploitation ».



Laboratoire de chimie // Préparation des contrôles internes

Bilan du Service Microbiologie

Au Laboratoire de bactériologie, ce sont nos responsables techniques et analystes, Marie-Christine, Dorothee, Ludivine et Marie-Pierre qui veillent à la bonne exécution des analyses bactériologiques.

Le Laboratoire a assuré durant l'exercice le suivi habituel et complet de ses contrats, tant internes qu'externes, de contrôle de l'eau de distribution ainsi que des piscines communales, provinciales ou privées. Le cycle trisannuel de contrôle des ressources d'eau souterraine s'est également poursuivi. Le nombre d'analyse a repris son cours habituel avec la réouverture des piscines après la période Covid-19. Les adaptations aux modifications des plannings et méthodes de travail n'ont par contre pas manqué durant cette période ! Le Laboratoire a également continué le programme de contrôle de la qualité microbiologique des eaux traitées en station d'épuration par traitement UV ou lagunage.

La recherche des légionelles (et dénombrement éventuel) dans les eaux de douche des piscines est revenue à la normale, ceci peut s'expliquer par la réouverture des piscines et la fin des mesures Covid-19. Les contrôles « légionelles TAR » à l'attention des acteurs industriels ont fortement diminué suite à l'arrêt d'un gros contrat.

Les demandes d'analyses des services publics tels que les Zones de Police, Administrations communales pour des contrôles dans les eaux chaudes sanitaires d'installations collectives (commissariats, bâtiments publics, clubs sportifs...) sont en plein essor, nous avons pratiquement doublé nos analyses depuis 2019.

Nous avons presque doublé nos analyses réalisées par PCR pour les légionelles : 65 réalisées en 2022 contre 39 en 2021.

Lors du dernier audit, le Laboratoire de bactériologie a élargi son scope d'accréditation légionelle. Nous pouvons dorénavant réaliser cette analyse selon les deux normes suivantes : NF90 431 et ISO11731.

4.4.3 Troisième étape : la gestion administrative du Laboratoire

Les résultats seront ensuite encodés dans le LIMS, soumis à une double validation (suivant accréditation 17025), suite à quoi le rapport sera édité, validé, et envoyé au client. La gestion administrative du Laboratoire est gérée par Ludivine et Marie-Christine. Ludivine a également en main la gestion administrative de la GPAA (voir par ailleurs).



Laboratoire de bactériologie // Réalisation de l'ensemencement pour l'analyse des légionelles

4.5 QUALITÉ AU LABORATOIRE

Accrédités ISO 17025 depuis 2006, nous avons été parmi les premiers laboratoires en région wallonne à passer à la version 2017. La gestion de la qualité est assurée par Pascaline. Cette reconnaissance extérieure nous permet d'accroître la confiance de nos clients, par l'assurance que nos analyses sont réalisées par du personnel compétent, maîtrisant parfaitement toutes les étapes menant à répondre aux demandes de nos clients. Elle assure également à nos clients que leurs données sont traitées en toute impartialité et confidentialité.



Suite à l'audit externe BELAC de prolongation réalisé en novembre 2021, le Laboratoire a obtenu avec succès la prolongation de l'accréditation conformément au référentiel ISO/CEI 17025 : 2017 pour le domaine d'accréditation actuellement en application : les eaux de piscine, les eaux de surface et les eaux destinées à la consommation humaine ainsi que les eaux chaudes sanitaires et de tours aéro-réfrigérées. Notre scope d'accréditation a été complété en 2021 par la demande d'accréditation de certains paramètres d'eaux usées tels que DCO, azote total et phosphore total en tube fermé et par l'accréditation d'un analyseur séquentiel qui va nous permettre de réaliser les analyses suivantes : urée, ammoniac, les anions (F, NO₃, NO₂...).

Le service qualité s'applique aussi à simplifier et à moderniser le SMQ par la mise en place d'outils adéquats tels que l'implémentation de la gestion électronique documentaire. En collaboration avec le coordinateur qualité ISO 9001, nous avons décidé d'harmoniser nos systèmes de management de la qualité. Cette collaboration a aussi permis de développer des outils d'analyse plus performants tels que l'amélioration de nos indicateurs via l'utilisation de PowerBI, l'analyse des non-conformités...

En matière d'eau de distribution, cette cellule « Qualité » a également continué la prise en charge des missions suivantes :

- supervision et définition du plan de contrôle des eaux de distribution et des plans d'échantillonnages ;
- supervision des rapports « Qualité des eaux » à l'attention du « SPW » ;
- identification d'indicateurs de qualité, leur mise en œuvre et leur pilotage ;
- suivi et supervision de la qualité des eaux (nitrates, pesticides, micropolluants...);
- conseil et support techniques relatifs aux traitements des eaux brutes ;
- interface avec le Laboratoire et le service « Distribution d'eau » en matière de résultats des analyses et la gestion des non-conformités.

4.5.1 Participation aux tests interlaboratoires

Afin de maintenir et d'améliorer le niveau de performance de son personnel et des méthodes utilisées pour l'analyse d'échantillons d'eaux de distribution, de piscines, de baignade, de surface, souterraines et usées, le Laboratoire de l'INASEP participe plusieurs fois par an à des tests interlaboratoires organisés par des organismes privés et par le laboratoire de référence en Wallonie. 28 campagnes de tests interlaboratoires ont été réalisées en 2022 et celles-ci ont permis de surveiller plus de 155 paramètres analysés au Laboratoire et notre Laboratoire atteint un taux de conformité de 98,7 %.



4.5.2 Audits

Date de l'audit interne transversal : 21/12/2022. Quasiment tous les points de la norme ont été audités, seuls les aspects techniques n'ont pas été passés en revue (Point 7.5 IM et 7.7 Validation de méthode).



Points forts

Le Laboratoire continue à mettre en œuvre, de façon effective, un système de management adapté au type, au domaine et au volume des travaux effectués. Le processus global est bien documenté et suivi ; le Laboratoire continue à se conformer aux exigences de la norme. Des réunions périodiques permettent de suivre l'évolution du Laboratoire de façon rapprochée.

La motivation de la direction et du personnel est évidente et la volonté d'intégrer le système de management dans la pratique quotidienne se traduit par une implication de chacun à tous les niveaux d'exécution.

Les lignes directrices relatives aux exigences de la norme ISO 17025 : 2017 sont généralement bien comprises et appliquées.

La structure du Laboratoire permet une attention régulière et soutenue de l'équipe de management.

Non-conformités et points d'attention détectés par rapport au référentiel

AUDITS INTERNES			
Secteur	NC de type A	NC de type B	Opportunité d'amélioration
SMQ + Direction	0	3	1
Bactériologie	Néant	Néant	Néant
Chimie	Néant	Néant	Néant
Prélèvement	Néant	Néant	Néant

Points forts



Le SMQ, de manière générale, répond aux exigences de la norme ISO 17025 et son application est respectée dans les pratiques quotidiennes.

La nouvelle équipe d'audit a été très satisfaite du travail accompli, de la disponibilité et de la convivialité des agents. Cet audit a été un succès et a confirmé l'implication de l'ensemble du personnel afin de répondre aux exigences de la norme ISO/IEC 17025.



Points à améliorer

La gestion des risques.



Intervention sur fuite

CHAP. 5

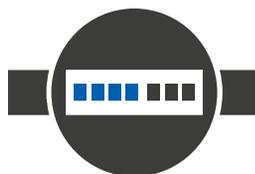
SERVICE PRODUCTION DISTRIBUTION D'EAU



CHIFFRES CLÉS



Population desservie : +- 92 500



39 394 compteurs



2 816 461 de m³ distribués



1 279 km de canalisations



Consommation moyenne par famille de 71,49 m³



58 équivalents temps plein

5.1 FAITS MARQUANTS

5.1.1 Conduite en asbeste-ciment

Les conduites en asbeste-ciment, également appelées conduites en fibrociment, ont été utilisées dans le monde entier pour le transport de l'eau potable et des eaux usées pendant une grande partie du XX^e siècle. L'asbeste-ciment est un matériau constitué de fibres d'amiante mélangées à du ciment, ce qui en fait un matériau robuste, résistant à la corrosion et peu coûteux.

Les conduites en amiante ont été couramment utilisées dans la construction de réseaux de distribution d'eau jusqu'à la fin des années 1990.

Cependant, au fil du temps, des préoccupations ont été soulevées quant aux risques pour la santé liées à l'exposition à l'amiante. Lorsque les fibres d'amiante sont inhalées, elles peuvent causer des maladies graves telles que le cancer du poumon, l'asbestose et le mésothéliome.

Il est important de préciser que le risque de contamination de l'eau potable est relativement faible, car l'amiante est généralement fixé dans la conduite et ne se libère pas facilement dans l'eau.

Pour nous assurer de l'absence de fibres d'amiante dans l'eau distribuée, nous avons réalisé par l'intermédiaire d'un laboratoire indépendant, une série d'analyses sur l'ensemble des conduites en asbeste-ciment. Un total de 12 prélèvements a été réalisé sur les 11,7 km de conduites en asbeste-ciment. Nous comptons aujourd'hui une longueur totale de 1 279 km de conduites de tous types. Ce qui représente environ 355 raccords sur 39 394 en considérant une longueur moyenne de 33 m par raccordement.

Les villages concernés sont les villages d'Agimont, de Cerfontaine, de Sautour et de Presgaux.

Nous avons privilégié les quartiers présentant les conditions les plus « défavorables », c'est-à-dire ceux où le réseau de distribution d'eau est le plus susceptible de présenter des fibres d'amiante.

Aucune fibre d'amiante n'a été détectée dans l'ensemble des 12 prélèvements réalisés. Il est important de préciser que l'INASEP continuera à suivre avec attention l'évolution des études sur les facteurs qui peuvent influencer la qualité de l'eau. Nous mènerons dans le futur d'autres campagnes d'analyses en des points pertinents de notre réseau afin de suivre l'évolution de ce paramètre.

5.1.2 Chantier Adduction Florennes-Beauraing et qualité d'eau à Florennes

Les travaux de pose d'une adduction de 28 km entre Florennes et Mesnil-St-Blaise (Houyet) ont débuté en 2020 et se finalisent en 2022. La mise en route est prévue courant 2023. Ces travaux permettront de répondre aux difficultés d'approvisionnement en eau du sud-est de la Province de Namur et apporteront une solution pérenne aux habitants de la Famenne.

Nous avons procédé en 2020 à l'arrêt du captage de la Valette. À la suite de la substitution des volumes produits par le captage de la Valette par l'eau du Ry de Rome, certains usagers ont rencontré des problèmes de qualité d'eau. Au-delà des purges de réseaux qui ont permis d'améliorer la situation, nous avons entrepris une discussion avec la SWDE afin de progresser dans le suivi des paramètres de la qualité d'eau au départ du Ry de Rome. Des analyses de suivi sont encore planifiées dans le courant de l'année 2023.

5.1.3. Précipitations et inondations

Suite aux inondations de juillet 2021, nous sommes intervenus financièrement en tant que distributeur pour soulager les ménages impactés. Chaque ménage repris dans le listing reçu par les administrations communales a pu bénéficier d'une ristourne équivalente à 10 mètres cubes de consommation d'eau sur la facture annuelle. La totalité de notre intervention financière s'élève à 137 500 €.

5.1.4 Sécheresse 2022

En 2022, la Région wallonne a connu une sécheresse importante qui a entraîné des conséquences sur les activités économiques, l'environnement et la qualité de vie des habitants. Selon l'Organisation Météorologique Mondiale, l'année 2022 serait la cinquième ou sixième année la plus chaude à l'échelle planétaire (observations à partir des années 1860). À Uccle, l'année 2022 a été (avec l'année 2020) l'année la plus chaude depuis le début des observations en 1833.

Les températures élevées et le manque de précipitations ont entraîné une diminution importante des niveaux d'eau dans les cours d'eau, les rivières et les nappes phréatiques. Les réserves d'eau potable ont également été impactées, avec des restrictions d'eau dans certaines régions.

Nous n'avons pas dû recourir à une restriction des consommations auprès de nos usagers par le biais des autorités communales. Cependant, nous avons connu une période de stress hydrique intense dans la région de Beauraing et particulièrement Ponderôme, la première quinzaine d'août.

Compte tenu du déficit de précipitation que nous avons observé en 2022, nous allons probablement rencontrer davantage de difficultés liées à la gestion de nos ressources en eau pour l'année 2023 et dans les années futures. C'est pourquoi, une réflexion globale de la gestion de l'ensemble de nos ressources doit se poursuivre.

5.2 SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

5.2.1 Objectifs

La mise en place d'un Système de Management de la Qualité (SMQ) certifié sur la base de l'ISO 9001 est un des objectifs prévus dans le Plan Stratégique 2020-2022.

Le Système de Management de la Qualité a été certifié conforme à la norme ISO 9001:2015 (certificat d'approbation LRQA n° 10416954 du 23 décembre 2021).

Les objectifs pour l'année 2022 découlent du Plan Stratégique et de la démarche qualité entreprise.

- Enregistrer et répondre aux points d'attention, pistes de réflexion et opportunités d'amélioration identifiés lors des audits de certification et de surveillance.
- Contribuer à l'élaboration des objectifs du Plan Stratégique 2023-25.
- Poursuivre les activités liées aux exigences de la norme
 - Orientation stratégique, contexte, exigences légales.
 - Approche processus.
 - Gestion des risques et opportunités.
 - Objectifs, planification.
 - Mise en œuvre des activités des processus.
 - Maîtrise documentaire du système.
 - Support, évaluation des compétences, évaluation des prestataires.
 - Gestion des non-conformités et actions correctives.
 - Mesure et surveillance de l'efficacité des processus.
 - Audits internes.
 - Revue de direction.

En particulier

- Poursuivre les améliorations en matière d'indicateurs de surveillance.
- Assurer le suivi des audits externes de suivi programmés en octobre 2022.
- Migrer les documents du Système Qualité d'Alfresco vers la solution qui sera retenue par l'INASEP.

5.2.2 Services concernés

Cet objectif implique les services (techniques et administratifs) de Distribution d'eau proprement dit mais aussi les Services Supports.

- Les Ressources Humaines
- Le Service Communication
- L'Informatique
- Le SIPP

5.2.3 Les activités réalisées en 2022

Le rapport des audits de surveillance du 11 au 14 octobre 2022 (document LRQA FQA00002017/4960806) nous confirme que :

- les objectifs liés aux exigences du SMQ sont mis en œuvre et maîtrisés ;
- les améliorations en matière d'indicateurs de surveillance de processus ont été apportées et que d'autres opportunités d'amélioration sont initiées (automatisation du reporting avec Power BI) ;
- les réponses aux points d'attention identifiés en audit de certification de l'année 2021 sont apportées.

La migration des documents du Système de Management de la Qualité a bien été initiée en collaboration avec le Service Informatique :

- le logiciel hôte a été retenu (Dynamics Flows) ;
- le workflow de traitement des documents a été décrit ;
- les fonctionnalités de cette GED ont été décrites.

La migration proprement dite peut être finalisée avant l'été 2023 en fonction des priorités du Service Informatique.

Les indicateurs relatifs à ces activités seront analysés et commentés en Revue de direction.

5.2.4 PGSSE

La nouvelle Directive Européenne 2020/2184 (16/12/2020) relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, impose une démarche basée sur une généralisation de la planification à titre préventif de la **sécurité sanitaire et les éléments fondés sur les risques** tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Cette imposition se manifeste à travers la mise en œuvre de « **Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau - PGSSE** » fondés sur les directives de qualité pour l'eau de boisson établies par l'OMS.

Le déploiement des PGSSE permet d'instaurer une approche complète, fondée sur les risques, en matière de sécurité sanitaire de l'eau, qui couvre toute la chaîne d'approvisionnement, **depuis la zone de captage jusqu'au point de conformité, en passant par le prélèvement, le traitement, le stockage et la distribution.**

L'évaluation des risques pour les systèmes domestiques de Distribution d'eau, également intégrée à la démarche, fait l'objet d'une gestion distincte à travers la mise en application du « Certibeau ».

La transposition intégrale par la Région wallonne de la Directive EU 2020/2184, des dispositions législatives, réglementaires et administratives, est prévue pour mi-2023. Celle-ci suivra les impositions de l'Union Européenne en termes d'**approche fondée sur les risques, des paramètres d'analyses et d'agrément des matériaux en contact** avec les eaux destinées à la consommation humaine.

Le planning prévisionnel du chemin législatif donne les échéances suivantes pour la finalisation de ces PGSSE :

- **juillet 2027 : pour l'évaluation et la gestion des risques liés aux zones de prises d'eau** (réexamen à des intervalles réguliers d'une durée maximale de six ans) ;
- **janvier 2029 : pour l'évaluation et la gestion des risques de l'approvisionnement**, traitement, stockage et distribution, (réexamen à des intervalles réguliers).

À terme, l'INASEP maintiendra 21 prises d'eau et 42 zones de distribution, sur lesquelles les PGSSE devront être établis.

Afin de démarrer les travaux devant permettre de répondre à ces exigences, un poste de responsable PGSSE a été créé l'année dernière.

La première de ces exigences, correspondant au PGSSE proprement dit, est le déploiement d'une méthodologie reposant sur une stratégie générale de gestion préventive et d'anticipation, dont fait partie l'étude de risques des différents processus liés à l'exploitation et à la Distribution d'eau. Et ce, dans le but de garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine.

Le PGSSE doit être dynamique, partagé avec les différents acteurs de terrain des processus liés à la protection des captages, la production, le traitement de l'eau, la distribution, la gestion et le contrôle de la qualité de l'eau, et pratique en **valorisant les démarches existantes et menées dans une optique d'amélioration continue**.

Ces notions de « gestion du risque » et d'amélioration continue sont des principes fondamentaux de l'ISO 9001 et de l'ISO 17025.

Si la **démarche de PGSSE est mise en œuvre au cas par cas**, en fonction des spécificités de chaque système de Production et de Distribution d'eau, la méthodologie développée devra conduire à la définition d'un **plan d'actions** adapté se déclinant sur l'ensemble du système de Production et de Distribution d'eau et s'inscrivant dans le temps.

Une seconde facette de ce travail sera la création, la formalisation et la mise en place d'outils, avec la participation des autres services concernés. L'ensemble sera intégré dans un processus d'amélioration continue, suivant un cadre de maîtrise de l'impact des actes posés pouvant entraîner une conséquence sur la qualité des eaux.

Indirectement, les autres processus supports, les Ressources Humaines, le Bureau d'études, l'Entretien des ouvrages, seront également concernés par cette phase de suivi des plans d'actions et de vérification de l'efficacité des PGSSE.

À la suite de l'octroi d'un subside du Gouvernement wallon, la SWDE a été chargée d'établir une méthodologie PGSSE commune à l'ensemble des distributeurs wallons.

Nous avons intégré les Ateliers de validation de la méthodologie commune afin de suivre leur évolution et de l'expérimenter par la suite sur notre zone-Test de Daussois.

Nous avons également suivi une formation pour l'utilisation de l'outil en cours d'élaboration.

En pratique, il s'agit d'une description du système basée sur la collecte de 4 types de données.

- Environnementales: via application ArcGIS.
- Patrimoniales: par un formulaire à compléter lors de visite sur site.
- Historiques: par des ateliers participatifs.
- Qualité de l'eau: par le site SIQUEP du SPW.

Toutes les informations récoltées pendant l'exercice d'inventaire seront automatiquement associées aux événements dangereux et aux dangers concernés dans l'outil développé par la SWDE.

L'outil calculera alors automatiquement les risques auxquels nos ouvrages sont exposés.

Ce qui nous amènera à identifier les points critiques, les mesures à prendre ; à définir et mettre en œuvre des plans d'action et à en surveiller l'impact sur le terrain.

Actuellement, une partie des livrables vient d'être rendue disponible, cependant le cœur de l'outil (analyse de risque) n'est pas encore à notre disposition ; ce qui ne nous permet pas d'avancer dans le déploiement des PGSSE sur nos réseaux de distribution.



Intervention sur le compteur d'un abonné

5.3 ÉVOLUTION DU PRIX ET DES VENTES D'EAU

5.3.1 Prix de l'eau

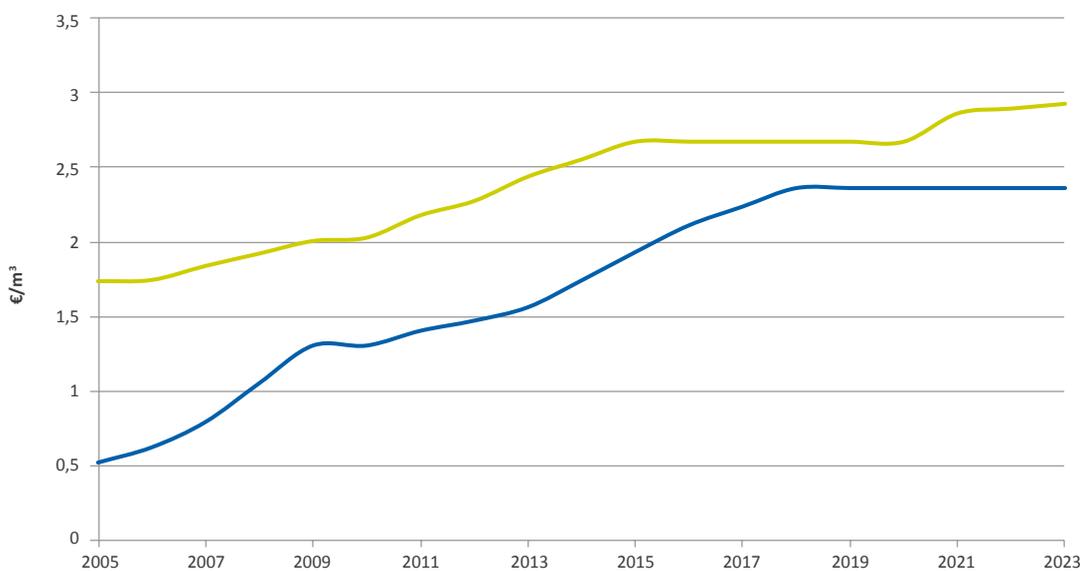
Le CVD pratiqué par l'INASEP est resté à 2,6746€/m³ de mars 2015 à décembre 2020. Suivant la Circulaire établissant les bases d'une nouvelle régulation du prix de l'eau en Wallonie, le Service Distribution d'eau a établi un plan financier à 5 ans, tenant compte de l'ensemble de ses obligations et des investissements que le service devra supporter, permettant ainsi d'établir une trajectoire de l'évolution du CVD au cours de cette même période.

Le dossier d'augmentation a donc été déposé concomitamment au SPW (Direction des Projets Thématiques, anciennement DGO6) et au Comité de Contrôle.

Les deux organes ont émis un avis favorable qui a été suivi par le Ministre de l'Economie. Ainsi donc, nous avons pratiqué un CVD de 2,8647 €/m³ pour l'année 2021 et un CVD de 2,8968 €/m³ pour l'année 2022, suivant la trajectoire.

Le CVA est de 2,365€/m³ et est inchangé depuis 2018.

Evolution CVD et CVA



Légende

— CVD — CVA



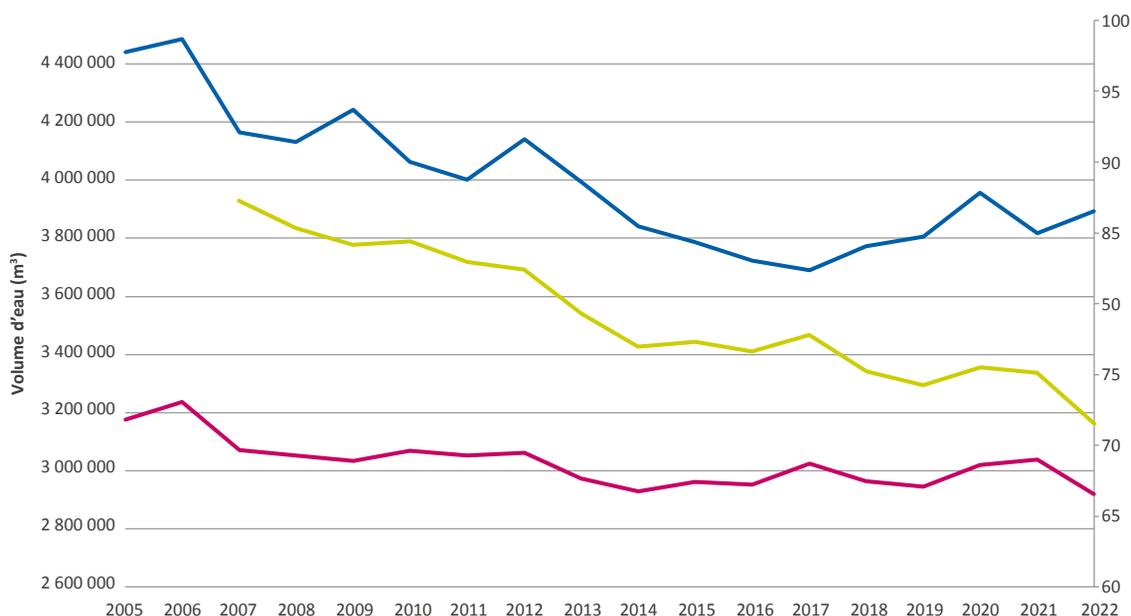
Intervention sur le compteur d'un abonné

5.3.2 Ventes d'eau

Nous constatons que la vente d'eau de l'exercice 2022 est la plus faible depuis les 17 dernières années pour une zone d'alimentation identique. En faisant abstraction des consommations dites « industrielles », le volume moyen par raccordement chute à 60 m³ par raccordement par an.

Nous constatons également une augmentation des volumes produits qui, rapportée à la diminution des ventes d'eau, induit une diminution de l'ordre de 6 % du rendement économique (74,27 %). Cela s'explique principalement par un renouvellement important des agents techniques et la nécessité de formation qui impacte négativement le suivi et le temps alloué à la recherche et la réparation de fuite.

Evolution ventes d'eau et production



Légende

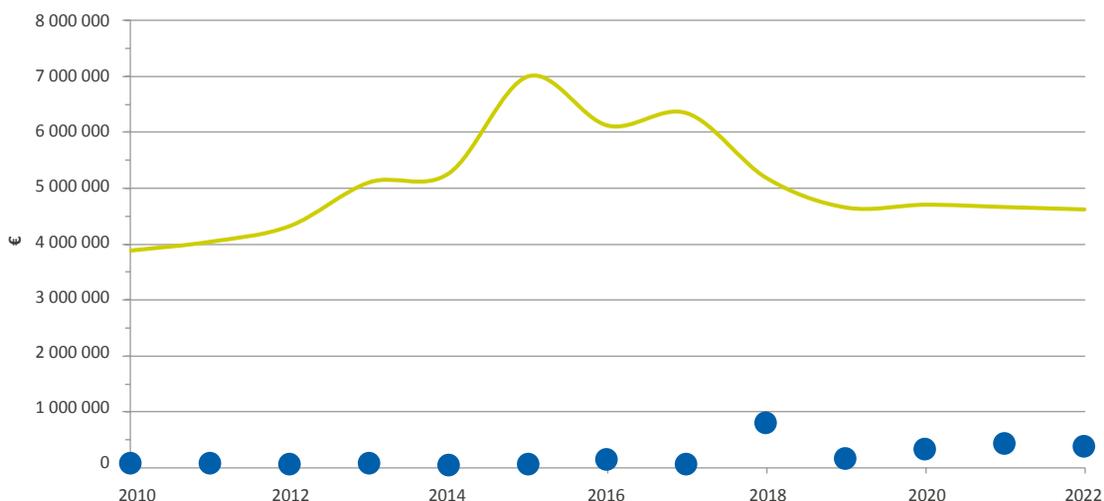
— Production (capté + achats) — V.E. Usagers + spécifiques — m³/cpt an



Intervention sur une fuite

5.3.3 Recouvrement des factures impayées

Historique des factures non réglées et IR TVAC



Légende

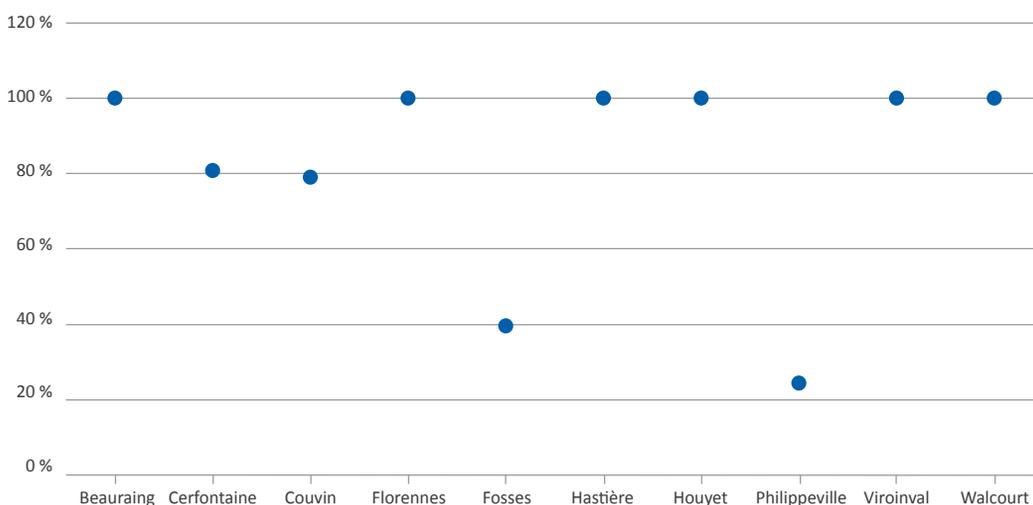
— Balance AGEE ● IR annuel

La stabilisation du montant d’impayés en 2022 est principalement due à la mise en place de la nouvelle procédure de recouvrement qui permet de faire appel bien plus rapidement aux services de notre avocat.

5.3.4 Fonds social

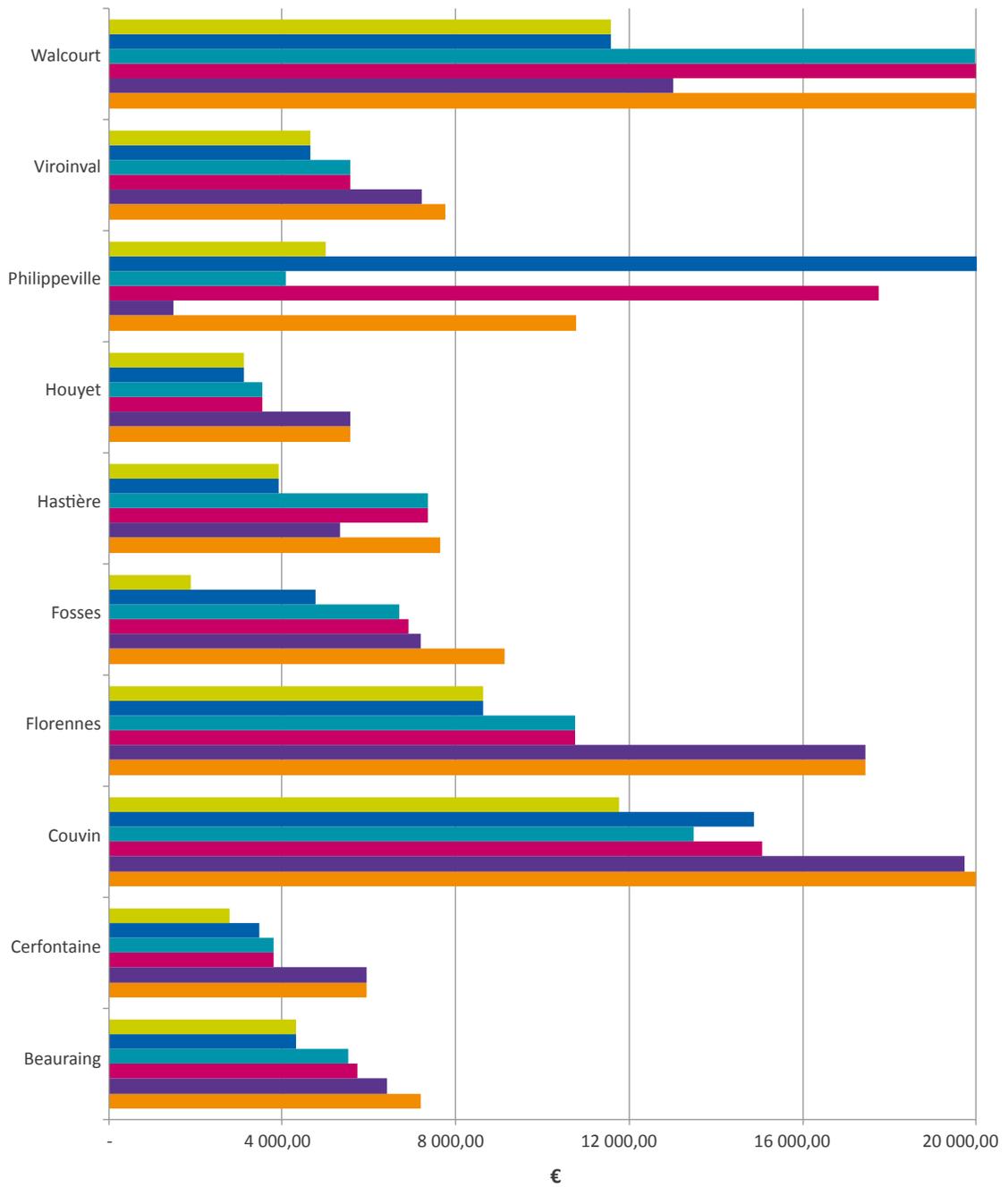
Depuis le milieu de l’année 2022, nous utilisons la plateforme de la SPGE d’échange de données entre le distributeur et les CPAS. L’examen du graphique ci-dessous révèle une fois encore que certains CPAS n’utilisent pas suffisamment le Fonds social malgré l’utilisation de la plateforme. Un droit de tirage exceptionnel Covid-19 est venu s’ajouter au droit de tirage unique 2022 ainsi que le report pour chaque CPAS du solde 2021. Le graphique ci-dessous reprend le total.

Taux d’utilisation Fonds social/commune



Il faut rappeler que les CPAS des communes qui n’atteignent pas le taux de tirage minimum de 80 %, ne peuvent disposer du droit de tirage complémentaire sur l’exercice suivant.

Utilisation Fonds social



Légende

- Droit de tirage 2022
- Droit de tirage 2021
- Droit de tirage 2020
- Utilisation 2022
- Utilisation 2021
- Utilisation 2020

5.4 PRODUCTION

5.4.1 Qualité des eaux distribuées : bilan des analyses effectuées en 2022 sur les réseaux de distribution INASEP via SIQUEP

Calcul des indicateurs et rapport de validation SIQUEP

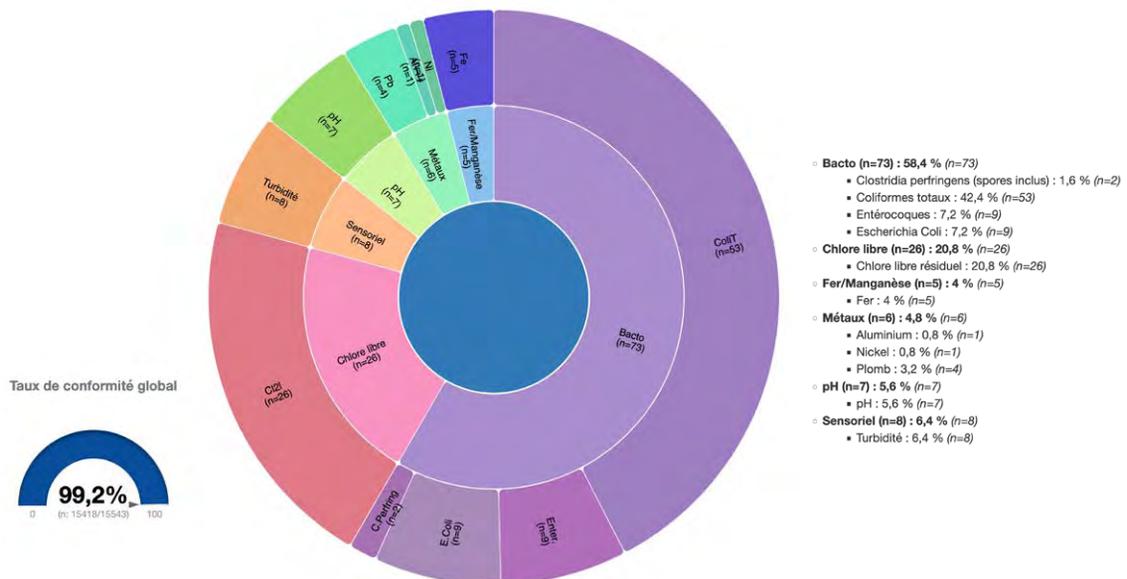
- Taux de conformité en % = indicateur calculé en fonction du degré de surveillance
- Taux de conformité corrigé en % = indicateur qui globalise par zone de distribution

			2022	2021	2020	
Respect des fréquences	Respect de la fréquence légale	100 %	205,2 %	225,6 %	204,5 %	
	Respect du programme de contrôle	100 %	103,6 %	107,5 %	107,4 %	
Qualité	Taux de conformité global	99 %	99,2 %	98,8 %	98,8 %	BILAN
	Paramètres bactériologiques	99 %	98,4 %	98,4 %	98,7 %	= 😊
Indicateur qualité	Paramètres azotés	99 %	100,0 %	99,0 %	99,2 %	↗ 😊
	Micropolluants minéraux	95 %	97,4 %	91,4 %	95,4 %	↗ 😊
	Micropolluants organiques	99 %	100,0 %	97,6 %	97,7 %	↗ 😊
	Paramètres indicateurs	95 %	94,3 %	90,4 %	92,8 %	↗ 😞
	pH	95 %	98,5 %	98,0 %	98,6 %	↗ 😊

Conclusions

L'ensemble des objectifs a été atteint et a même été amélioré pour quatre d'entre eux. Seul l'objectif pour les paramètres « indicateurs » n'est pas atteint mais s'est amélioré de 4 % par rapport à 2021. Cela peut s'expliquer par le climat plus clément qu'en 2021. Les principaux paramètres qui impactent cet indicateur sont les non-conformités dues aux coliformes totaux, aux surchlorations et, en moindre mesure, aux soucis de fer, de turbidité et de Clostridium.

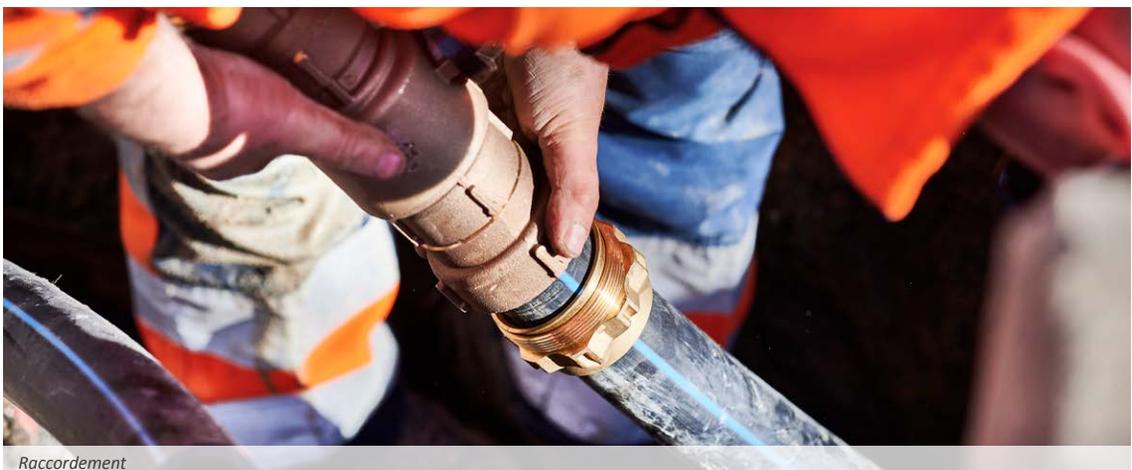
Répartition des non-conformités par catégorie de paramètres



		OBJECTIF	NB DE RÉSEAU NC	DEGRÉ DE SURVEILLANCE	NB DE ZONE	TAUX DE CONFORMITÉ		
						2022	2021	BILAN
Paramètres impératifs bactériologiques	E. Coli	99 %	9	430,7 %	40	99,4 %	99,0 %	↗😊
	Entérocoques		9	430,7 %		99,4 %	98,9 %	↗😊
Paramètres impératifs azotés	Nitrates	99 %	0	130,7 %	40	100,0 %	98,8 %	😊
	Nitrites		0	130,7 %		100,0 %	100,0 %	😊
	Ammonium		0	130,7 %		100,0 %	100,0 %	😊
Paramètres impératifs Micropolluants minéraux	Aluminium	95 %	1	112,2 %	40	97,8 %	100,0 %	↙😊
	Plomb		4	197,6 %		95,1 %	88,9 %	↗😊
	Cuivre		0	185,4 %		100,0 %	98,7 %	↗😊
	Nickel		1	190,2 %		98,7 %	98,7 %	↗😊
Paramètres impératifs Micropolluants organiques	Pesticides individuels Pesticides totaux	99 %	0	100,0 %	40	100,0 %	100,0 %	😊
	Somme des tri- et tétra- chloréthylène		0	100,0 %		100,0 %	100,0 %	😊
	THM - Total Trihalométhanes		0	100,0 %		100,0 %	100,0 %	😊
	Benzo(a)pyrène		0	100,0 %		100,0 %	95,6 %	↗😊
	Somme des 4 HAP		0	100,0 %		100,0 %	97,8 %	↗😊

Il faut savoir que pour le paramètre Pb, les NC de base en plomb sont tout de même comptées dans les NC. Seuls les résultats des FST complémentaires prouvant un problème d'installation intérieure sont enlevés des statistiques. Cela biaise fortement notre indicateur. Les non-conformités relevées concernent 2 analyses réalisées à Felenne et à Waulsort, celles-ci sont toujours en cours d'investigation.

		OBJECTIF	NB DE RÉSEAU NC	DEGRÉ DE SURVEILLANCE	NB DE ZONE	TAUX DE CONFORMITÉ		
						2022	2021	BILAN
Paramètres indicateurs	Coliformes totaux	95 %	53	430,7 %	40	96,5 %	95,8 %	↗😊
	Chlore libre		26	431,0 %		98,3 %	98,0 %	↗😊
	Turbidité		8	130,7 %		98,2 %	95,5 %	↗😊
Paramètres impératifs	pH	95 %	7	130,7 %		98,5 %	98,0 %	↗😊



Raccordement

5.4.2 Protection des captages

Les programmes d'actions associées pour le Service Production Distribution d'eau de l'INASEP sont toujours en cours.

Rappelons qu'une modification réglementaire passée en 2019 impose un Rapport d'Études d'Impact Environnemental (REIE) sur les ouvrages encore en cours d'étude. Cette nouvelle démarche a malheureusement ralenti le rythme de finalisation de ces dossiers. Les contours de ce REIE sont maintenant relativement bien définis et leur complétude peut enfin être envisagée avec plus de sérénité.

Par ailleurs, signalons qu'en parallèle à ces travaux, les démarches de régularisation des permis d'environnement des ouvrages de prises d'eau sont en cours. À l'heure actuelle, seule la prise d'eau de Daussois (Cerfontaine) a été régularisée.

Historiquement, 5 ouvrages ont vu leur zone de prévention publiée au Moniteur belge.

Il s'agit des ouvrages suivants :

COMMUNE	SECTION	CODE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
Beauraing	Winenne	INASEP08	58/8/1/004 et 58/8/1/005	Puits du Roy 1 et 2
Fosses	Bambois	INASEP02	53/2/1/001	Grand Etang
Houyet	Hulsonniaux	INASEP03	53/8/9/001	Les Anges
Houyet	Finnevaux	INASEP10	58/4/5/005	Puits
Walcourt	Rognée	INASEP15	52/7/3/001	Chemin de Pry

À la notable exception de la prise d'eau de Bambois, la rationalisation des ouvrages de prises d'eau liée à la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Distribution d'eau ont conduit ou vont conduire à la mise à l'arrêt progressif de ces prises d'eau.

Nous faisons notamment référence ici aux travaux liés aux adductions (Berthe) intégrés au schéma Directeur de la Distribution d'eau.

La prise d'eau de Daussois à Cerfontaine a vu l'Arrêté ministériel définissant ses zones de prévention être publié le 20 juillet 2022.

Les dossiers de délimitation des zones de prévention des cinq captages suivants ont été introduits à l'Administration et sont en cours d'instruction.

COMMUNE	SECTION	CODE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
Beauraing	Fellenne	INASEP41	58/7/6/001	Chemin de Bourseigne
Ciney	Chevetogne	INASEP27	54/6/4/004	Puits Etangs
Ciney	Chevetogne	INASEP27	54/6/8/001	Puits Châtaignier
Walcourt	Thy-le-Château	INASEP17	52/8/2/007	Puits Pont du Diable
Walcourt	Castillon	INASEP28	52/7/4/001	Puits Castillon

À l'exception de la prise d'eau de Thy-le-Château, les enquêtes publiques portant sur les projets d'Arrêtés ministériels des quatre autres prises d'eau ont été réalisées en 2022 et les Collèges communaux des communes respectives ont donné leur accord pour l'ensemble des ouvrages. La publication définitive des Arrêtés ne devrait donc plus tarder.



Intervention d'un agent chez un abonné

Trois ouvrages sont en attente de finalisation du REIE

COMMUNE	SECTION	CODE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
Houyet	Celles	INASEP26	54/5/7/002	Fontaine de Bouillon
Philippeville	Roly	INASEP35	58/1/4/001	Place communale
Philippeville	Jamiolle	INASEP30	52/8/9/006	Puits N5

Les études de détermination des zones de prévention sont terminées sur les huit ouvrages suivants. Les études de détermination du programme d'action sont en cours.

COMMUNE	SECTION	CODE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
Beauraing	Pondrôme	INASEP51	59/5/1/006, 007 et 008	PF1, PF2, PZ3
Beauraing	Martouzin	INASEP07	59/1/7/002	Bois d'Uchy + Village
Florennes	Flavion	INASEP22	53/6/5/002	Base US
Florennes	Corenne	INASEP22	53/6/4/002	Captage N°1
Florennes	Thy-le-Bauduin	INASEP05	52/4/9/001	AI Fontaine
Philippeville	Fagnole	INASEP39	58/5/1/001	Village
Philippeville	Merlemont	INASEP34	58/1/3/002	Min Prod dolomitiques
Viroinval	Dourbes	INASEP40	58/5/2/001	Pré Dumont Centre géophysique

Une étude complémentaire a été commandée à la Spaque par l'intermédiaire de la SPGE sur la prise d'eau de Tince Fontaine à Franchimont, en vue de préciser son programme d'action.

Les études sont toujours en cours sur les ouvrages suivants :

COMMUNE	SECTION	CODE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
Florennes	Florennes	INASEP20	53/5/6/007	La Valette
Houyet	Hour	INASEP46	59/1/5/001	Captage Fontaine
Houyet	Wanlin	INASEP49	59/1/6/005	Puits Fina II

L'objectif global est de finaliser l'ensemble de ces démarches pour 2024.



Intervention sur une fuite

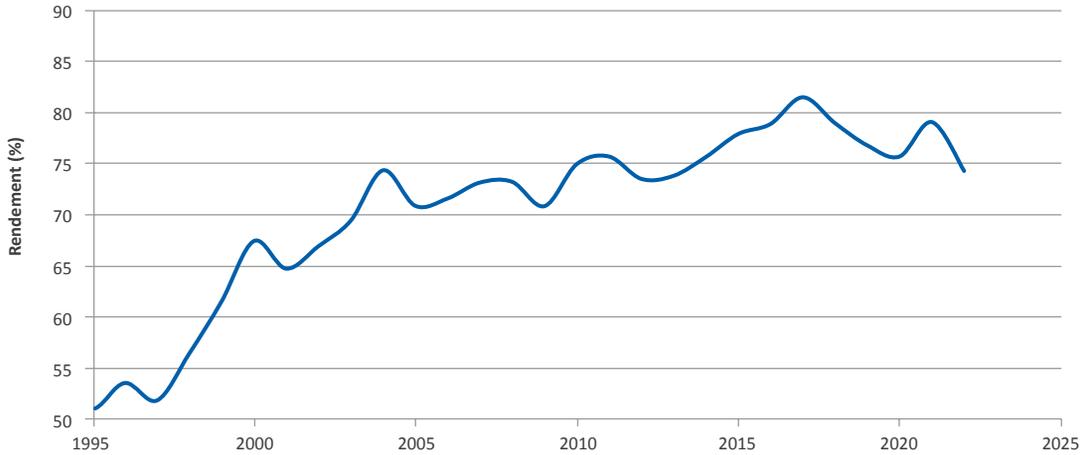
5.5 RENDEMENT DES RÉSEAUX

5.5.1 Évolution des rendements

Le principal élément qui impacte négativement le rendement réseaux est le renouvellement important du personnel en place par suite de départs à la retraite. Il est nécessaire de former les nouveaux engagés. Le temps de formation et le temps d'apprentissage constituent les principaux éléments qui impactent négativement le temps disponible afin d'assurer un suivi suffisant.

À la suite des inondations de juillet 2021, nous sommes intervenus financièrement en tant que distributeur pour soulager les ménages impactés. Cette intervention représente 25 150 m³ soit environ 1%. De ce fait, le rendement économique des réseaux passe sous la barre des 75 % (74,27 %).

Evolution du rendement réseaux



Le rendement économique global atteint 74,27 % en 2022, 79,05 % en 2021 et 75,68 % en 2020.

Rendements réseaux par commune



Légende

■ 2022 ■ 2021 ■ 2020

5.6 TRAVAUX

5.6.1 Objectifs

Le Service a consacré en 2022 un montant total de travaux s'élevant à 0,6 millions d'euros pour l'infrastructure réseaux, réparti suivant le tableau ci-dessous. Il est important de préciser que la pose de la conduite d'adduction de Florennes vers Beauraing a également démarré en 2020, se poursuit en 2022 et que ce montant n'est pas repris dans le tableau ci-dessous. Cet investissement représente un montant d'environ 20 millions d'euros pris en charge à 50 % par la SWDE et 50 % par l'INASEP.

Le Service a remplacé 691 m de conduite de Distribution d'eau d'un diamètre variant du DN60 au DN150 et des chantiers sont toujours en cours pour un total de 1 027 m.

L'ensemble de l'investissement planifié a été réalisé.

5.6.2 Liste des travaux programmés et réalisés en 2022

1 - REMPLACEMENT DES RACCORDEMENTS EN PLOMB			NOMBRE	MONTANT €	
* Berzée - Florennes - Hastière - Heer - Hermeton - Mesnil Eglise - Philippeville - Rosée - Sart Saint Laurent - Somzée - Villers le Gambon			13	€ 37 212,09	
2 - RENFORCEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION				MONTANT €	
Chantiers clôturés : remplacement de 691 m et chantiers en cours : longueur estimée de 1027 m					
Cerfontaine	Senzeilles	Rue de l'Horloge		€ 6 200,46	
Cerfontaine	Soumoy	Rue de Daussois		€ 13 884,36	
Couvin	Couvin	Rue Cense Argile		€ 14 307,38	
Florennes	Florennes	Rue Abbe Dessomme		€ 6 016,63	
Florennes	Morialmé	Route de Chatelet		€ 9 204,49	
Hastière	Agimont	Rue des Bas Prés		€ 27 170,96	
Hastière	Hastière-Lavaux	Rue des Vignes		€ 35 377,99	
Philippeville	Franchimont	Ferme Grand Bon Dieu		€ 13 509,50	
Walcourt	Fraire	Rue de Fairoul		€ 5 030,30	
Walcourt	Fraire	Rue du Moulin		€ 16 798,66	
Walcourt	Thy-Le-Château	Rue des Marronniers		€ 8 178,98	
Walcourt	Yves-Gomezée	Rue Entreville		€ 15 348,05	
Réseaux divers : pose de vannes d'arrêt et de vanne de purge sur conduites mères				€ 92 969,36	
Total				€ 263 997,10	
3 - OUVRAGES DE PRODUCTION : HYDRAULIQUE & REMPLACEMENT POMPE			NOMBRE	MONTANT €	
* Agimont - Castillon - Berzée - Fosses la Ville - Olloy Sur Viroin - Ponderôme - Winenne			7	€ 32 251,44	
4 - EXTENSIONS RESEAUX AVEC PRIMES				MONTANT €	
Extension de réseau			Total	€ 28 319,52	
5 - TRAVAUX INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS				MONTANT	
Siège exploitation PHILIPPEVILLE - Bâtiment rangement outillage & signalisation			Total	€ 75.489,20	
6 - REMPLACEMENTS COMPTEURS DE L'ANNEE 2022			NOMBRE	MONTANT €	
Tous réseaux			Total	1 875	€ 157 857,28

5.6.3 Les raccordements

Le nombre de raccordements destinés à l'habitat unifamilial est stable en regard de l'année 2020, compte tenu de la reprise du réseau de Distribution d'eau d'un domaine à Florennes en 2021.

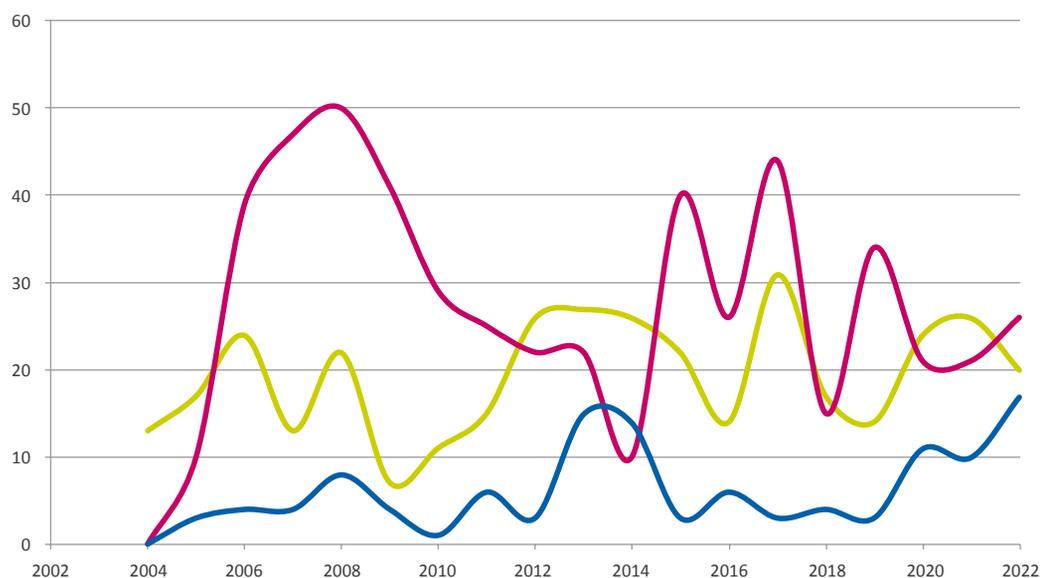
Le nombre de raccordements industriels est en diminution de 22 % par rapport à 2020 et le nombre de compteurs par raccordement industriel est en diminution de 42 % par rapport à 2020.



Légende

— Racc. industriels — Compteurs appartements — Racc. habitations unifamiliales

Le nombre des prestations de type suppression est en diminution de 20 % par rapport à 2020 alors que les prestations de type bouchonnage et remise en service augmentent respectivement de 24 % et 54 %.



Légende

— Remises en service — Suppressions racc. — Bouchonnages



CHAP. 6

SERVICES SUPPORTS



CHIFFRES CLÉS



20 503 559,16 € de masse salariale



265,10 équivalents temps plein



279 collaboratrices et collaborateurs

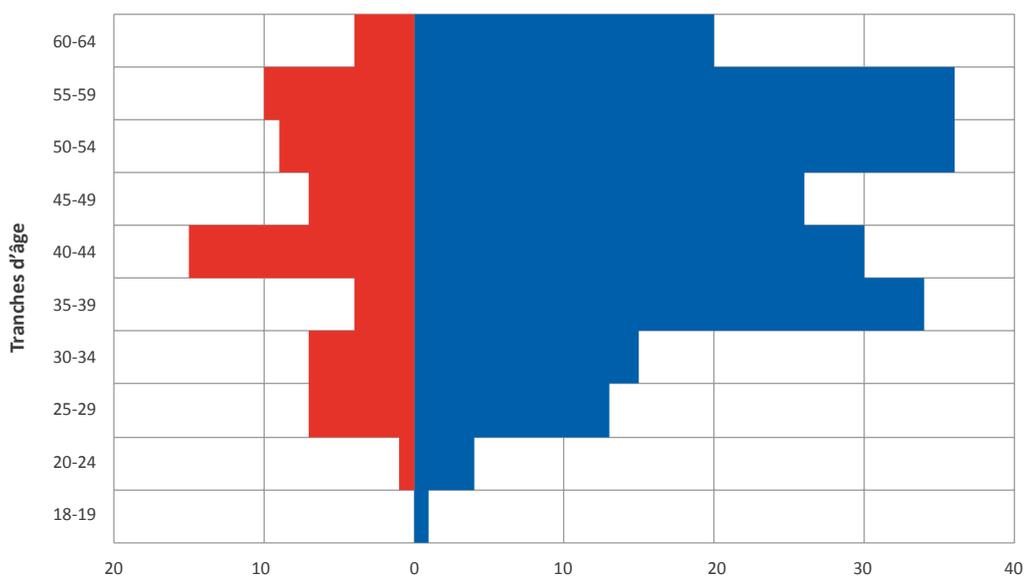


64 femmes et 215 hommes



Moyenne d'âge de 45,17 ans

Pyramide des âges de l'INASEP

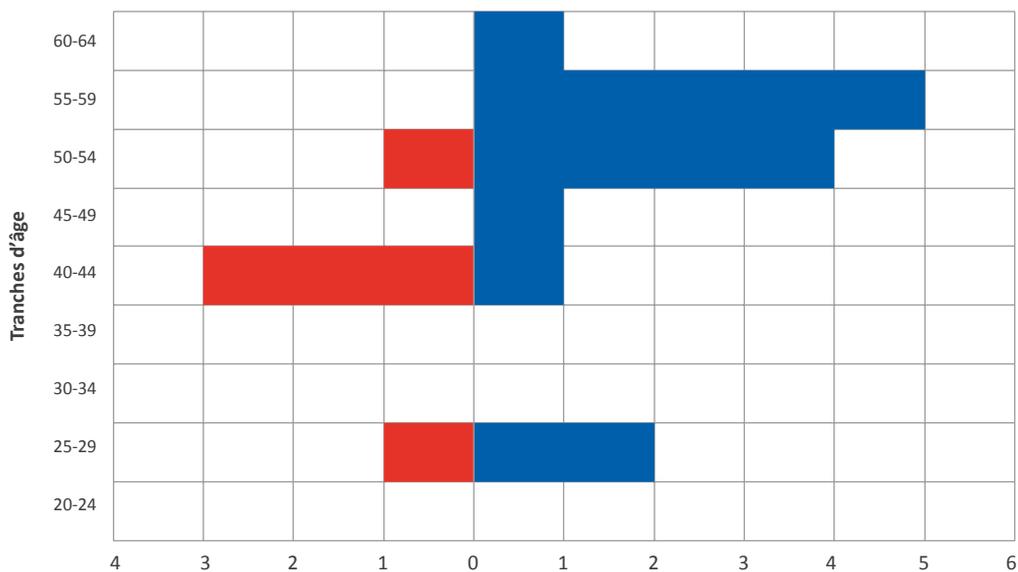


Légende

■ Homme ■ Femme

Pyramide des âges par département

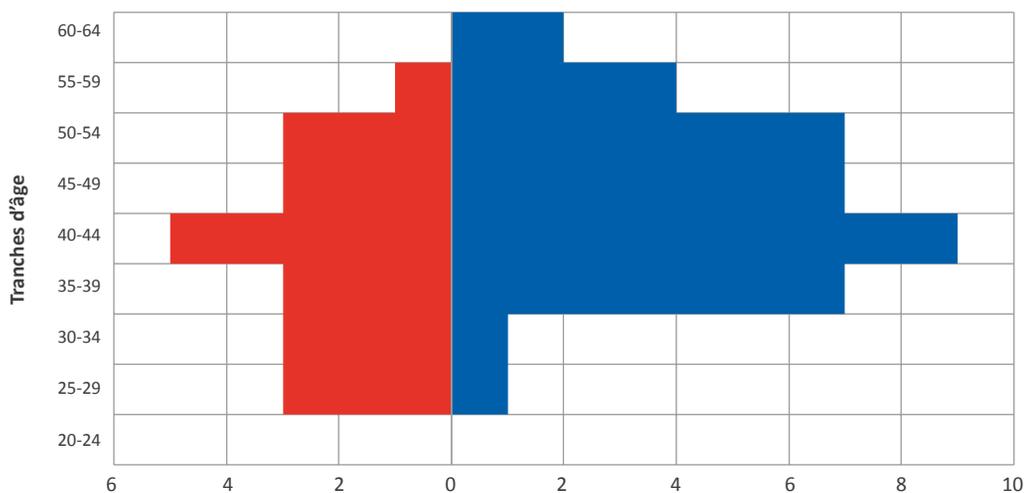
Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux



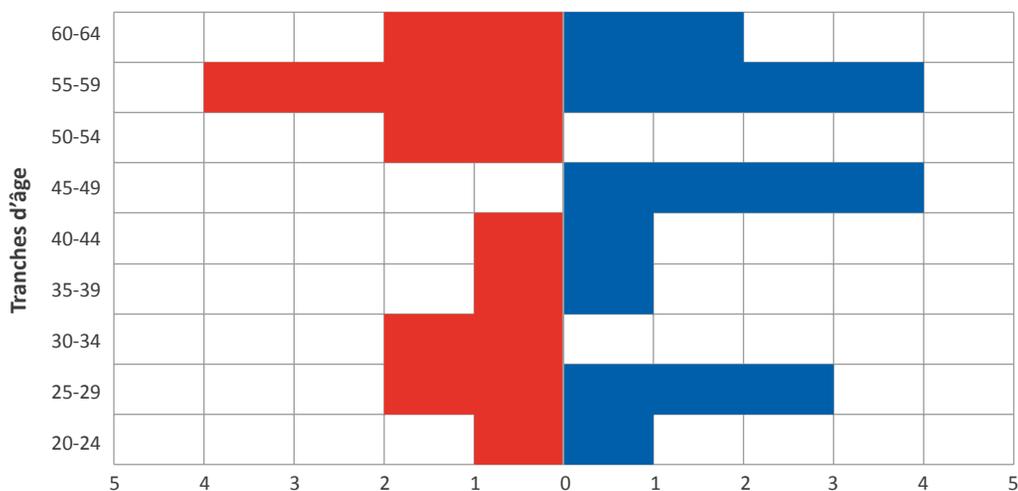
Légende

■ Homme ■ Femme

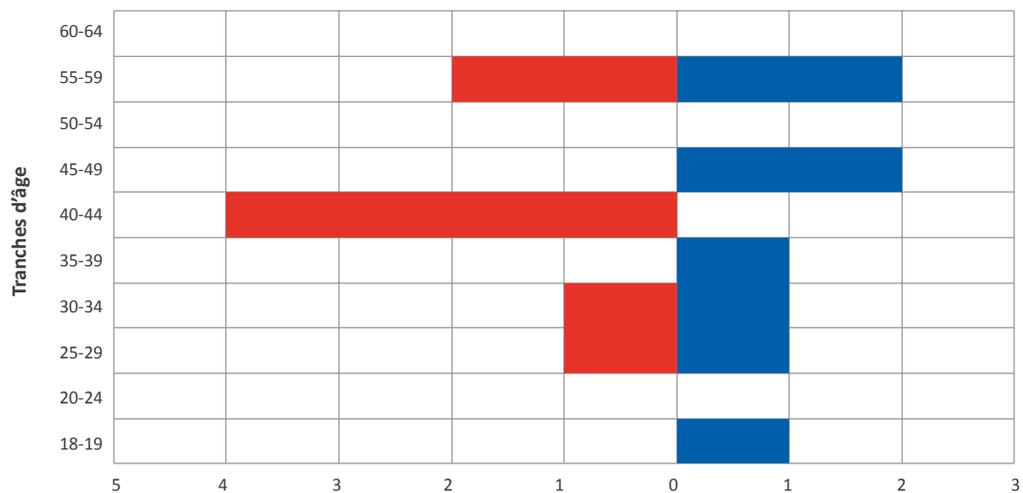
Service Aux Associés (SAA)



Services Supports



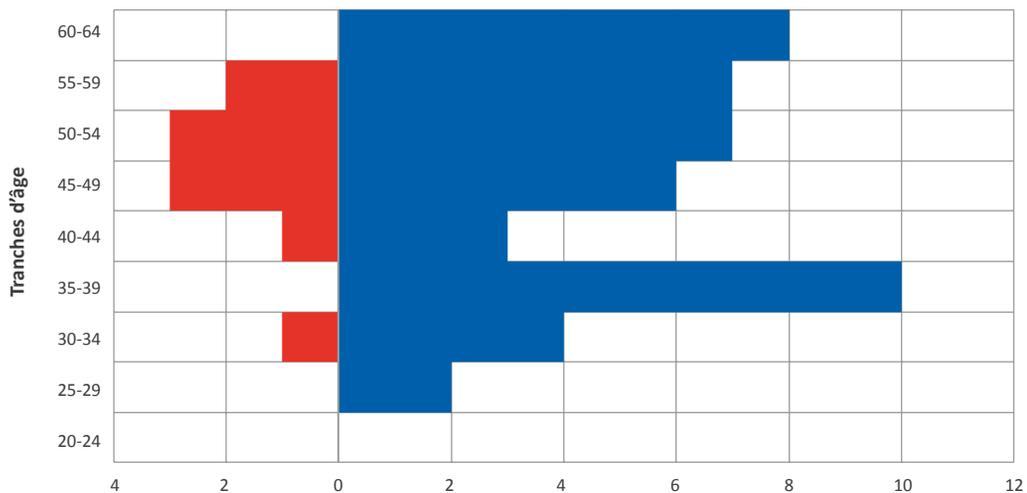
Laboratoire



Légende

■ Homme ■ Femme

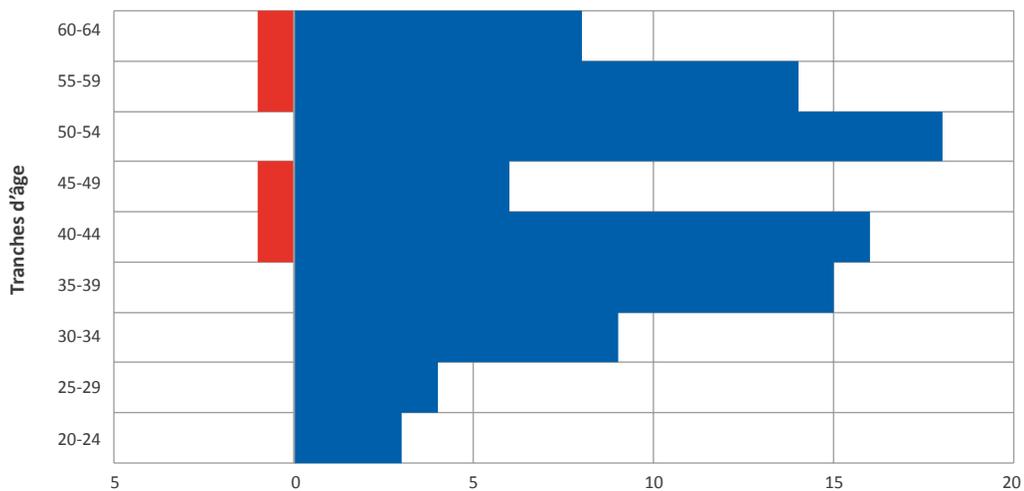
Service Production Distribution d'eau



Légende

■ Homme ■ Femme

Service Exploitation des eaux usées



Légende

■ Homme ■ Femme

6.1 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

6.1.1 FAITS MARQUANTS

Le Service des Ressources Humaines a pu durant 2022 se lancer dans de nouveaux projets au-delà des matières courantes que sont notamment le recrutement, la formation, l'administration du personnel, la gestion des prestations et de la paie. De plus en plus, le Service des Ressources Humaines, grâce à son niveau d'expertise accru, se positionne comme partenaire fort auprès des autres services de l'INASEP. L'équipe se voit maintenant stabilisée et a même été renforcée avec l'arrivée d'une étudiante engagée ensuite sous contrat de travail pour mener à bien une mission qui lui a été confiée et qui a fait l'objet de son travail de fin d'études.

Le projet en question est de grande ampleur et comporte un réel enjeu stratégique nécessitant de dégager des ressources au niveau de la gestion du personnel. Il s'agit de la gestion des compétences, longtemps restée au stade embryonnaire à l'INASEP avec de nombreuses tentatives sans qu'il ne voie jamais le jour. L'objectif est que ce projet soit opérationnel d'ici 2025 avec un module en ligne spécifiquement dédié. En 2022, le travail s'est principalement porté sur la conception du projet et son déploiement dans un service pilote pour tester son efficacité. Le Service Production Distribution d'eau, dont Alexandre Wilemme assure la Direction depuis 2021, a pu profiter de cette opportunité pour revoir toute l'organisation de son service en redéfinissant ou en clarifiant les rôles et responsabilités de chacun de ses agents. Cette collaboration s'est soldée par un succès avec des carnets de bord qui ont pu déjà servir de base lors des évaluations du personnel. Le travail va se poursuivre en 2023 en collaborant avec les autres services de l'INASEP.

En parallèle, le fournisseur de service travaille en étroite collaboration avec l'INASEP pour développer le module « Compétence » qui sera à terme le seul outil utilisé en interne et permettra une gestion des compétences intégrées grâce aux interconnexions avec les modules RH déjà exploités actuellement (formation, évaluation, recrutement et payroll).

Parmi les projets développés en 2022, nous pouvons compter dans les outils RH, la mise en place d'un module de recrutement qui permet à tout candidat de déposer sa candidature sur la plateforme en ligne et à l'équipe RH désignée d'assurer un suivi optimisé.

Au niveau du secteur de l'eau en Wallonie, le Service des Ressources Humaines travaille avec ses pairs en vue d'optimiser la collaboration afin de donner une meilleure visibilité au grand public du secteur et des métiers qui s'y retrouvent. Pour ce faire, des groupes de travail sont organisés de façon très régulière et des projets ont pu voir le jour en 2022. Un consultant, suite à la passation d'un marché public, s'est vu attribué la mission de faire connaître les différents organismes du secteur au niveau du marché de l'emploi. Depuis lors, la réalisation de cette mission se poursuit avec, par exemple, le développement d'un site internet « lesmetiersdeleau.be », la création d'affiches sur le thème du recrutement, des goodies originaux pour attirer les candidats à s'intéresser aux métiers du secteur ou encore des quizz sur le thème de l'eau. L'INASEP a participé activement à toutes les étapes du projet et était présente aux salons pour l'emploi de Namur et Charleroi. Des vidéos ont également été tournées dans nos bureaux pour présenter des métiers clés et ainsi donner envie à un public ciblé de nous rejoindre. Sous le volet de la formation, l'INASEP participe également avec les autres entreprises du secteur et le Forem à l'élaboration de formations adaptées visant à répondre aux besoins de l'entreprise et plus spécifiquement aux métiers en pénurie. Ces cursus ont pour but de permettre aux demandeurs d'emploi de se former et de retrouver rapidement du travail dans un secteur en demande, et dont les valeurs humaines et environnementales sont fortes.



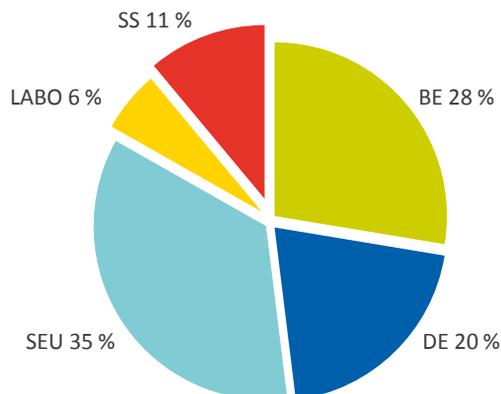
Agent du Service des Ressources Humaines

6.1.2 Bilan social au 31 décembre 2022

Le nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel de l'Intercommunale au 31/12/2022 se présente comme suit :

- **235** travailleurs étaient occupés à temps plein et **44** personnes à temps partiel, ce qui représente **265,10** équivalents temps plein.

Répartition des agents par service



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Service Exploitation des eaux usées
- Services Supports

279 personnes étaient occupées au sein de la société avec la répartition suivante :

- **228** personnes étaient occupées sous **contrat à durée indéterminée** à temps plein et **44** personnes à temps partiel (y compris statutaires),
- **7** personnes étaient occupées sous **contrat à durée déterminée** à temps plein,
- **33** personnes à temps plein occupées sous contrat avec bénéfice de **points APE** - **31** à temps plein et **2** à temps partiel,
- **180 agents statutaires** : **140** personnes statutaires à temps plein et **40** personnes statutaires à temps partiel.

6 personnes ont choisi d'interrompre volontairement leur carrière en prenant soit le régime de l'interruption de carrière soit la disponibilité pour convenance personnelle.

PAR TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
Contrats à durée indéterminée	228	44
Contrats à durée déterminée	7	0
APE	31	2
Par sexe		
Sexe masculin	182	33
Sexe féminin	53	11
Par catégorie professionnelle		
Personnel de direction	15	1
Employés	74	4
Ouvriers	18	0
Autres*	128	39

*Agents statutaires autres que le personnel de direction

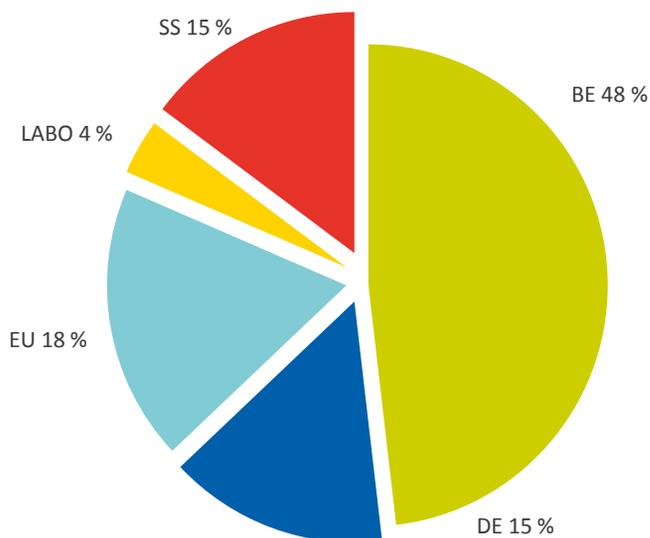
Entrées

Au cours de l'exercice 2022, l'Intercommunale a recruté **27** agents → **27** agents à temps plein et **0** à temps partiel soit **27** ETP.

Le tableau des entrées se présente comme suit :

	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
TOTAL NOMBRE D'ENGAGEMENTS	27	0
Contrats à durée indéterminée	21	0
Contrats à durée déterminée	6	0
Statutaires repris en CDI	0	0
APE repris CDI/CDD	2	0
Convention IFAPME repris en CDD	1	0
Sexe masculin	20	0
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	13	0
Diplôme supérieur non universitaire	1	0
Diplôme universitaire	6	0
Sexe féminin	7	0
Diplôme secondaire	0	0
Diplôme supérieur non universitaire	3	0
Diplôme universitaire	4	0

Répartition des entrées par service



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Service Exploitation des eaux usées
- Services Supports

Sorties

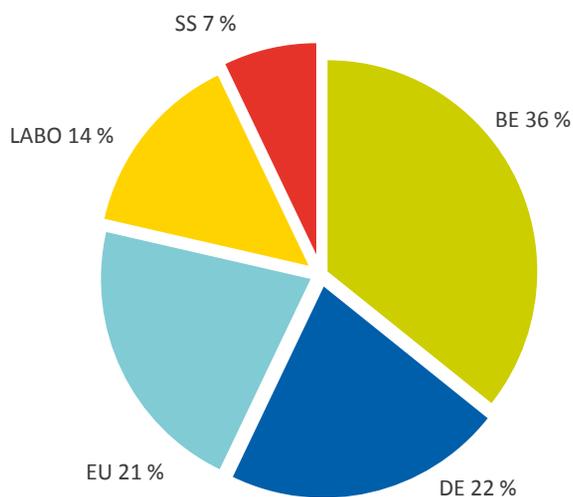
Au cours de l'exercice 2022, **14** agents ont quitté l'Intercommunale → **12** agents à temps plein et **2** à temps partiel soit **13,60** ETP.

Le tableau des sorties se présente comme suit :

	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
TOTAL NOMBRE DE SORTIES	12	2
Contrats à durée indéterminée	9	2
Contrats à durée déterminée	3	0
APE repris CDD/CDI	1	0
Statutaires repris CDI	5	1
Sexe masculin	10	1
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	6	0
Diplôme supérieur non universitaire	1	0
Diplôme universitaire	3	1
Sexe féminin	2	1
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	0	0
Diplôme supérieur non universitaire	0	1
Diplôme universitaire	2	0

- 1 décès
- 6 démissions
- 4 pensions pour retraite (dont une anticipée)
- 1 licenciement
- 2 fins de CDD (dont un contrat de remplacement)

Répartition des sorties par service



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Service Exploitation des eaux usées
- Services Supports

6.2 SERVICE PRÉVENTION ET PROTECTION AU TRAVAIL

6.2.1. Fait marquants

En 2022 et pour n'en citer que quelques-unes, les actions et mesures préventives suivantes ont été prises pour promouvoir ou assurer la sécurité et la santé au travail :

- amélioration de la sécurité du process de chaulage qui intègre certaines stations d'épuration dans le processus de déshydratation des boues ;
- gestion des risques psychosociaux au sein de l'entreprise par la formation sur les thématiques de la communication non violente, la gestion de l'agressivité au travail, la réalisation d'audits d'équipe et la gestion des conflits au travail ;
- formation à la manutention manuelle de charges pour l'ensemble des collaborateurs des différents départements (éviter l'apparition de troubles musculosquelettiques – TMS) ;
- avancée dans la recherche d'un logiciel de gestion des risques et des actions de prévention ;
- réalisation de double isolation sur le câble d'arrivée de nombreux TGBT jusqu'aux bornes du différentiel général au Département Assainissement ;
- remplacement de nombreuses échelles fixes avec ligne de vie verticale sur de nombreux sites du réseau de collecte des eaux usées de la Ville de Namur ;
- finalisation du marché de sécurisation des ouvertures des ouvrages par la pose de barreaux antichute ;
- étude d'installation de compteurs à données télétransmises en Distribution d'eau (marché conjoint avec la SWDE) ;
- analyse des risques sur les activités du métier de fontainier et plan d'action.

6.2.2. Accidentologie

Le nombre d'accidents du travail est en diminution. Ils ont cependant généré un grand nombre de jours d'incapacité de travail ainsi qu'un grand nombre de journées forfaitaires d'incapacité (= nombre de jours capitalisés par l'assureur pour assurer les indemnisations de traitement et de consolidation de la lésion). Cela a parfois compromis ou rendu difficile l'organisation du travail.

Il faut continuer dès lors à assurer la prévention en amont des opérations et associer tous les acteurs (Direction générale, lignes hiérarchiques, représentants des travailleurs, les travailleurs et le conseiller en prévention). La participation de tous joue en effet un rôle primordial dans la mise en œuvre des actions de prévention et de la sécurisation des ouvrages.



Responsable du Service Interne de Prévention et de Protection au travail



Rapport Annuel du service Interne pour la prévention et la protection au travail Formulaire A - Exercice 2022

Attention!

Ce formulaire A est destiné à être utilisé par un employeur ayant un service interne **sans sections**.

Le formulaire B est destiné à être utilisé par un employeur ayant un service interne au sein duquel sont créées **des sections**.

Le formulaire C est destiné au groupe d'employeurs qui organisent un service commun pour la prévention et la protection au travail, soit en application d'un arrêté royal pris sur base de l'article 38 de la loi du bien-être, soit en application de l'art. 50 de cette loi leur permettant de constituer une unité technique d'exploitation. Ce service commun peut avoir des sections ou non.

Pour remplir correctement ce formulaire, il est recommandé de lire attentivement la notice explicative.

Tous les formulaires, ainsi que la notice explicative, sont disponibles sur

<https://www.emploi.belgique.be/fr/rapport-annuel-du-service-interne-de-prevention-et-de-protection-au-travail-exercice-2022>

1 Données générales

1.1 Données d'identification de l'employeur

Dénomination officielle : INASEP
Raison sociale (S.A. ou S.P.R.L ou A.S.B.L ...) : Société Coopérative
Rue + n° : rue des Viaux 1b
Code postal: 5100 Commune : NANINNE
Numéro d'identification (10 chiffres - n° TVA + « 0 » en avant) : 0218735790
Tél.: 081 40 75 11 // Fax : 081 40 75 45
Adresse électronique : info@inasep.be
Activité principale (description) : Bureau d'études, distribution d'eau, épuration, laboratoire
Code NACE-BEL (5 chiffres) : 36000 et 37000
Nombre de travailleurs (en 2017) : 280
Gestionnaire (nom et fonction) : M. Didier HELLIN, Directeur Général

Si l'employeur a **plusieurs unités d'établissement**, remplir le tableau de l'annexe « unités »

1.2 Données relatives au service interne pour la prévention et la protection au travail

1.2.1 Qui dirige le service interne de prévention et de protection au travail?

Nom et prénom : Delchambre Sébastien

Tél.: 0477 80 82 40

1.2.2 Quelle est la qualité de cette personne? (cocher la réponse adéquate)

- Gestionnaire de l'entreprise
 Conseiller en prévention « sécurité du travail »
 Conseiller en prévention « médecin du travail ».

Donner le nom du conseiller en prévention coordinateur « sécurité du travail » : M. Delchambre Sébastien

1.2.3 Quel est le niveau de formation du conseiller en prévention « sécurité du travail »?
(cocher la réponse adéquate)

- Formation de base
- Niveau 2
- Niveau 1

1.2.4 Quelle est la durée minimale des prestations comme conseiller en prévention de la personne qui dirige le service interne (en % équivalent temps plein) ? 100 %

1.2.5 Le service compte-t-il d'autres conseillers en prévention? (cocher la réponse adéquate)

- Non
- Oui

Si oui, nombre :

Durée totale de leurs prestations comme conseiller en prévention (en % d'équivalent temps plein) : %

1.2.6 Nom du médecin du travail : Bekima Mband Adrien Stéphane (cocher la réponse adéquate)

- Membre du personnel du service **interne** pour la prévention et la protection au travail
- Membre du personnel du service **externe** pour la prévention et la protection au travail

1.2.7 Donner l'adresse du service interne si elle diffère de l'adresse de l'employeur

Rue + n°: **rue Gaucheret 89/90**

Code postal : **1030**

Commune : **Bruxelles**

1.2.8 Identité du service externe de prévention et de protection au travail : MENSURA

1.3 Données relatives à l'organe de concertation pour la prévention et la protection au travail

1.3.1 Nature de l'organe de concertation : (cocher la réponse adéquate)

- Comité pour la prévention et la protection au travail.
- Délégation syndicale (s'il n'y a pas de comité)
- Comité de concertation (dans les services publics).

1.3.2 Qui est le président du comité? (cocher la réponse adéquate)

- Gestionnaire mentionné au point 1.1
- Autre personne (nom et fonction) : **M. Luc DELIRE**

1.3.3 Nombres de réunions de l'organe de concertation : 5

2. Données statistiques

2.1 Nombre d'heures de travail réellement prestées : 369558 (A)

2.2 Renseignements relatifs aux accidents sur le lieu de travail

	ACCIDENTS MORTELS	ACCIDENTS AVEC INCAPACITÉ PERMANENTE	ACCIDENTS AVEC INCAPACITÉ TEMPORAIRE	TOTAL	FORMULE
Nombre	0	3	5	8 (B)	$T_r = \frac{B \times 1.000.000}{A} = 21,64$
Nombre de journées- calendrier perdues	0	537	580	1117 (C)	$T_{gr} = \frac{C \times 1.000}{A} = 3,02$
Nombre de journées forfaitaires d'incapacité	0	2325		2325 (D)	$T_{gg} = \frac{(C+D) \times 1.000}{A} = 9,31$

Nombre d'autres accidents ayant entraîné exclusivement des frais médicaux ou autres dans le cadre de la législation relative aux accidents de travail : 4

Nombre d'accidents bénins : 1

2.3 Renseignements relatifs aux accidents survenus sur le chemin du travail

Nombre total: 1, dont 0 mortel

Remplir l'annexe « statistiques » avec les statistiques détaillées concernant les accidents dans les différentes unités d'établissement renseignés dans l'annexe « unités », où ont été prestées au moins **80 000** heures.

2.4 Nombre d'heures de travail et d'accidents du travail de certaines catégories de travailleurs

	HEURES DE TRAVAIL	ACCIDENTS DU TRAVAIL
a. Etudiants travailleurs	2 683	0
b. Travailleurs intérimaires	0	0
c. Travailleurs d'employeurs externes (travail par contrat)	300	0

3 Renseignements relatifs à la sécurité du travail

3.1 Donner les mesures les plus importantes prises en 2022 pour promouvoir ou assurer la sécurité du travail (consulter la note explicative)

MESURES PRISES	INITIATEUR
a. Analyse des risques sur les activités du métier de Fontainier	SIPP
b. Process chaulage au SEEU : nombreuses actions correctives - suivi ATG Andenne	SIPP - LH
c. Aspects Psychosociaux - communication non violente, gestion de l'agressivité / Audits équipes / gestion des conflits	SIPP - LH
d. Formation à la manutention manuelle de charges (+ ieurs groupes de travailleurs départements BE / SEEU / DE /LABO	SIPP
e. Remplacement d'un grand nombre d'échelles fixes sur le réseau Namur / VORTEX avec rail de sécurité	LH - SIPP

3.2 Renseignements relatifs aux contrôles obligatoires

GENRE DES APPAREILS ET INSTALLATIONS CONTRÔLÉS	NOMBRE DE VISITES DE CONTRÔLE
Appareils de levage (ascenseurs, grues, élévateurs...)	50
Installations électriques haute tension	12
Installations électriques basse tension	25
Appareils à vapeur	0
Autres (préciser : harnais ou ceintures ou...) : Incendie - chaudières - réservoirs sous pression- climatisations HVAC-échelles mobiles, fixes-antichutes - Lignes de vie - -boîtes de 1 ^{er} soins - DEA	30

3.3 Plan d'action annuel pour l'exercice en 2023

Donnez un aperçu des **cinq** principaux thèmes repris au plan d'action avec leur délai de réalisation (consulter la note explicative) :

- a. Mise en place de compteurs à données télétransmises en DE / marché conjoint avec SWDE
- b. Gestion des produits chimiques - dangereux : Màj FDS-FDSS - màj inventaire - stockage DE à améliorer - gestion des déchets en DE à améliorer
- c. Formaliser un permis de travail en DE pour les travaux à risques, plus implémenter son utilisation dans les équipes
- d. Anaris sur les installations électriques en DE + formation des électros
- e. Logiciel de gestion des risques - intégration du mode de gestion PGJA actuel

3.4 Plan global de prévention

Disposez-vous d'un plan global de prévention écrit ? (cocher la réponse adéquate)

- Oui
- Non

4 Renseignements relatifs à la santé et à l'hygiène au travail

4.1 Existe-t-il un inventaire amiante? (cocher la réponse adéquate)

- Oui
- Non

4.2 Les rapports suivants existent-ils (prière de les annexer) ?

(cocher la réponse adéquate)

- Le(s) rapport(s) de visite des lieux de travail établis par le médecin du travail
- Le(s) rapport(s) du service chargé de la surveillance médicale

5 Renseignements relatifs à la formation

5.1 Principales initiatives prises par le service interne :

5.2 Principales initiatives prises pour les membres du service interne :

6 Renseignements relatifs à l'information du personnel

6.1 Nombre de rapports mensuels établis par le service interne : 5

6.2 A-t-on rédigé d'autres documents et a-t-on mené des actions d'information ?

- Non
- Oui

Si oui, les citer : Rapports anaris - rapports avis SIPP / exercices incendie - procédures SIPP - ISO-9001 - Avis SIPP procédure des 3 feux verts - Avis permis de travail - avis interventions avec EE - Avis sur marchés publics, rapports circonstanciés ATG, ...

7 Renseignements relatifs à la prévention des risques psychosociaux au travail

7.1 Mesures de prévention collectives prises pour prévenir les risques psychosociaux au travail :

Anaris à posteriori par entretiens - SEPP Mensura, rapport de mesures préventives à mettre en oeuvre en adéquation avec les détections du CP-AP

7.2 Nombre de demandes d'analyse de risques de situations de travail spécifiques

7.3 Incidents de nature psychosociale communiqués directement à la personne de confiance ou au conseiller en prévention aspects psychosociaux :

7.3.1 Interventions psychosociales informelles

- a. Nombre d'interventions de la personne de confiance : 0
- b. Nombre d'interventions du conseiller en prévention aspects psychosociaux : 3
- c. Nombre en fonction du type d'intervention :
 - c.1. Conseil - accueil : 3
 - c.2. Intervention : 0
 - c.3. Conciliation : 0

7.3.2 Interventions psychosociales formelles

- a. Nombre de demandes :
 - a.1. à caractère principalement collectif : 0
 - a.2. à caractère principalement individuel (hors faits de violence ou de harcèlement) : 0
 - a.3. pour faits de violence ou de harcèlement au travail : 0
- b. Nombre total de demandes d'intervention psychosociales formelles déposées à la suite d'une intervention informelle : 0
- c. Nombre de mesures :
 - c.1. Mesures individuelles :
 - c.2. Mesures collectives :
 - c.3. Pas de mesures :
 - c.4. Intervention de l'inspection du Contrôle du Bien-être au travail : 0

7.4 Registre des faits de tiers visé à l'article I.3-3 du code du bien-être au travail

- a. Nombre de faits enregistrés : 0
- b. Nombre selon la nature des faits :
 - b.1. Violence physique :
 - b.2. Violence psychique :
 - b.3. Harcèlement moral :
 - b.4. Harcèlement sexuel :
 - b.5. Autres :

Date : 24/02/2023

Nom :

Le gestionnaire,

M. Didier Hellin



Nom :

Le conseiller en prévention,
(chargé de direction)

M. Delchambre Sébastien



Annexe « unités » : liste des unités d'établissement de 10 travailleurs ou plus

NUMÉRO D'ORDRE DE L'UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT	NOM COMMERCIAL	ADRESSE DU L'UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT (rue - code postal - commune)	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	CODE NACE-BEL OU DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ PRINCIPALE	TÉL. - FAX - EMAIL GESTIONNAIRE (NOM ET FONCTION)
1.	INASEP	Rue des Viaux 1b à 5100 Naninne	108	36000	Tél. 081 40 75 85 Fax : 081 40 75 45 E-mail : didier.hellin@INASEP.be Gestionnaire : DG Dridier Hellin
2.	INASEP	Rue de l'hôpital 6 à 5600 Philippeville.	70	36000	Tél. 071 66 79 25 Fax : 071 66 80 18 E-mail : alexandre.willemme@INASEP.be Gestionnaire : Directeur DE ing. Alexandre Willemme
3.	INASEP	Station épuration de Lives-Brumagne. Exploitation des eaux usées (SEEU)	96	37000	Tél. 081 40 75 86 Fax : E-mail : olivier.bourlon@INASEP.be Gestionnaire : ir Olivier BOURLON
4.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
5.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
6.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
7.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
8.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
9.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :

Annexe « statistiques » : liste détaillée des accidents du travail par unité d'établissement

(à donner seulement pour les unités d'établissements dans lesquels sont prestées par tous les travailleurs de l'unité 80 000 heures de travail ou plus)

Numéro d'ordre de l'unité d'établissement																				
	1. Nombre d'heures prestées (A)	2. Nombre d'accidents mortels	3. Nombre d'accidents avec incapacité permanente	4. Nombre d'accidents avec incapacité temporaire	5. Nombre total d'accidents (B)	6. Taux de fréquence (B x 1 000 000 / A)	7. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (accidents mortels)	8. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (accidents avec incapacité permanente)	9. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (acc. avec incapacité temporaire)	10. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (C)	11. Taux de gravité réel (C x 1 000 / A)	12. Nombre de journées forfaitaires d'incapacité (accidents mortels)	13. Nombre de journées forfaitaires d'incapacité (incapacité permanente)	14. Nombre total de journées forfaitaires d'incapacité (D)	15. Taux de gravité global (C + D) x 1 000 / A	16. Nombre d'autres accidents	17. Nombre d'accidents bénins	18. Nombre d'accidents sur le chemin du travail	19. Nombre d'accidents mortels sur le chemin du travail	
1	170 075	0	0	3	17,64	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
2	71 911	0	2	3	41,72	483	6,71	2100	35,92											
3	125 666	0	1	2	23,87	151	1,20	225	2,99											

Rapport d'activités 2022

Ce rapport reprend un aperçu des activités que Mensura a effectué pour vous pendant l'année civile précédente. Si vous avez des questions sur le rapport d'activité, vous pouvez contacter votre gestionnaire de dossier.

Nom	INASEP INTERC.NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS
Numéro d'affiliation Mensura	6064045.1
Catégorie	B
Catégorie actuelle	B
Numéro BCE	0218735790
Code NACE	36.000 Captage, traitement et distribution d'eau
Conseiller en prévention-médecin du travail	Bekima Mbang Adrien Stephane
Conseiller en prévention aspects psychosociaux	Eline Jeanbaptiste / Nathalie Bruwier
Gestionnaire de dossier	Mauxhin Marine (m.mauxhin@mensura.be)



**Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.**

Siège social:
Laurentide
Rue Gaucheret 88/90
1030 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN: BE86 3100 8000 2050 - BIC: BBRUBEBB
BCE: 0410.664.742

1/9

I. Activités pour l'entreprise – Surveillance médicale

Nombre de travailleurs

	Nombre de travailleurs
Travailleurs soumis annuellement	4
Travailleurs soumis tous les 2 ans	84
Travailleurs soumis tous les 3 ans	1
Travailleurs non soumis	51

Examens

	Nombre d'examens chez les travailleurs soumis	Nombre d'examens chez les travailleurs non-soumis
Recrutement	14	
Examen périodique	19	
Actes médicaux intermédiaires supplémentaires	22	
Examen avant la reprise du travail	1	0
Examen de reprise du travail	2	
Consultation spontanée	1	0

	Nombre d'examens
Aptitude à la conduite	1
Conversation fin d'exposition (industrie chimique)	0



10/01/2022 - Kim Huynh - Avis médical risque biologique Covid-19 - 0 heure(s) et 15 minutes

25/01/2022 - Alicia Paluch - Covid 19: contact notification travailleur positif - 0 heure(s) et 15 minutes

05/05/2022 - Adrien Stephane Bekima Mbang - Avis médical risques biologiques - 2 heure(s) et 0 minutes



**Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.**

Siège social:
Laurentide
Rue Gaucheret 88/90
1030 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN: BE86 3100 8000 2050 - BIC: BBRUBEBB
BCE: 0410.664.742

3/9

II. Activités pour l'entreprise – Gestion des risques

Visite d'entreprise

12/09/2022 - Adrien Stephane Bekima Mbang - Visite de reconnaissance d'entreprise

05/09/2022 - Adrien Stephane Bekima Mbang - Préparation visite d'entreprise

Comité pour la Prévention et la Protection au Travail

29/04/2022 - Adrien Stephane Bekima Mbang - Réunion suite au rapport annuel médical

Dossiers psychosociaux

Nathalie Bruwier - PSY-2022-029028

Nathalie Bruwier - PSY-2022-031140

Nathalie Bruwier - PSY-2022-032260

Missions à la demande du client

Ergonomie - Formation - Aazdine Bajou - 5 intervention(s)

Ergonomie - Analyse de risque travail sur écran - Caroline Pirotte - 6 intervention(s)

Ergonomie - Assistance CPI Ergonomique - Aazdine Bajou - 3 intervention(s)

Aspects psychosociaux - Agressivité - Formation à la gestion de l'agressivité - Nathalie Bruwier - 3 intervention(s)

Aspects psychosociaux - Risques psychosociaux - Analyse des risques participative: méthode par entretiens individuels (AR spécifique) - Fabienne Huberland - 1 intervention(s)

Aspects psychosociaux - Risques psychosociaux - Analyse des risques participative: méthode par entretiens individuels (AR spécifique) - Nathalie Bruwier - 13 intervention(s)

Aspects psychosociaux - Risques psychosociaux - Analyse des risques participative: méthode par entretiens individuels (AR spécifique) - Fabienne Huberland - 1 intervention(s)

Aspects psychosociaux - Risques psychosociaux - Analyse des risques participative: méthode par entretiens individuels (AR spécifique) - Nathalie Bruwier - 15 intervention(s)

Aspects psychosociaux - Risques psychosociaux - Formation respect au travail - Nathalie Bruwier - 1 intervention(s)

Autres activités gestion des risques

28/01/2022 - Coordination du client – administration pour le client

11/03/2022 - Coordination du client – administration pour le client

03/05/2022 - Coordination du client – administration pour le client

05/09/2022 - Coordination du client – administration pour le client

12/09/2022 - Coordination du client – réunion politique multidisciplinaire (IDO)

12/09/2022 - Coordination du client – réunion politique multidisciplinaire (IDO)

12/09/2022 - Coordination du client – réunion politique multidisciplinaire (IDO)

01/09/2022 - Check-In - 3 participant(s) - 6064045.1

01/11/2022 - Check-In - 2 participant(s) - 6064045.1

01/12/2022 - Check-In - 1 participant(s) - 6064045.1

Avis

21/01/2022 - Surveillance médicale - Autre - Adrien Stephane Bekima Mbang - 0 heure(s) et 15 minutes



Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.

Siège social:
Laurentide
Rue Gaucheret 88/90
1030 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN: BE86 3100 8000 2050 - BIC: BBRUBEBB
BCE: 0410.664.742

4/9

III. Formations - Learn&Connect

- 01/02/2022 - Recyclage secouriste (formation de jour - 4 heures) - 1 participant(s)
21/02/2022 - Recyclage secouriste (formation de jour - 4 heures) - 3 participant(s)
15/03/2022 - Prévention et lutte contre les incendies - 3 participant(s)
03/05/2022 - Formation de base secouriste (formation de jour - 15 heures) - 1 participant(s)
23/05/2022 - Recyclage secouriste (formation de jour - 4 heures) - 1 participant(s)
12/09/2022 - Prévention et lutte contre les incendies - 1 participant(s)
09/11/2022 - Risques électriques pour 'personnes averties BA4' (7 heures) - 1 participant(s)



**Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.**

Siège social:
Laurentide
Rue Gaucheret 88/90
1030 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN: BE86 3100 8000 2050 - BIC: BBRUBEBB
BCE: 0410.664.742

5/9



I - II - III addendum Activités dans le cadre de Covid-19



**Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.**

Siège social:
Laurentide
Rue Gaucheret 88/90
1030 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN: BE86 3100 8000 2050 - BIC: BBRUBEBB
BCE: 0410.664.742

6/9



IV. Activités pour l'entreprise – Vitality



**Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.**

Siège social:
Laurentide
Rue Gaucheret 88/90
1030 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN: BE86 3100 8000 2050 - BIC: BBRUBEBB
BCE: 0410.664.742

7/9

Note:

Visite d'entreprise périodique : Lors de la visite d'entreprise le conseiller en prévention vérifie la situation de votre entreprise dans le domaine de la prévention et le bien-être au travail. Le rapport que vous avez reçu par la suite, contient des conseils sur l'optimisation de la politique de bien-être. Vous devez également ajouter le rapport de la visite d'entreprise au rapport annuel.

Visite de reconnaissance d'entreprise: Lors de l'affiliation, le siège social avec les principales activités est sélectionné et visité pour comprendre les principaux risques et dangers afin d'optimiser nos services, y compris la surveillance de la santé, pour votre entreprise et vos employés. Lors de cette visite, nous vous conseillons sur les risques prioritaires et les mesures préventives correspondantes.

Le Comité pour la Prévention et la Protection au Travail: activité lors de laquelle le conseiller en prévention (-médecin du travail) était présent au CPPT de votre entreprise.

Accidents de travail graves: l'activité par numéro de référence pour laquelle le conseiller en prévention sécurité au travail du SEPP a rédigé, dans le cadre de législation actuelle, un rapport circonstancié suite à un accident du travail grave.

Accidents de travail non graves: l'activité par numéro de référence pour laquelle le conseiller en prévention sécurité au travail du SEPP a rédigé, dans le cadre de législation actuelle, un rapport circonstancié suite à un accident du travail non grave.

Dossiers psychosociaux: l'activité par numéro de référence pour laquelle un dossier psychosocial est traité au SEPP dans le cadre de la législation actuelle. Vous retrouverez plus d'information dans la section IV.

Missions à la demande du client: l'énumération unique des différents contrats de projet avec le nombre d'interventions réalisées.

Autres activités:

- Votre coordinateur client assigné réalise l'activité commerciale technique ; dans cette rubrique vous trouverez ces activités.
- Dans la rubrique Check-in tool, vous trouverez les activités réalisées à cet égard. Le Check-In tool est destiné aux nouveaux travailleurs. Le nouveau travailleur doit remplir un bref questionnaire. Sur cette base, il/elle recevra un rapport personnel contenant des informations et des conseils.

Avis: l'énumération des différentes demandes d'information traitées pour votre entreprise.

Formations: Énumération des formations suivies par vos employés chez Mensura, si le nombre d'employés est connu, cela sera également indiqué. Dans la législation actuelle, le SEPP doit coopérer à l'analyse des risques du travail sur écran et à la formation en matière de sécurité alimentaire (E-food). Dans cette section, vous trouverez l'activité réalisée.

Examens médicaux préventifs : Liste des examens médicaux préventifs proposés par l'employeur à ses employés dans le cadre de la politique de santé (CCT 104).

Pour plus d'info sur l'activité réalisée, veuillez consulter les fiches produits sur notre zone clients.
(<https://www.mymensura.be>)



Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.

Siège social:
Laurentide
Rue Gaucheret 88/90
1030 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN: BE86 3100 8000 2050 - BIC: BBRUBEBB
BCE: 0410.664.742

8/9

V. Renseignements relatifs à la prévention des risques psychosociaux au travail

Dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux au travail (Codex I.3) toutes les entreprises sont tenues de réaliser chaque année dans leur organisation une évaluation des risques psychosociaux. Les informations ci-jointes peuvent aider à faire cette évaluation. Certains éléments ont déjà été fournis par Mensura. Nous conseillons de compléter les points en suspens (marqués avec un (*)). Rédigez cela en consultation avec le conseiller en prévention interne, la personne de confiance et, éventuellement, le médecin du travail.
Si vous souhaitez obtenir un soutien supplémentaire, veuillez prendre contact avec le conseiller en prévention risques psychosociaux.

1. *Mesures de prévention collectives prises pour prévenir les risques psychosociaux au travail (exemples: réalisation d'une analyse des risques aspects psychosociaux, désignation et formation de personnes de confiance, sensibilisation au stress et au burn-out...):*

Générales (*):

Incidents de nature psychosociale qui se sont répétés (*):

Nombre: 0

Origine:

Statut des personnes impliquées (dernier dossier):

2. *Nombre de demande d'analyse de risques concernant les risques psychosociaux de situations de travail spécifiques visée à l'article I.3-6.- §1 relatif à la prévention des risques psychosociaux au travail: 2*

3. *Incidents de nature psychosociale communiqués directement à la personne de confiance ou au conseiller en prévention aspects psychosociaux (*):*

3.1 Interventions psychosociales informelles:

a. Nombre d'interventions de la personne de confiance (*):

b. Nombre d'interventions du conseiller en prévention aspects psychosociaux: 3

c. Nombre en fonction de la nature de l'intervention:

c.1. Accueil, conseil: 3

c.2. Intervention: 0

c.3. Conciliation: 0

3.2 Interventions psychosociales formelles:

a. Nombre de demandes: 0

a.1. à caractère principalement collectif: 0

a.2. à caractère principalement individuel: 0

a.3. pour faits de violence ou de harcèlement au travail: 0

b. Nombre total de demandes d'interventions psychosociales formelles déposées à la suite d'une intervention psychosociale informelle: 0

4. *Registre des faits de tiers visés à l'article I.3-3.- §1 relatif à la prévention des risques psychosociaux au travail (*):*

a. Nombre de faits enregistrés:

b. Nombre selon la nature des faits

b.1. Violence physique:

b.2. Violence psychique:

b.3. Harcèlement moral:

b.4. Harcèlement sexuel:

b.5. Autres:

5. *Eléments relatifs aux risques psychosociaux communiqués par le conseiller en prévention-médecin du travail: 0*



Salon Municipalia 2022



Salon Municipalia 2022 // Village de l'eau

6.3 SERVICE COMMUNICATION

Le début de l'année 2022 aura été marqué par une excellente nouvelle. Le Système de Management de la Qualité des Services de Distribution d'eau et des Services Supports dédiés a été certifié ISO 9001:2015 par la société LRQA. En tant que Services Supports, le Service Communication s'est également doté d'un ensemble d'outils renforçant les dispositifs qualité déjà existants, comme la réalisation d'enquêtes de satisfaction ou encore l'analyse de données statistiques permettant d'améliorer notre visibilité.

Le processus de certification de notre Système de Management de la Qualité ne s'est pas arrêté une fois la certification ISO obtenue. Evoluant dans un processus de SMQ continu, le Service Communication veille quotidiennement à maintenir ce niveau d'exigence de la qualité de ses services.

La pandémie Covid-19 étant (presque) derrière nous, bon nombre d'activités internes et d'événements externes ont pu se dérouler en 2022 (Journées Wallonnes de l'Eau, Salon Talentum, Journée Découverte Entreprises, visites de stations d'épuration...).

Un autre grand projet a également été finalisé en cette année 2022 : la mise en ligne en octobre (2022) d'un tout nouveau site internet plus convivial et plus accessible.

6.3.1 Communication externe : événements

Journées Wallonnes de l'Eau

Après deux années d'arrêt suite à la crise sanitaire, les visites scolaires et à destination du grand public de nos stations d'épuration ont pu reprendre début 2022 et nous avons pu organiser 27 visites pour plus de 400 participants.

Village de l'eau au Salon Municipalia

La 17^e édition du Salon Municipalia s'est tenue les 21 et 22 avril 2022. Comme chaque année, le Salon a permis à de nombreux mandataires et collègues de se retrouver et d'échanger sur les défis qui attendent les communes en termes de transition énergétique, de digitalisation, de mobilité, de recyclage et d'aménagement du territoire.

Cette édition a été plus fréquentée que les éditions précédentes puisque le WEX a comptabilisé 10 271 visiteurs en quête de contacts, d'informations et d'innovations technologiques. Avec 403 exposants, Municipalia reste le rendez-vous incontournable pour la concrétisation de nombreux projets et l'endroit où rencontrer, dans une atmosphère conviviale, de nombreux acteurs de la vie publique.

Comme chaque année, les sociétés CILE, in BW, INASEP, SPGE, SWDE et VIVAQUA étaient réunies sur un stand commun baptisé « Le Village de l'eau ». Ce rendez-vous reste important et permet au secteur de l'eau d'avoir une visibilité accrue auprès du monde politique, institutionnel, associatif et se révèle particulièrement riche en termes de réseautage.

Séminaire stratégique des Affiliés

Le 25 mai 2022 s'est tenu à la Ferme de Mehaignoul à Meux un séminaire stratégique du Bureau d'études à l'attention des bourgmestres et échevins des travaux de la Province.

Près d'une cinquantaine de participants ont ainsi pu prendre connaissance des conclusions de l'audit stratégique du Bureau d'études réalisé par Ernst & Young. Les enjeux stratégiques, les perspectives futures et la nouvelle trajectoire financière du service ont été présentés à cette occasion. D'autres thématiques comme la situation globale de l'Intercommunale, les programmes d'investissements dans le secteur de l'épuration, le financement des prestations du Bureau d'études ou encore une meilleure planification des demandes et des modes de collaboration ont pu être évoquées dans le cadre de l'évolution de notre Bureau d'études au service des communes.

Salon de l'Emploi Talentum

À la recherche de profils techniques bien spécifiques (architecte, dessinateur en techniques spéciales, gestionnaire de marchés publics et des réseaux d'assainissement), l'INASEP était présente au Salon de l'Emploi « Talentum Namur » qui s'est tenu le 9 juin 2022. Il s'agissait d'une belle occasion de développer notre visibilité sur le marché. Forts de cette expérience, nous avons également participé au Salon « Talentum Charleroi » du 29 juin 2022. En tout, nos gestionnaires RH ont pu rencontrer de nombreux candidats potentiels (39 curriculum-vitae reçus).

Journée Découverte Entreprises (JDE)

L'INASEP a ouvert ses portes le dimanche 2 octobre 2022 à l'occasion de la Journée Découverte Entreprises. La Station d'épuration des eaux usées de Floreffe bénéficie d'une conception moderne et attentive à l'intégration paysagère.

Lors des visites du grand public, nous avons proposé :

- une visite guidée pour découvrir comment les eaux usées sont traitées avant rejet en milieu naturel ;
- des animations sur l'eau et les déchets proposées par le Contrat Rivière Sambre et Affluents et les Classes d'eau ;
- la découverte du métier d'exploitant de Stations d'épuration et la présence d'un stand jobs ;
- d'autres animations en liaison avec le traitement des déchets sur les sites voisins du BEP Environnement et de la Ressourcerie namuroise ;
- de quoi s'hydrater au bar tenu par l'association Solidarité-Ukraine-Namur qui œuvre pour le soutien des soldats et de la population ukrainienne.



Salon de l'Emploi Talentum



Journée Découverte Entreprises 2022

Journée des Affiliés à l'AGREA

La deuxième Journée des Affiliés à l'AGREA s'est tenue le 10 novembre 2022 au siège de Naninne.

L'AGREA, pour Assistance à la Gestion des Réseaux et de l'Assainissement, est un service fourni par l'équipe de Gestion des Réseaux (GRE), existant depuis bientôt 5 ans. Les communes ont été invitées à s'y affilier durant ces dernières années et on compte actuellement 29 communes affiliées sur les 38 communes de la Province de Namur.

Une première Journée des Affiliés avait été organisée juste avant le confinement lié à la crise de la Covid-19, au mois de mars 2020. Cette deuxième édition était donc très attendue et a marqué le retour au présentiel.

À cette occasion, l'équipe du GRE, en pleine expansion, a été présentée aux représentants des communes affiliées afin que ceux-ci puissent mettre un visage sur des noms et des adresses mail.

L'ensemble des services fournis dans le cadre de l'AGREA ont été présentés pour certains, rappelés pour d'autres : inspection par caméra de zoomage, marché-cadre de curage/endoscopie, CERTIBEAU, études hydrauliques, portail cartographique, SYGERCO...

Cette journée a été un succès puisque 16 communes étaient représentées. Des perspectives d'évolution ont été évoquées et les besoins des communes, notamment autour du portail cartographique, ont été évalués.

Promotion des métiers de l'eau

Depuis 2020, une convention multilatérale de coopération existe entre les opérateurs de l'eau. L'objectif de cette convention est de faire évoluer la gouvernance du secteur de l'eau, de renforcer les collaborations entre les acteurs publics en vue de structurer un plan industriel de l'eau à l'horizon 2030.

Ledit plan industriel identifie différents enjeux notamment en ce qui concerne l'activité « Ressources Humaines » qui devra réussir à attirer et à développer les talents pour réaliser les ambitions du secteur. Le besoin de recrutement est évalué à 1 200 équivalents temps plein recrutés et formés d'ici 2030. Différentes actions doivent donc être entreprises pour répondre à la problématique du recrutement de jeunes talents. Les métiers du secteur de l'eau sont en effet multiples (ingénieurs, fontainiers, dessinateurs, gestionnaires de stations d'épuration, deviseurs) et les qualifications nécessaires variées, allant de l'enseignement technique ou professionnel à l'enseignement supérieur ou universitaire, en passant par la formation professionnelle.

Après plusieurs mois de réflexion et de réunions en groupe de travail (GT Formations), les 10 opérateurs publics ont décidé de mener ensemble une campagne de promotion des métiers de l'eau afin d'augmenter l'attrait du secteur public de l'eau, de renforcer l'image du secteur et sa perception auprès des différents publics cibles tout en mettant en évidence ses nombreux points forts : service essentiel, emplois stables et de proximité, continuité de service, valeurs environnementales fortes et responsables.

Faisant suite à un marché public, c'est l'agence de communication CIBLE, de Blégny, qui nous accompagne tout au long de la campagne de communication sur les métiers de l'eau. C'est ainsi, qu'en étroite collaboration avec eux, des supports de communication ont été développés (logo, site internet, capsules vidéo...). La campagne a été lancée en septembre 2022 et ce large plan de communication vers le grand public s'étalera jusqu'en 2023.



6.3.2 Communication externe : supports de communication

Nouveau site internet

Après de longs mois de préparation, une nouvelle version du site internet de l'INASEP a été mise en ligne le 24 octobre 2022. Celui-ci a fait l'objet d'une profonde refonte tant l'ancienne version était devenue illisible et obsolète. Le changement n'est pas seulement graphique : l'arborescence a été complètement revue pour donner une plus grande visibilité aux quatre grands métiers de notre Intercommunale (Distribution d'eau, Épuration, Bureau d'études et Laboratoire).

La nouvelle version donne un solide coup de fraîcheur et permet aux citoyens de trouver rapidement l'information recherchée. Le site se décline dans un style à la fois plus clair et épuré, présentant une formidable vitrine virtuelle de nos activités.

Un site plus actuel, plus convivial et plus accessible

Même si l'adresse reste inchangée, ce nouveau site se veut plus convivial. Il se définit comme une vitrine ouverte sur ce que fait l'Intercommunale au service des communes, des affiliés, de la population et de ses clients de la Distribution d'eau.

Outre un graphisme plus actuel mais respectant notre charte graphique, le nouveau site présente pas mal d'avantages (formulaires en ligne dans l'Espace client, espace pédagogique, cartes interactives...).

Le site répond aussi aux principales normes européennes en matière d'accessibilité des sites web (normes WCAG) tout en gardant un design et une ergonomie satisfaisante. Il permet ainsi aux personnes porteuses d'un handicap moteur et/ou visuel d'avoir le même accès à l'information. C'est ainsi qu'une attention particulière a été apportée aux titres, aux contrastes, aux couleurs, aux images, aux formulaires, aux différents liens... Le contenu et les accès directs vers les informations principales permettent à l'utilisateur de parcourir le site de manière plus aisée et plus fluide.

Développé par Expansion (Wierde), le site est complètement « responsive », c'est-à-dire qu'il est réactif et sa visualisation adaptée au support utilisé (ordinateur, tablette ou smartphone). Le Service Communication de l'INASEP ainsi que les équipes d'Expansion ont réalisé un long travail d'actualisation et d'hiérarchisation des informations.

Nous profitons de ce Rapport Annuel pour remercier, une nouvelle fois, la société Expansion et les collègues des différents services pour tout le travail effectué en amont de la mise en ligne du site opérée avec succès. Nous disposons maintenant d'une belle vitrine de ce que nous faisons de mieux.

Une analyse des statistiques du site sera opérée dès janvier 2023 afin de pouvoir le faire évoluer de la meilleure des manières (Google Analytics).



Newsletters

Une lettre d'information à destination du grand public, via une inscription préalable sur notre site internet, est envoyée tous les mois et diffusée sur nos réseaux sociaux. Voici les thématiques développées en 2022 :

Janvier : Déclaration environnementale
Février : Chantiers divers
Mars : Focus sur notre Service Coordination Sécurité Santé
Avril : Tout savoir sur le Laboratoire de l'INASEP
Mai : Synergies BEP-INASEP
Juin : Chantiers divers
Juillet : Rapport Annuel 2021
Août : Mobilité douce
Septembre : Journée Découverte Entreprises
Octobre : Nouveau site internet
Novembre : Nouvelles dénominations des services
Décembre : Présentation des vœux

Réseaux sociaux

Depuis 2020, une nouvelle politique, plus offensive en termes de communication, a été déployée pour augmenter la visibilité de l'Intercommunale via les réseaux sociaux.

La page Facebook de l'INASEP est utilisée pour partager bon nombre d'informations :

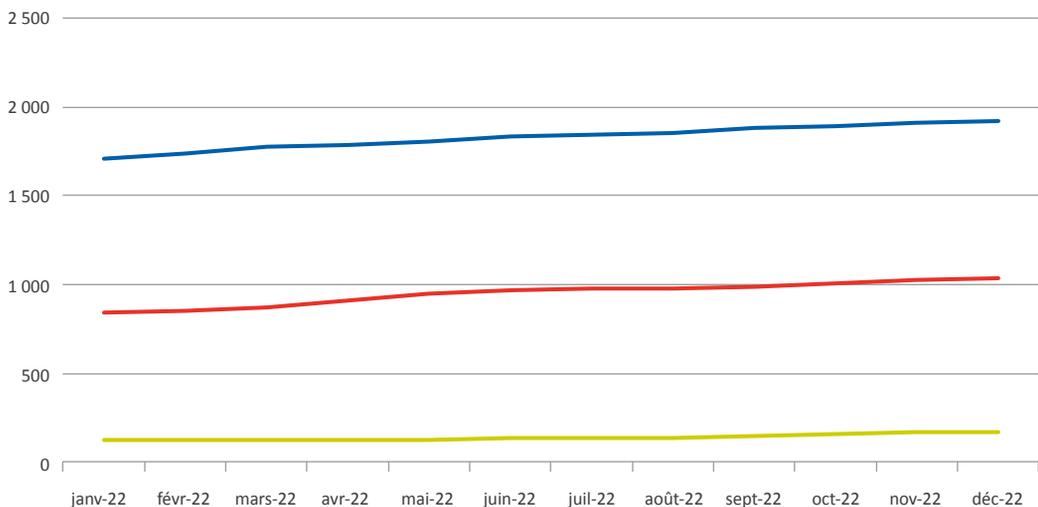
- mises à jour immédiates lors d'intervention en urgence en cas de rupture de canalisation (fuite) ou de problème électrique sur le réseau de Distribution d'eau publique ;
- mises à jour hebdomadaires des avis de coupure pour les abonnés en Distribution d'eau (travaux de maintenance, campagne de purge, augmentation de la pression...);
- informations diverses sur les événements et la vie de l'INASEP ;
- publication de la Newsletter de l'INASEP ;
- publication des avis de recrutement en collaboration avec le Service des Ressources Humaines ;
- publication d'articles de presse ou de vidéos présentant un projet suivi par un des départements de l'INASEP.

Certaines informations pertinentes comme les offres d'emploi sont également relayées sur la page LinkedIn de l'INASEP.

Notre page Instagram offre un regard différent sur nos activités.

Le graphe ci-dessous montre une évolution constante du nombre d'abonnés à nos pages Facebook, LinkedIn et Instagram pour l'année 2022 et depuis 2020.

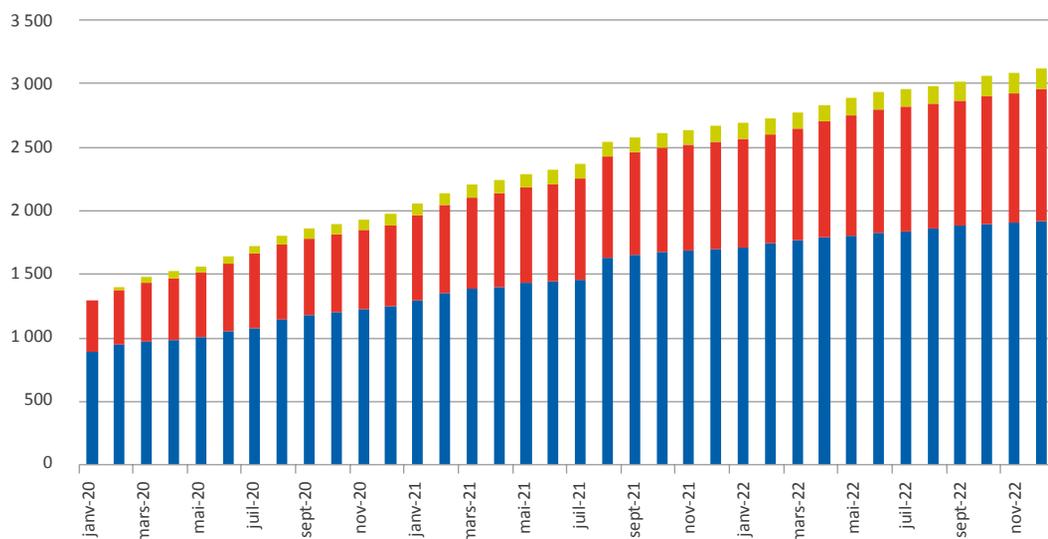
Evolution du nombre d'abonnés



Légende

— Facebook — LinkedIn — Instagram

Evolution du nombre d'abonnés 2020-2022



Légende

■ Facebook ■ LinkedIn ■ Instagram

L'INASEP se dote également d'une chaîne **YouTube** pour y déposer ses supports vidéo.

Autres supports de communication externe

Certains supports, réalisés en interne, ont été imprimés et envoyés à nos associés.

- Rapport d'activités 2021.
- Déclaration environnementale complète 2022 (Performances 2021).
- Cartes de vœux.
- Autres supports :
 - Reportage photos des différentes réalisations du Bureau d'études et notamment du Service d'études ARTENCO.
 - Nombreux articles de presse et reportages pour les télévisions locales.
 - Panneaux de nos stations d'épuration et pompages (en collaboration avec la SPGE).
 - Plaquette de présentation de la Gestion foncière.
 - Mise à jour du triptyque SYGERCO.
 - Fardes de présentation préencollées.
 - Enquêtes de satisfaction.
 - Calendriers scolaires 2022-2023 (en collaboration avec Aquawal).
 - Matériel de promotion : pin's, bics, multi-outils tout en 4...

6.3.3 Communication interne

Journal interne

Le Service Communication a produit en 2022 trois numéros de son journal interne, « Le Bon Tuy'eau » (avril, septembre, décembre).

Intranet

La nouvelle plateforme interne de l'Intercommunale poursuit son développement. Au fil de son utilisation, de nouvelles rubriques viennent la compléter afin de la rendre plus dynamique, conviviale et informative. Son contenu est régulièrement mis à jour afin de donner à l'ensemble du personnel toutes les informations nécessaires pour réaliser un travail efficace.

Revue de Presse

Une lecture quotidienne de la presse locale est effectuée par la Responsable Communication. Les articles les plus pertinents sont envoyés par mail au Comité de Direction élargi.

La Responsable Communication gère les contacts avec la presse et veille à la bonne promotion des projets suivis par l'INASEP. Des contacts avec les Rédacteurs en chef sont pris lorsque l'image de l'Intercommunale est injustement mis à mal. Dans ce cas, un article correctif est suggéré ou un droit de réponse est envoyé à la Rédaction.

Autres supports de communication interne

D'autres supports, réalisés en interne, sont transmis aux membres du personnel.

- Lettre d'information dans le cadre du déploiement de la certification ISO 9001.
- Mises à jour de documents respectant la charte graphique (offres d'emploi, cartes de visite, signatures mail, cartons compliments...).
- Mise à jour du contenu de présentation des métiers de l'INASEP (PWP et vidéos).
- Enquêtes de satisfaction internes.
- Création des différents visuels pour l'Amicale.



Equipe du Service Communication

6.4 SERVICE INFORMATIQUE

6.4.1 Outils collaboratifs

Par suite de la décision stratégique de 2020 d'engager l'INASEP dans l'utilisation des produits « Microsoft 365 » et dans la continuité de 2021, ont été mises en place différentes équipes « MS Teams », dans les différents départements de l'INASEP. La mise en place de cette nouvelle organisation de travail a progressé dans les différents services.

Cela s'est traduit notamment par l'abandon progressif des partages réseau individuels au profit des structures One-Drive, par l'adoption tout aussi progressive et prudente de SharePoint pour mieux organiser les documents que sur les partages réseau des services, ainsi que par le remplacement progressif de NextCloud par SharePoint.

Ces évolutions ont nécessité de la part du service IT tout un travail de paramétrisation de SharePoint, de réalisation de scripts de configuration et de tutoriels, ainsi qu'un travail d'écolage des agents concernés.

6.4.2 Outils de Gestion

Les applications informatiques développées en interne, les années précédentes, pour le Bureau d'études ont subi différentes évolutions et améliorations. Il s'agit principalement du logiciel Protéin, application de suivi de projets et du logiciel Qualicam, application d'élaboration de métrés. La nouvelle version de cette dernière application était toujours en phase de validation fin 2022.

Au département Epuration, l'outil Ouvrages développé en interne a continué à évoluer. Il a dû être adapté à l'environnement « Microsoft 365 », principalement pour Outlook. Il a aussi été adapté aux besoins d'échange de données avec le Laboratoire et d'échange de données de géo-pointage pour le Service RH (application Unitime). Il a évolué en fonction des besoins du PGJA en termes de fiches d'amélioration. Des améliorations ont été aussi apportées à la gestion des flux (gadoues, pesage...) et aux envois d'alarmes de contrôle des installations aux agents responsables de leur traitement.

L'application Ouvrages a également amorcé son développement sur les appareils mobiles, les tablettes mises à disposition des agents de terrain. L'infrastructure serveur nécessaire a été mise en place, un premier tableau de bord de l'application a été conçu et différents premiers modules réalisés (Relevés basse tension, Alarmes, Time report).

La recherche d'un outil de gestion des appareils mobiles (MDM pour Mobile Device Management) a été effectuée en 2022 à l'initiation du département Epuration. Vu le nombre grandissant de tablettes de service pour les agents de terrain, un outil de configuration de celles-ci, automatique et à distance, est incontournable. L'accent a été mis sur un logiciel généraliste permettant la gestion des tablettes et des smartphones de service, ainsi que des ordinateurs portables. Le choix actuel se porte sur une extension de l'outil ServiceDesk déjà utilisé au Service Informatique pour sa gestion propre et pour l'Helpdesk. Ce choix n'était pas encore entériné fin 2022.

6.4.3 Gestion documentaire

Le projet initié en 2019 de remplacement de l'outil de gestion du courrier entrant Cindoc, après l'analyse de différentes solutions qui n'ont pas donné satisfaction, a retrouvé un nouvel élan par l'adoption de DynamicFlows. Fin 2022, cette application a définitivement remplacé Cindoc pour le courrier « papier » entrant. Il permettait fin 2022, de traiter également certains courriels entrants. Le projet complet de GED (Gestion Electronique de Documents) repose désormais sur cette solution DynamicFlows. Il sera poursuivi en 2023 (courrier sortant, CRM, workflows de signatures...).

6.4.4 Rationalisation des ressources informatiques

Dans le cadre de la mise en place de synergies avec la société BEP (Bureau Economique de la Province de Namur), un marché conjoint de renouvellement des solutions de télécommunication a été envisagé mais n'a pas abouti en raison de différences fondamentales en termes de besoins réseau entre les deux entreprises. L'INASEP va poursuivre le renouvellement de ce marché des télécommunications en 2023.

La solution d'impression Ricoh généralisée à tous les départements de l'INASEP depuis des années et basée sur l'utilitaire StreamLine a subi des adaptations pour s'intégrer à l'environnement OneDrive.

Les solutions de backup ont également dû évoluer pour permettre de sauvegarder les informations désormais externalisées dans le cloud de Microsoft par les applications Exchange online, Teams, OneDrive et SharePoint. C'est l'outil Veeam qui avait été retenu et qui a été généralisé. Il réalise les sauvegardes de l'ensemble des données de l'INASEP au Datacenter de notre fournisseur d'accès Win, à Villers-le-Bouillet.

Les solutions d'antispam et d'antivirus ont été remplacées. Désormais ce sont les outils proposés par Microsoft qui sont adoptés (Defender).

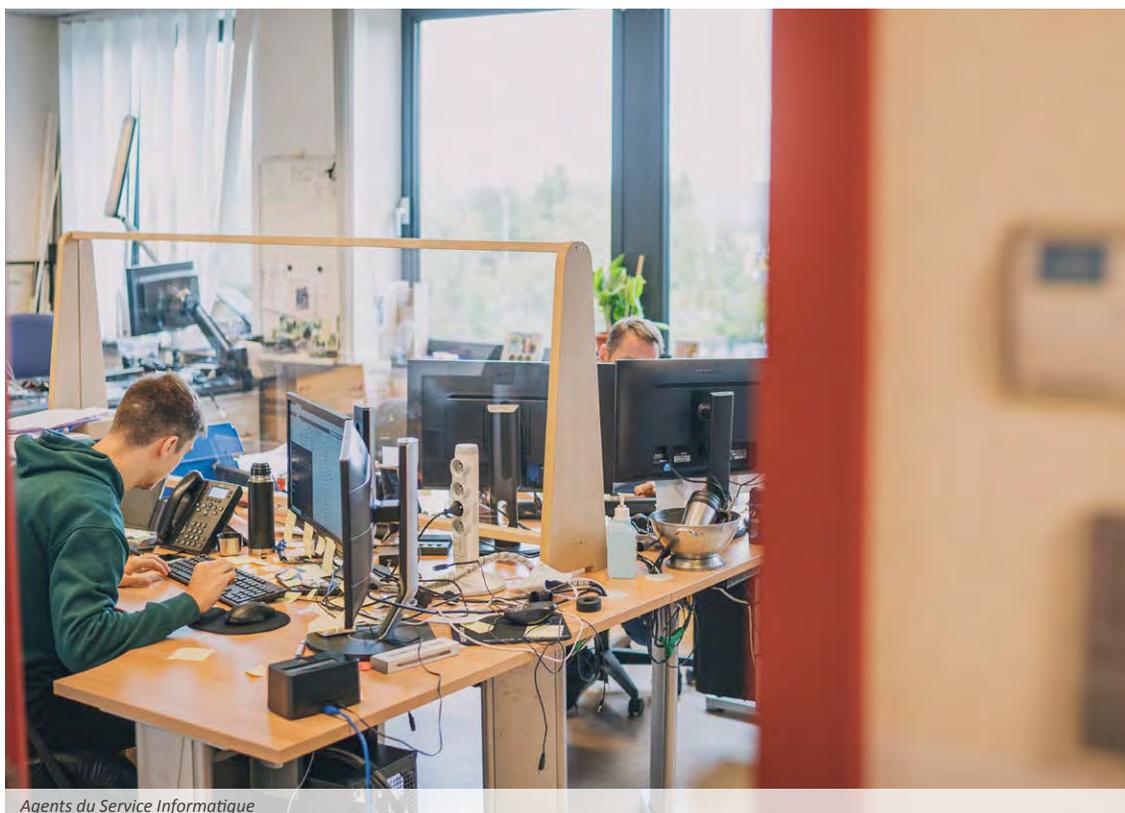
Par ailleurs, l'évolution du parc informatique s'adapte en permanence pour suivre l'évolution des systèmes d'exploitation. En 2022, c'est Windows 11 qui a fait son entrée. Fin de l'année, sur 340 PC fixes et portables, 70 tournaient encore en Windows 7, 130 en Windows 10 et 140 étaient déjà passés en Windows 11. Le parc comporte en outre une quarantaine de PC de supervision des stations d'épuration qui sont toujours en Windows 7.

Le parc de serveur est pratiquement complètement virtualisé. Cela représente 7 Hyperviseurs (machines serveurs physiques) et 45 machines virtuelles. Cela permet une gestion plus souple du parc et des économies d'énergie électrique.

6.4.5 Téléphonie, systèmes de communication

Dans le cadre de la migration de la téléphonie effectuée en 2021, la solution Jabber de Cisco a été mise à disposition des agents qui le souhaitent, leur permettant ainsi de téléphoner par le biais de leur ordinateur, avec casque et micro, plutôt qu'à l'aide d'un poste téléphonique traditionnel.

Des améliorations ont été apportées dans la communication téléphonique avec le public à l'aide de répondeurs vocaux (IVR). Les clients de la Distribution d'eau peuvent depuis 2022, obtenir par le répondeur, des informations sur les pannes et travaux en cours sur le réseau d'eau. Le Laboratoire dispose désormais également de son propre IVR.



Agents du Service Informatique



CHAP. 7

FINANCES



7.1 COMPTE DE RÉSULTATS BNB AU 31/12/22

	2022	2021	VARIATION
RÉSULTAT GLOBAL	1 229 014,69	1 979 155,20	-750 140,51
Résultat d'exploitation	1 512 930,35	2 240 743,39	-727 813,04
Produits d'exploitation	54 882 039,88	52 254 505,58	2 627 534,30
Chiffres d'affaires	41 684 020,25	41 655 446,35	28 573,90
En cours BE	1 304 766,77	-492 188,77	1 796 955,54
Production immobilisée	1 101 441,11	963 094,89	138 346,22
Autres produits d'exploit	10 791 811,75	10 128 153,11	663 658,64
Produits d'exploitation non récurrents	0,00	0,00	0,00
Charges d'exploitation	53 369 109,53	50 013 762,19	3 355 347,34
Approv. marchand & sous-traitant	10 515 747,22	10 132 778,91	382 968,31
Services et bien divers	13 553 445,62	12 794 017,15	759 428,47
Rémunérations et charges	20 940 404,28	18 350 365,78	2 590 038,50
Amortissements	8 481 751,02	8 663 563,87	-181 812,85
Réduction valeur sur créances	-160 612,99	-312 207,50	151 594,51
Prov Pr risques et charges	-479 211,00	-143 159,48	-336 051,52
Autres charges d'exploitation	512 369,18	528 380,57	-16 011,39
Charges d'exploitation non récurrentes	5 216,20	22,89	5 193,31
Financiers	-241 954,84	-232 047,15	-9 907,69
Produits financiers	6 132 835,43	6 356 808,86	-223 973,43
Charges financières	6 374 790,27	6 588 856,01	-214 065,74
Impôts	-41 960,82	-29 541,04	-12 419,78
RÉSULTAT GLOBAL	1 229 014,69	1 979 155,20	-750 140,51

7.2 BILAN BNB AU 31/12/2022

ACTIF		2022	2021	VARIATION
ACTIFS IMMOBILISÉS		145 671 802,09	146 782 985,36	-1 111 183,27
II	Immobilisations incorporelles	113 582,26	158 458,31	-44 876,05
III	Immobilisations corporelles	135 231 014,29	137 435 061,53	-2 204 047,24
IV	Immobilisations financières	10 327 205,54	9 189 465,52	1 137 740,02
ACTIFS CIRCULANTS		44 255 543,79	48 094 657,46	-3 839 113,67
VI	Stocks et commandes en cours d'exécution	4 119 229,32	2 676 866,12	1 442 363,20
VII	Créances à un an au plus	12 207 602,71	14 334 147,95	-2 126 545,24
VIII	Placements de trésorerie	5 000 633,30	5 750 832,46	-750 199,16
IX	Valeurs disponibles	3 746 984,51	7 447 647,37	-3 700 662,86
X	Comptes de régularisation	19 181 093,95	17 885 163,56	1 295 930,39
TOTAL DE L'ACTIF		189 927 345,88	194 877 642,82	-4 950 296,94

PASSIF		2022	2021	VARIATION
CAPITAUX PROPRES		47 171 480,17	44 735 772,06	2 435 708,11
I	Capital	32 502 560,24	31 259 496,68	1 243 063,56
III	Plus-values de réévaluation	61 849,43	61 849,43	0,00
IV	Réserves	787 944,05	787 944,05	0,00
V	Bénéfice reporté	10 716 014,79	9 487 000,10	1 229 014,69
VI	Subsides en capital	3 103 111,66	3 139 481,80	-36 370,14
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		1 090 000,00	1 569 211,00	-479 211,00
VII	A.Provisions pour risques et charges	1 090 000,00	1 569 211,00	-479 211,00
DETTES		141 665 865,71	148 572 659,76	-6 906 794,05
VIII	Dettes à plus d'un an	124 910 546,78	131 629 646,78	-6 719 100,00
IX	Dettes à un an au plus	14 093 349,36	13 884 705,81	208 643,55
X	Comptes de régularisation	2 661 969,57	3 058 307,17	-396 337,60
TOTAL DU PASSIF		189 927 345,88	194 877 642,82	-4 950 296,94

7.3 RAPPORT DE GESTION

Conformément aux dispositions du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de l'exercice 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels au 31/12/2022.

À noter que le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (article L1523-16 tel que modifié par le décret du 28 avril 2014) précise également que le rapport de gestion comporte la structure de l'organisation, l'organigramme fonctionnel complet de celle-ci, les lignes de développement ainsi qu'un plan financier pluriannuel. Les éléments concernant la structure de l'organisation, l'organigramme fonctionnel complet ainsi que les lignes de développement sont inclus dans le Rapport Annuel. Les éléments financiers sont repris ci-après.

7.4 ÉVOLUTION DES AFFAIRES

L'année 2022 a été le théâtre d'événements exceptionnels marquants qui ont eu des impacts majeurs dans le monde et sur l'économie en particulier. Alors qu'une sortie des difficultés causées par la pandémie Covid-19 apparaissait comme un élément positif, l'invasion de l'Ukraine par la Russie est venue plomber lourdement non seulement la paix dans le monde mais également le contexte économique. Explosion des coûts de l'énergie et des matières premières, envolée des prix en général, multiples indexations de salaires sont autant d'éléments qui ont fortement impacté l'INASEP et qui l'impacteront davantage encore en 2023.

Le budget 2022 adopté par l'AG de décembre 2021 ne pouvait évidemment prédire ces événements. Ce budget était annoncé avec un déficit présumé de -363 104,64 € après trois années de résultats positifs. Lors de l'AG de décembre 2022, ce déficit présumé était ramené à -106 913,05 €.

À la clôture des comptes, l'exercice 2022 se termine finalement sur une nette amélioration par rapport aux prévisions datant de septembre 2022 puisque les comptes se clôturent avec un résultat positif atteignant 1 229 014,69 €.

Ce résultat positif important repose sur les éléments principaux suivants.

- La progression des coûts énergétiques à charge de l'INASEP a été très limitée en raison des conditions favorables du marché SPGE attribué en 2019 pour la période 2021-2023 auquel l'INASEP a adhéré pour l'ensemble de ses métiers. Ces conditions avantageuses ne seront malheureusement plus applicables en 2023.
- En Distribution d'eau, malgré une vente d'eau en baisse, les différentes indexations de salaires et le contexte économique difficile, le Département a pu améliorer nettement son résultat présumé grâce à des charges salariales moindres par rapport aux estimations et ce, malgré les indexations, un prix de l'électricité maîtrisé grâce surtout au marché susmentionné, une réduction importante du recours à la sous-traitance lié au report de gros chantiers et une meilleure valorisation de la main-d'œuvre interne ainsi qu'une bonne maîtrise des charges d'exploitation. Le Département dégage en conséquence un résultat positif de 840 000 €.
- Un chiffre d'affaires pour le Bureau d'études de plus de 6 millions d'euros en progression de 590 000 €, progression qui s'explique par l'importance de l'activité du Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux et de l'encours enregistré pour ce dernier en 2022.
- Une progression importante du chiffre d'affaires du Service Exploitation des eaux usées en lien avec la croissance des charges mais aussi une régularisation positive du décompte 2021.
- Une stabilité des charges liées aux Services Supports malgré l'indexation des salaires grâce notamment à la bonne gestion des heures supplémentaires et la récupération de provisions constituées antérieurement pour couvrir certains risques.

Il est important de souligner que le dégagement de résultats positifs permet d'assurer un meilleur financement de nos investissements indispensables en Distribution d'eau.

Ce résultat positif nous permet de renforcer notre capacité de faire face dans les toutes prochaines années aux augmentations de charges liées aux multiples indexations de salaires et à l'augmentation des coûts de l'énergie, dont l'impact réel sera plus important en 2023 :

- l'exercice 2023 enregistrera, contrairement à 2022, une augmentation significative des coûts de l'énergie pour la Distribution d'eau, même si l'impact sera inférieur aux prévisions lors de l'établissement du budget 2023 ;
- l'exercice 2023 enregistrera également les surcoûts complets des multiples indexations intervenues à la fois en 2022 et 2023, ces impacts n'étant malheureusement pas compensés par l'indexation des cotisations statutaires et l'évolution des honoraires.

Du côté du Bureau d'études, les perspectives liées à la finalisation du plan d'investissements 2017-2021 et du nouveau plan d'investissements 2023-2027 de la SPGE en Province de Namur en matière d'assainissement permettent, comme annoncé en 2022, d'envisager positivement l'évolution de l'activité du Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux de l'INASEP dans les prochaines années, ce qui a conduit au recrutement d'ingénieurs et surveillants supplémentaires de manière à pouvoir assumer l'étude et le suivi des investissements inscrits dans le nouveau programme et à préparer la relève dans le cadre du départ à la retraite d'une série d'ingénieurs et techniciens dans les prochaines années. Il convient cependant de rester attentif aux nombreuses contraintes (contraintes techniques, juridiques, administratives, situation du marché...) rencontrées dans le cadre du suivi de ces plans d'investissements et qui sont susceptibles de retarder la bonne exécution des investissements prévus et donc des honoraires perçus annuellement.

Les activités du Service Aux Affiliés resteront l'objet d'une attention particulière tant en termes d'efficacité que de rapport coûts/honoraires et de financement, ce Service restant en effet avec un déficit d'exploitation malgré l'importance de l'activité.

Dans le domaine de l'Épuration, les nouveaux contrats de service restent toujours attendus, conduisant au maintien des modalités actuelles de financement du secteur par la SPGE. La négociation en cours des contrats de service qui lient le secteur de l'Épuration à la SPGE, dont les volets financement des études et de l'exploitation des eaux usées constituent des chapitres importants, fait peser une certaine incertitude et donc un enjeu majeur pour assurer la couverture totale des charges de ces départements pour l'Intercommunale, l'analyse de ces charges dans le cadre des Groupes de travail préparatoires mis en place par la SPGE démontrant aux yeux de l'INASEP un sous-financement des charges réelles par la SPGE.

La bonne maîtrise des frais généraux est également un élément important pour l'équilibre de l'Intercommunale.

7.4.1 Commentaires sur le compte de résultats

	2022	2021	VARIATION
Résultat d'exploitation	1 512 930,35	2 240 743,39	-727 813,04
Chiffre d'affaires	41 684 020,25	41 655 446,35	28 573,90
En-cours BE	1 304 766,77	-492 188,77	1 796 955,54
Production immobilisée	1 101 441,11	963 094,89	138 346,22
Autres produits d'exploitation	10 791 811,75	10 128 153,11	663 658,64
Produits exploitation non récurrents	0,00	0,00	0,00
Approv. et marchandises	-10 515 747,22	-10 132 778,91	-382 968,31
Services et biens divers	-13 553 445,62	-12 794 017,15	-759 428,47
Rémunérations, charges soc	-20 940 404,28	-18 350 365,78	-2 590 038,50
Dotations aux amortissements	-8 481 751,02	-8 663 563,87	181 812,85
Réductions de valeur sur créances	160 612,99	312 207,50	-151 594,51
Provision pour risques et charge	479 211,00	143 159,48	336 051,52
Autres charges d'exploitation	-512 369,18	-528 380,57	16 011,39
Charges exploitation non récurrentes	-5 216,20	-22,89	-5 193,31

I. Chiffre d'affaires + En-cours BE

Le résultat d'exploitation est en baisse de 730 000 €.

Le chiffre d'affaires, encours B.E. compris, a augmenté de 1 800 000 €.

En Bureaux d'études, l'augmentation est de 590 000 €.

En Épuration, augmentation de 940 000 € notamment suite à l'augmentation des charges mais aussi à la régularisation sur le décompte 2021 de 250 000 €.

En Distribution d'eau, les ventes d'eau sont en diminution (- 230 000 €), suite à une diminution de la consommation.

II. Production immobilisée

La production immobilisée s'est élevée à 1 100 000 € (+ 140 000 €).

III. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation sont composés principalement des cotisations statutaires (1 580 000 €), des leasings SPGE (6 260 000 €), du décompte de la B.U. Berthe (400 000 €) et des frais de rappel récupérés en Distribution d'eau (370 000 €).

IV. Produits d'exploitation non récurrents

Insignifiants.

V. Approvisionnement et marchandises

Les approvisionnements et marchandises ont augmenté de 380 000 €.

Dont 240 000 € proviennent de l'appel à de la sous-traitance en Bureaux d'études.

VI. Services et biens divers

Les services et bien divers ont augmenté de 760 000 €.

Augmentation notamment en frais de bureau et informatique (+ 100 000 €), véhicules (+190 000 €) et frais liés à l'Épuration (+ 450 000 €). En revanche, paradoxalement, diminution des frais d'électricité (- 608 000 €), liée notamment à la période sèche du printemps et de l'été en Épuration.

VII. Rémunérations et charges sociales

Le poste rémunérations est en augmentation de 2 590 000 €.

Nous avons évidemment subi les sauts d'index de l'année 2022 et plusieurs personnes (+ 13,4 ETP) ont été engagées notamment en Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux afin de pouvoir réaliser au mieux le programme SPGE.

VIII. Dotation aux amortissements et provisions pour risques et charges

La dotation aux amortissements est de 8 480 000 €.

La réduction de valeur sur les créances Distribution d'eau a été diminuée de 160 000 € suite à l'application des règles d'évaluation. 350 000 € ont été mis en irrécouvrables DE.

Des reprises de provisions pour risques ont été actées pour 480 000 € concernant les indemnisations pour les sinistrés des inondations de juillet 2021 faisant partie de notre réseau de Distribution d'eau (98 000 €). Ainsi que la reprise pour un litige avec un ancien travailleur (220 000 €) où nous n'avons déboursé finalement que 10 % du montant réclamé.

IX. Autres charges d'exploitation

Composées notamment de la mise en irrécouvrables de créances DE pour 350 000 €.

X. Charges d'exploitation non récurrentes

Les charges d'exploitation non récurrentes sont insignifiantes.

XI. Résultat financier

	2022	2021	VARIATION
Résultat financier	-241 954,84	-232 047,15	-9 907,69
Produits financiers	6 132 835,43	6 356 808,86	-223 973,43
Charges financières	-6 374 790,27	-6 588 856,01	214 065,74

Rien de significatif en 2022, remboursements des crédits en cours.

XII. Impôts

	2022	2021	VARIATION
Impôts	-41 960,82	-29 541,04	-12 419,78

Il s'agit de l'estimation de l'impôt des personnes morales.

	2022	2021	VARIATION
Résultat à affecter	1 229 014,69	1 979 155,20	-750 140,51

7.4.2 Commentaires sur le bilan

	2022	2021	VARIATION
ACTIFS IMMOBILISÉS	145 671 802,09	146 782 985,36	-1 111 183,27
Immobilisations incorporelles	113 582,26	158 458,31	-44 876,05
Immobilisations corporelles	135 231 014,29	137 435 061,53	-2 204 047,24
Immobilisations financières	10 327 205,54	9 189 465,52	1 137 740,02

I. Actifs immobilisés

Nous avons investi principalement dans le réseau de Production Distribution d'eau (1 025 000 €), dans des véhicules en fonds propres (450 000 €) et en leasings SPGE (180 000 €). Au 31/12/22, 8 130 000 € avaient été investis pour le projet d'adduction d'eau Est vers Beauraing.

Les immobilisations financières représentent principalement les parts SPGE liées aux travaux d'égouttage, la variation représente la libération 2022.

	2022	2021	VARIATION
ACTIFS CIRCULANTS	44 255 543,79	48 094 657,46	-3 839 113,67
Stocks et commandes en cours	4 119 229,32	2 676 866,12	1 442 363,20
Créances à un an au plus	12 207 602,71	14 334 147,95	-2 126 545,24
Placements de trésorerie	5 000 633,30	5 750 832,46	-750 199,16
Valeurs disponibles	3 746 984,51	7 447 647,37	-3 700 662,86
Comptes de régularisation	19 181 093,95	17 885 163,56	1 295 930,39

II. Créances à plus d'un an

Néant

III. Stocks - En-cours

Le stock de la Distribution d'eau s'élève à 400 000 € (+ 130 000 €).

Les en-cours des Bureaux d'études s'élèvent à 3 700 000 € (+ 1 300 000 €).

IV. Créances à un an au plus

Au niveau des clients, la créance des clients Distribution d'eau est de 4 226 000 € (- 90 000 €) et la réduction de valeur sur ces créances est de 1 585 000 € (- 160 000 €) qui s'est effectuée conformément aux règles d'évaluation.

La créance des clients hors DE est de 3 100 000 €.

V. Placements de trésorerie

Au vu de notre bonne trésorerie, nous avons 5 000 000 d'euros placés.

VI. Valeurs disponibles

Notre trésorerie à court terme au 31 décembre 2022 était de 3 750 000 €.

VII. Comptes de régularisation

Les produits acquis sont composés essentiellement du différentiel comptable engendré par les écritures des leasings des stations d'épuration, ceci afin que les produits et les charges concernant ces éléments se neutralisent lors du décompte annuel du secteur de l'Épuration.

	2022	2021	VARIATION
CAPITAUX PROPRES	47 171 480,17	44 735 772,06	2 435 708,11
Capital	32 502 560,24	31 259 496,68	1 243 063,56
Plus-values de réévaluation	61 849,43	61 849,43	0,00
Réserves	787 944,05	787 944,05	0,00
Bénéfice reporté	10 716 014,79	9 487 000,10	1 229 014,69
Subsides en capital	3 103 111,66	3 139 481,80	-36 370,14

VIII. Capital

Une souscription de 2 007 000 € en parts G (égouttage) a été effectuée par les communes associées. Elle sera libérée en 20 ans.

IX. Réserves – Résultat reporté

Les réserves et le résultat reporté prennent en compte l'affectation du résultat proposé.

	2022	2021	VARIATION
PROVISIONS IMPOTS DIFFÉRÉS	1 090 000,00	1 569 211,00	-479 211,00
Provisions pour risques et charges	1 090 000,00	1 569 211,00	-479 211,00

X. Provisions pour risques et charges

Ce poste est principalement composé d'une provision pour couvrir les heures supplémentaires et jours de congés à récupérer (1 010 000 €) et du Fonds Social de l'Eau (80 000 €).

	2022	2021	VARIATION
DETTES	141 665 865,71	148 572 659,76	-6 906 794,05
Dettes à plus d'un an	124 910 546,78	131 629 646,78	-6 719 100,00
Dettes à un an au plus	14 093 349,36	13 884 705,81	208 643,55
Comptes de régularisation	2 661 969,57	3 058 307,17	-396 337,60

XI. Dettes à plus d'un an

Aucun nouveau contrat de crédit ou de leasing de station d'épuration n'a été conclu en 2022. Pour rappel, l'essentiel des dettes est constitué par les leasings SPGE qui sont totalement couverts par le mécanisme de financement de la SPGE (108 400 000 € au 31/12/22). Les autres dettes couvrent les investissements réalisés dans le cadre du remplacement des conduites en plomb et dans le cadre de l'important chantier d'adduction d'eau et le financement des investissements dans le cadre de la Business Unit Berthe en collaboration avec la SWDE.

XII. Dettes à un an au plus

Les dettes à moins d'un an liées à des emprunts ou leasings s'élèvent à 6 880 000 € dont 5 445 000 € de leasings SPGE. La dette fournisseurs est de 4 700 000 €, en diminution de 980 000 €.

XIII. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation du passif sont composés principalement des emprises (450 000 €), des abonnements CVD-CVA 2022 facturés en 2022 (2 160 000 €) et des montants d'emprises préfinancés par la SPGE que nous rétrocédons à des tiers au fur et à mesure de l'avancement de chaque dossier.

	2022	2021	VARIATION
TOTAL ACTIF - PASSIF	189 927 345,88	194 877 642,82	-4 950 296,94

7.4.3 Risques et incertitudes

Comme indiqué déjà en 2021, et également dans la partie « Evolution des affaires » du présent rapport, les discussions en cours à la SPGE et avec la Région dans le cadre des contrats de service notamment sur l'évolution des coûts de fonctionnement du secteur de l'Épuration dans un contexte déjà difficile sont susceptibles d'influencer négativement les résultats de ce département important de l'Intercommunale, même si tout est mis en œuvre pour parvenir à des trajectoires réalistes et à une couverture totale par la SPGE des charges réelles des missions d'études et d'exploitation des eaux usées par la SPGE. L'actuel contrat de service assainissement qui lie les OAA à la SPGE qui avait déjà été prolongé d'un an jusque fin 2021 a dû faire l'objet d'une nouvelle prolongation par avenant jusque fin 2022, voire jusqu'à la conclusion du contrat de gestion de la SPGE pour permettre aux discussions du nouveau contrat de services d'aboutir dans les meilleures conditions. À l'heure de la rédaction de ce rapport, ces discussions sont toujours en cours et elles devraient aboutir avant la fin de l'année 2023. Ce futur contrat de service et les conditions de financement qui en constitueront une partie très sensible sont susceptibles d'influencer le financement de notre Intercommunale. L'objectif est clairement dans le chef de l'INASEP de faire en sorte que le financement par la SPGE couvre la totalité des charges exposées par l'Intercommunale dans le domaine de l'assainissement et des missions SPGE et ce, pour éviter un transfert de charges vers les communes affiliées dans ce domaine, en vertu du principe du coût-vérité.

De même, comme cela a déjà été indiqué dans les rapports de gestion 2020 et 2021, les contraintes qui pèsent aujourd'hui sur le secteur de la Production et de la Distribution d'eau en lien avec celle de la limitation de l'évolution du Coût Vérité de Distribution d'eau (CVD) ne sont pas sans poser des difficultés au regard de l'évolution des différents coûts du secteur, des besoins d'investissements et de financement d'investissements d'avenir importants comme le projet d'adduction Ouest. C'est d'autant plus vrai que l'augmentation des coûts de l'énergie et des charges salariales en lien avec les multiples indexations des salaires aura un impact majeur sur le secteur de la Production Distribution d'eau qu'il est impossible de couvrir aujourd'hui autrement que par une nouvelle augmentation du Coût Vérité de Distribution d'eau (CVD). Il a cependant été décidé de ne pas introduire actuellement de nouvelle demande d'augmentation du CVD. Cette décision devra être évaluée en 2024 au regard de l'évolution de la situation.

Comme souligné dans le rapport de gestion 2021, le Bureau d'études au service des affiliés doit faire l'objet d'une grande attention au regard du manque de financement structurel de ce service pourtant essentiel pour nos affiliés et l'importance des missions qu'il accomplit pour ces derniers dans la très grande majorité des cas à leur pleine satisfaction. Les résultats positifs de l'INASEP encore en 2022 et le retour d'un subside provincial à hauteur de 250 000 € en 2023 permettent d'absorber à court terme ce déficit structurel et de définir à moyen terme avec les affiliés une stratégie de financement durable du Bureau d'études tandis que les perspectives en matière de programme d'investissements SPGE en Province de Namur de même que les collaborations avec la SWDE et d'autres intercommunales sont positives pour le carnet de commandes du Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux de l'INASEP et son financement.

7.4.4 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun élément important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

7.4.5 Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Néant

7.4.6 Activités de recherche et développement

Néant

7.4.7 Succursales

L'INASEP ne dispose pas de succursales au sens de l'article 96 du Code des Sociétés.

7.4.8 Evaluation en continuité

Néant

7.4.9 Justification des règles comptables

Les règles d'évaluation se veulent en conformité avec la législation relative aux comptes annuels des entreprises et au plan comptable de l'eau en Région wallonne.

7.4.10 Approbation de l'affectation du résultat et des comptes annuels

Le Conseil d'administration vous demande de bien vouloir approuver l'affectation du résultat 2022 et les comptes arrêtés au 31.12.2022, présentant un total bilan de 189 927 345,88 € et un résultat de l'exercice de 1 229 014,69 €

Le bénéfice reporté des années précédentes est de 9 487 000,10 €.

Résultat à affecter : $1\,229\,014,69 + 9\,487\,000,10 = 10\,716\,014,79$ €.

Le Conseil d'Administration propose comme affectation :

Bénéfice à reporter + 10 716 014,79 €

7.4.11 Décharge aux administrateurs et au commissaire-réviseur

Le Conseil d'Administration vous demande également de bien vouloir accorder décharge de leur mandat aux administrateurs et au commissaire-réviseur pour l'exercice social arrêté au 31.12.2022.

7.5 ÉVALUATION DU PLAN FINANCIER PLURIANNUEL 2023-2025

La Direction générale a organisé en Comité de direction élargi son séminaire budgétaire en date du 7 septembre 2022 dernier pour à la fois faire l'évaluation de l'exécution du budget 2022 et préparer le projet de budget 2023, en tenant compte des impacts de la guerre en Ukraine en particulier (explosion des coûts énergétiques, indexations multiples des salaires, augmentation des coûts en général). Sur base des éléments connus, le plan financier pluriannuel 2023-2025 a été préparé par le Service Finances de l'Intercommunale et validé par le Directeur général pour présentation en Comité d'audit.

Les résultats financiers enregistrés ces trois dernières années (2020-2022) ont été très positifs, fruit de la stratégie visant à rationaliser le fonctionnement de l'Intercommunale, de l'évolution de nos activités tant en Assainissement qu'en Distribution d'eau et au Bureau d'études, du déploiement de nouvelles activités (GRE). L'Intercommunale avait donc également très bien résisté aux risques posés à la fois par la pandémie et aux conséquences des inondations de 2021.

La situation début 2022 laissait entrevoir des éléments favorables : le bon déroulement de la collaboration autour du projet d'adduction « Big Berthe », la poursuite du développement des services GRE, l'important programme d'investissement en préparation avec la SPGE en matière d'assainissement, la consolidation de nos activités des Bureaux d'études.

La guerre en Ukraine a cependant fondamentalement changé la donne ; explosion des coûts énergétiques, multiples indexations des salaires et croissance du nombre d'autres coûts conduisent à une prévision de forte dégradation de notre résultat à partir de 2023 face à laquelle peu de manœuvre existe, l'essentiel des optimisations du fonctionnement de l'Intercommunale ayant été réalisé depuis 2014. Il est aujourd'hui impossible de réduire les charges salariales dès lors que toute réduction de l'effectif en place, très théorique vu le statut, conduirait à devoir réduire les activités au profit des communes et sans doute aussi à creuser davantage le déficit de l'activité du Bureau d'études.

La révision de la tarification des prestations présentée en Comité de contrôle de même que l'indexation des cotisations ne permettront pas de réduire suffisamment ce déficit.

Fort heureusement, le résultat reporté permet d'amortir temporairement le choc et d'étudier les pistes de solutions à envisager à moyen terme avec les affiliés (réflexion sur une optimisation du statut du personnel, évolution des cotisations et de la tarification des prestations d'études, stratégie de transition énergétique tant au niveau des bâtiments que des véhicules...).

Il convient également de noter que le partenariat mis en place avec la SWDE dans le cadre du projet « Big Berthe » (Adduction Ouest-Est au départ de Florennes) doit être réévalué au regard de l'évolution des coûts de revient de la production au départ du Ry de Rome. Des pistes permettant d'importantes économies devront dans ce cadre être recherchées.

Le secteur de l'Assainissement fait aujourd'hui l'objet d'importantes négociations avec la SPGE qui détermineront les futurs contrats de service et donc les conditions du financement de toute l'activité d'Assainissement des eaux usées.

Le plan financier pluriannuel repose sur les hypothèses suivantes :

- un chiffre d'affaires du Bureau d'études SAA stabilisé autour de 6 millions d'euros/an ;
- un chiffre d'affaires du Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux évalué prudemment au regard de l'ambition du plan d'investissement SPGE et de la collaboration avec la Distribution d'eau et la SWDE ;
- une stabilisation des indexations de salaires et des charges salariales après les deux indexations prévues en 2023 ;
- une stabilité des Services Supports en termes de coûts ;
- une maîtrise de l'évolution du CVD en distribution d'eau conformément aux décisions déjà prises. Une analyse devra être réalisée au regard de la forte évolution de l'inflation ;
- un financement de l'assainissement restant en ligne avec les actuels financements, hypothèse à réévaluer au regard des négociations en cours sur les contrats de services.

Au regard des incertitudes en lien avec la guerre en Ukraine, il est extrêmement difficile d'établir une projection financière pluriannuelle, tant la situation économique et le contexte international restent incertains, de même en raison des négociations en cours sur les contrats de services pour le secteur de l'Assainissement. En outre, l'impact de la situation sur les finances des communes et leur capacité d'investissements dans des projets situés dans le champ d'activités de l'INASEP, en particulier de son Bureau d'études, constitue une incertitude importante.

Cette projection est donc à prendre avec le recul nécessaire, même si nous avons été prudents avec nos recettes. Il est difficile de prévoir ce qui se passera dans un ou deux ans quand on analyse les 2 dernières années qui ont été hyper volatiles. Nous attendons de voir les impacts effectifs des décisions qui seront prises au niveau de l'Etat ou/et de la Région.

L'exercice présenté est donc extrêmement théorique et devra être réévalué.

Les résultats projetés sont selon les éléments ci-dessus négatifs. Si le secteur de l'Assainissement neutralise les augmentations de charges par un décompte qui augmente en conséquence, ce n'est pas le cas des autres services.

Par contre, en Distribution d'eau la trajectoire d'indexation du CVD est largement inférieure à l'inflation (1,12 % contre 11 à 12 % ! !). Comme pour le Bureau d'études au service de nos associés dont la légère revue des tarifs ne compensera pas l'augmentation des charges. Pour le Bureau d'études assainissement, si le montant des travaux est impacté à la hausse, nos recettes devraient être supérieures aux prévisions sans savoir si cela permettra de couvrir les charges qui ont fortement progressé.

Dernière précision importante : à l'heure de l'établissement du budget et du plan financier pluriannuel, les évolutions des coûts énergétiques ne nous étaient pas encore connues. Nous avons pu recevoir le 20 octobre de la SPGE qui gère le marché de l'électricité et du gaz les informations tarifaires pour 2023 qui sont les suivantes :

- électricité haute tension : si on finalisait les réservations ce jour (le 20 octobre) (10 % restant) : 153,67 €/MWh hors taxe et redevance (à prendre à la place du 47 €/MWh de 2021)
- électricité basse tension : les réservations sont finalisées : 272,48 €/MWh hors taxe et redevance (à prendre à la place du 42 €/MWh de 2021) ;
- gaz (100 % réservé) : 43,96 € hors taxe et redevance (à prendre à la place du 14,76 €/MWh de 2021).

Les estimations budgétaires doivent donc être revues fortement à la baisse. Même si l'essentiel relève du financement de la SPGE et donc sera compensé par des recettes, la part des consommations liée aux activités de production et distribution d'eau devrait passer de 367 314€ estimés à plus de 1,5 million d'euros tandis que les dépenses en gaz pour le siège devraient dépasser les 30 000 €.

Cela impactera donc négativement de plus d'1 million d'euros supplémentaire notre résultat budgétaire 2023 (voir compte de résultats revu en annexe) et, si ces prix se maintiennent au-delà de 2023 les résultats présumés pour 2024 et 2025. Pour faire face à cette explosion des coûts, des stratégies devront être bien entendu définies et sont en cours d'examen au niveau du secteur de l'eau pour apporter des réponses à cette crise des prix de l'énergie. Par ailleurs, au niveau de l'INASEP, une demande d'augmentation du CVD pour la Distribution d'eau devra être examinée en 2023 tandis que des mesures sont en cours d'élaboration pour réduire la facture énergétique du siège (panneaux PC et chaudière à plaquettes) et pour les autres sièges.

Ce plan financier pluriannuel n'intègre bien entendu pas les mesures en cours d'examen et devant être prises dans les prochaines années pour amortir les conséquences des indexations importantes survenues en 2022 et à assumer en 2023. Nous travaillerons comme toujours afin de réaliser le meilleur résultat possible chaque année en cherchant à améliorer encore l'efficacité de nos différents secteurs.

Le résultat négatif des trois prochaines années devrait donc pouvoir être amélioré dans ce cadre, pour autant que la situation économique et sociale ne se détériore pas davantage. Il faut tenir compte du caractère cyclique d'une partie de nos activités, dont le résultat doit s'analyser sur plusieurs années ainsi que des très bons résultats engrangés ces dernières années qui permettent d'amortir temporairement les effets des crises exceptionnelles que nous vivons et de définir une stratégie de retour à l'équilibre qui tiendra compte de l'évolution de la situation et de la concertation indispensable avec les affiliés et actionnaires.

	2023	2024	2025	2026
Résultat global	-1 429 037,06	-1 011 557,56	-731 297,25	-447 349,54
Résultat d'exploitation	-1 214 787,08	-833 007,56	-579 597,25	-322 549,54
Produits d'exploitation	49 875 019,28	49 131 883,80	49 878 362,14	50 638 079,23
Ventes	47 675 419,28	46 897 483,80	47 606 374,14	48 327 801,47
Ventes d'eau	16 210 862,00	16 486 446,65	16 766 716,25	17 051 750,42
Frais de rappel D.E.	263 091,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
Equipe travaux D.E.	3 153 093,00	1 950 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
Honoraires bureau d'études	6 210 000,00	6 110 000,00	6 125 000,00	6 140 000,00
Honoraires exploitation eaux usées	19 410 662,15	19 641 037,15	20 029 657,89	20 426 051,05
Honoraires laboratoires	1 551 000,00	1 575 000,00	1 600 000,00	1 625 000,00
Ventes diverses	876 711,13	860 000,00	860 000,00	860 000,00
Autres produits exploitation	2 199 600,00	2 234 400,00	2 271 988,00	2 310 277,76
Charges d'exploitation	-51 089 806,36	-49 964 891,37	-50 457 959,39	-50 960 628,77
Marchandises et sous-traitances	-12 459 968,00	-11 739 886,22	-11 953 443,94	-12 171 012,82
Marchandises	-10 210 837,00	-10 409 886,22	-10 613 443,94	-10 821 012,82
Sous-traitances	-2 249 131,00	-1 330 000,00	-1 340 000,00	-1 350 000,00
Services et biens divers	-14 529 430,84	-13 429 817,04	-13 691 513,38	-13 958 443,65
Bâtiments	-351 110,00	-358 132,20	-365 294,84	-372 600,74
Energie	-4 481 535,00	-3 393 283,98	-3 461 149,66	-3 530 372,65
Frais de bureau et informatique	-981 429,00	-1 001 057,58	-1 021 078,73	-1 041 500,31
Télécommunications	-394 040,00	-401 920,80	-409 959,22	-418 158,40
Outillage et matériaux	-461 150,00	-470 373,00	-479 780,46	-489 376,07
Véhicules	-1 487 417,84	-1 307 905,50	-1 327 163,61	-1 346 806,88
Assurances	-90 987,00	-92 806,74	-94 662,87	-96 556,13
Annonces, représentation, communication	-103 330,00	-105 396,60	-107 504,53	-109 654,62
Honoraires et prestations tiers divers	-1 119 740,00	-1 142 134,80	-1 164 977,50	-1 188 277,05
Frais spécifiques exploitation eaux usées	-5 018 100,00	-5 118 462,00	-5 220 831,24	-5 325 247,86
Frais divers	-40 592,00	-38 343,84	-39 110,72	-39 892,93
Charges salariales	-21 861 035,32	-22 504 633,11	-22 522 135,96	-22 539 988,88
Remunérations et charges patronales	-21 003 052,04	-21 629 490,16	-21 629 490,16	-21 629 490,16
Autres charges du personnel	-857 983,28	-875 142,95	-892 645,80	-910 498,72
Amortissement hors véhicules et step	-1 999 122,20	-2 050 000,00	-2 050 000,00	-2 050 000,00
Réduction de valeur, irrécouvrabilité créances	-225 000,00	-225 000,00	-225 000,00	-225 000,00
Autres charges d'exploitation	-15 250,00	-15 555,00	-15 866,10	-16 183,42
Résultat financier	-182 249,98	-144 550,00	-115 700,00	-86 800,00
Produits financiers	97 391,54	95 000,00	94 000,00	93 000,00
Charges financières	-279 641,52	-239 550,00	-209 700,00	-179 800,00
Impôts	-32 000,00	-34 000,00	-36 000,00	-38 000,00

7.6 RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION (ART. L1523-17 § 2 AL 3 DU CDLD)

Pour répondre aux exigences de l'art. L1523-17 § 2 al. 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Comité de rémunération établit un Rapport Annuel comprenant les informations complètes sur:

- les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion ;
- les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction.

Le présent rapport reprend des données individuelles, et sont communiquées en posant l'exigence de préserver le droit à la vie privée des personnes concernées, conformément aux prescriptions impératives de la Loi du 18 mars 1993 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et aux articles 8 de la Convention des Droits de l'Homme et 22 de la Constitution Belge.

1. Informations générales

Pour préciser le contexte dans lequel le Président, les Vice-Présidents, les membres du Comité de gestion, les administrateurs (trices) et les personnes exerçant des fonctions de direction sont appelés à exécuter leurs missions, il apparaît utile de rappeler quelques données représentatives de l'activité de l'intercommunale.

Les chiffres de l'exercice 2021 sont repris ci-dessous. (Chiffres 2022 pas encore arrêtés au 08 mars 2023)

	CHIFFRE D'AFFAIRES 2021	PERSONNEL EN 2021 (EN ETP)	CAPITAL BNB EN 2021
INASEP	41 655 446,35 €	256,6	31 259 496,68 € Capitaux propres (44 735 772,06 €)

2. Les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion

Le montant de l'indemnité de fonction attribuée au Président ainsi que les montants des jetons de présence des Vice-présidents, membres du Comité de gestion et administrateurs (trices) ont été fixés par l'Assemblée générale pour la période à partir du 1^{er} juillet 2018 jusqu'au 1^{er} juillet 2019 par l'AG du 27 juin 2018 et pour la période à partir du 1^{er} juillet 2019 par l'AG du 26 juin 2019 et par l'AG du 24 juin 2020. Ils ont été arrêtés en fonction des coefficients liés à la population, au chiffre d'affaires, au personnel occupé et ce, dans le respect des plafonds autorisés par le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Il est rappelé que, conformément au Code de la Démocratie locale, la rémunération du président et du vice-président est calculée pour la participation à l'ensemble des réunions des organes de gestion auxquelles ils sont tenus. Lorsqu'un défaut de participation a été constaté, le montant de la rémunération est réduit à due concurrence. Cette rémunération est dès lors assimilée depuis le début à une somme globalisant les jetons de présence promérités en cas de participation à l'ensemble des réunions statutaires, preuve en est qu'elle est réduite à due concurrence en cas d'absence à une ou plusieurs de ses réunions. La fonction de président ne s'exerce pas dans le cadre d'un contrat de travail et ne peut donc être assimilée à une activité de salarié. Il s'agit donc d'une rémunération de dirigeant d'entreprise relevant de l'INASTI et non de l'ONSS. Ce point est en discussion actuellement dans le cadre d'un contrôle ONSS et des contacts sont en cours avec la Tutelle régionale.

Tableau récapitulatif normalisé de la Région complété et joint en annexe 1.

3. Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction

La direction de l'Intercommunale est composée d'un directeur général (A8), d'un directeur général adjoint (A7), d'un directeur responsable pour le bureau d'études Assainissement et le Laboratoire (A7sp), d'un directeur du Service Exploitation des Eaux usées (A7sp) et d'un Directeur responsable du Service de Distribution d'eau (A5) qui se réunissent en Comité de direction informel avec les Responsables RH et Finances.

Les rémunérations et avantages accordés aux fonctions de direction sont fixés dans le Règlement d'Ordre Intérieur du Personnel de l'intercommunale (ROIP III) :

- Les rémunérations des membres du Comité de direction respectent les barèmes fixés par la RGB et sont pour cette raison largement inférieures aux plafonds fixés par la circulaire du 11 décembre 2014 visant à encadrer la rémunération de la fonction dirigeante au sein des intercommunales.
- Les avantages accordés conformément au ROIP sont les suivants : mise à disposition d'un véhicule de fonction conformément à l'annexe I du ROIP II, avantage neutralisé par le remboursement par le membre du personnel à l'INASEP (retrait sur salaire net) de l'équivalent de l'avantage toute nature tel que défini par la réglementation en vigueur, mise à disposition d'un GSM/smartphone à usage professionnel et privé pour les fonction de direction et d'encadrement avec ATN, mise à disposition d'un GSM/smartphone de service pour les autres membres du personnel, bénéfice d'une assurance hospitalisation offerte à l'ensemble du personnel et intervention déclarée dans l'abonnement internet pour les membres du Comité de direction et les fonctions reprises au ROIP.

De même, les rémunérations et avantages accordés au personnel dans son ensemble respectent les barèmes fixés dans la RGB (circulaire de 1994) et les règles reprises dans le Règlement d'ordre intérieur du personnel (ROIP III) adopté par les instances de l'intercommunale. Pas de remarque à formuler.

4. Analyse des notes de frais exposés par le Président, les Vice-présidents et membres du Comité de direction

Le Comité de rémunération a pu procéder à l'examen de l'ensemble des notes de frais exposés par le Président, les Vice-présidents et membres du Comité de direction interne informel et n'a pas constaté de difficultés ou anomalies au regard des pièces et justificatifs fournis.

Ainsi fait à Naninne, le 08 mars 2023

Pour le Comité de rémunération

Le Président,

S. COLLIGNON

08 mars 2021



ANNEXE 1^{ÈRE} // RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION 2022 (ARTICLE L1523-17 CDLD)

Instructions générales à destination de l'Intercommunale

Nom de l'Intercommunale	INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS
Période de reporting	2022

A. Informations relatives aux rémunérations des membres des organes de gestion

Informations générales

Plafond barémique ¹	Au 1 ^{er} janvier 2023 : 34 279,10 €
Montant du jeton de présence brut indexé ²	221,96 € (à partir du 01/10/2021) ; 226,41 € (à partir du 01/02/2022) ; 230,93 € (à partir du 01/04/2022) ; 235,54 € (à partir du 01/06/2022) ; 240,26 € (à partir du 01/09/2022) ; 245,07 € (à partir du 01/12/2022).
Nombre de réunions de l'Assemblée générale	2
Nombre de réunions du Conseil d'administration	7
Nombre de réunions du Bureau exécutif	19
Nombre de réunions du Comité de rémunération	1
Nombre de réunions du Comité d'Audit ³	2

Commentaire éventuel :

Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration, du Bureau exécutif, du Comité de rémunération, de chaque Comité de secteur ou autre organe restreint de gestion et le taux de présence à chaque réunion à laquelle ils sont censés participer.

¹ Plafond appliqué à l'Intercommunale, tel que repris à l'annexe au Code, relative aux plafonds applicable en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés de président et indexé - Article 5311-1, § 5, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

² Indiquer le montant du jeton de présence brut indexé (rattaché à l'indice pivot 138,01).

³ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité d'audit

Détail des rémunérations des membres des organes de gestion

NOM PRÉNOM	N° RÉG. NATIONAL	FONCTION ⁵	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁶	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁷	JUSTIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION SI AUTRE QU'UN JETON	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
DELIRE Luc	560726137-17	Président	Rémunération théorique : 28658,39 € Rémunération effective : 27432,85 €	Indemnité annuelle payée mensuellement et recalculée en fonction du taux de présence. Le Président ne perçoit aucun remboursement de frais de déplacement.	Rémunération fixe couvrant toutes les présences et prestations du président. Conformément au CDLD	Membre de l'AG de l'AISDE (non rémunéré) Membre du CA de l'AISDE (non rémunéré)
BULTOT Claude	550918091-05	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 5123,67 € Remb Frais dépla : 554,78 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : 3723,59 € (jetons) 372,09 € (kms) CA : 1400,08 € (jetons) 182,69 € (kms)	Néant
BULTOT Simon	881007299-51	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 490,14 € Remb Frais dépla : 75,62 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : 490,14 € (jetons) 75,62 € (kms) CA : 0,00 € (jetons) 0,00 € (kms)	Néant
LECOMTE Valérie	770703152-66	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 4430,81 € Remb Frais dépla : 158,56 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : 4 204,40 € (jetons) 158,56 € (kms) CA : 226,41 € (jetons) 0,00 € (kms)	Néant
MOREAU Frédéric	740615191-82	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 5378,27 € Remb Frais dépla : 395,27 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : 4 209,12 € (jetons) 297,59 € (kms) CA : 1169,15 € (jetons) 97,68 € (kms)	Néant
NOIRET Claudy	620718103-29	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 4878,89 € Remb Frais dépla : 565,69 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : 4199,59 € (jetons) 494,61 € (kms) CA : 679,30 € (jetons) 71,08 € (kms)	Néant
CHABOTAUX André	491128091-78	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1871,27 € Remb Frais dépla : 370,75 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : 471,19 € (jetons) 106,87 € (kms) CA : 1400,08 € (jetons) 263,88 € (kms)	Néant

NOM PRÉNOM	N° RÉG. NATIONAL	FONCTION ⁵	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁶	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁷	JUSTIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION SI AUTRE QU'UN JETON	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
COLLARD Catherine	650417088-19	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : Néant Remb Frais dépla : 7,41 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions : Non rémunéré à la demande de Madame Collard	Comité d'audit : *0,00 € (jetons) *0,00 € (kms) CA : *0,00 € (jetons) *0,00 € (kms)	Néant
COLLIGNON Stéphane	710525313-75	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1871,27 € Remb Frais dépla : 114,07 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : 471,19 € (jetons) 32,88 € (kms) CA : 1400,08 € (jetons) 81,19 € (kms)	Néant
MOSSERAY Jean-Luc	720920247-49	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1164,34 € Remb Frais dépla : 28,69 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : 471,19 € (jetons) 9,70 € (kms) CA : 693,15 € (jetons) 18,99 € (kms)	Néant
PLASMAN Laurence	640804108-08	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1871,27 € Remb Frais dépla : 431,59 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : 471,19 € (jetons) 121,00 € (kms) CA : 1400,08 € (jetons) 310,59 € (kms)	Néant
BINAME Pierre	630821155-12	Administrateur	Jetons de présence : 0,00 € Remb Frais dépla : 0,00 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 0,00 € (jetons) 0,00 € (kms)	Néant
DAFFE Carine	690619128-17	Administrateur	Jetons de présence : 693,15 € Remb Frais dépla : 53,67 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 693,15 € (jetons) 53,67 € (kms)	Néant
DETHIER Vincent	690413069-48	Administrateur	Jetons de présence : 1169,15 € Remb Frais dépla : 78,13 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 1169,15 € (jetons) 78,13 € (kms)	Néant
DUBUISSON Bernard	740222149-80	Administrateur	Jetons de présence : 1178,12 € Remb Frais dépla : 26,54 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 1178,12 € (jetons) 26,54 € (kms)	Néant

NOM PRÉNOM	N° RÉG. NATIONAL	FONCTION ⁵	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁶	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁷	JUSTIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION SI AUTRE QU'UN JETON	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
DURY Jean-François	770130217-22	Administrateur	Jetons de présence : 937,86 € Remb Frais dépla : 49,68 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 937,86 € (jetons) 49,68 € (kms)	Néant
LAMOTTE Pierre	730529111-05	Administrateur	Jetons de présence : 1159,82 € Remb Frais dépla : 209,27 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 1159,82 € (jetons) 209,27 € (kms)	
METENS Isabelle	610713142-22	Administrateur	Jetons de présence : 951,71 € Remb Frais dépla : 33,18 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 951,71 € (jetons) 33,18 € (kms)	Néant
PAULET José	510219127-97	Administrateur	Jetons de présence : 1159,82 € Remb Frais dépla : 48,38 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 1159,82 € (jetons) 48,38 € (kms)	Néant
PIRSON Anne		Administrateur	Jetons de présence : 230,93 € Remb Frais dépla : 22,51 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 230,93 € (jetons) 22,51 € (kms)	Néant
RONDIAI Pierre	700401097-13	Administrateur	Jetons de présence : 1400,08 € Remb Frais dépla : 87,28 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 1400,08 € (jetons) 87,28 € (kms)	Néant
TORY Khalid	661212355-76	Administrateur	Jetons de présence : 919,56 € Remb Frais dépla : 57,25 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 919,56 € (jetons) 57,25 € (kms)	Néant
Total général			Rémunération du Président : 27432,85 € Jetons de présence : 35659,88 € Frais de déplacement : 3368,32 €	BE : 16826,84 € (jetons) 1398,47 € (kms) Comité d'audit : 1884,76 € (jetons) 270,45 € (kms) CA : 16948,28 € (jetons) 1699,40 € (kms)		

B. Informations relatives aux rémunérations des titulaires de fonction de direction

P.S. : Données personnelles confidentielles données uniquement aux fins du contrôles et pour lesquelles les agents demandent le strict respect de la loi sur la vie privée aux détenteurs de l'information donnée par ce biais

FONCTION ⁹	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ¹¹	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ¹²	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
Directeur général (N1)	134 461,56 €	Rémunération brute : 133 309,97 € Titres repas part patronale 1 151,59 €	Administrateur à la SA AQUAWAL (non rémunéré) Représentant AG AISDE (non rémunéré)
Directeur Général Adjoint 1 (BE SAA)	114 535,23 €	Rémunération brute : 113 367,11 € Titres repas part patronale 1 168,12 €	Représentant AG Contrat de rivière Sambre (non rémunéré)
Directeur DE	86 905,49 €	Rémunération brute : 85 720,84 € Titres repas part patronale 1 184,65 €	Membre du Comité de contrôle de l'eau (rémunéré)
Directeur (BE ASS et Labo)	107 601,72 €	Rémunération brute : 106 455,64 € Titres repas part patronale 1 146,08 €	Commission consultative de l'eau (non rémunéré)
Directeur (SEU)	107 558,27 €	Rémunération brute : 106 478,31 € Titres repas part patronale 1 079,96 €	Néant
Total rémunérations	551 062,27 €	Rémunération brute : 545 331,87 € Titres repas part patronale : 5 730,40 €	

Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local (Biffer la mention inutile)

- Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ? oui / Non

Avantages

Les membres de la Direction bénéficient d'un véhicule de fonction, avantage remboursé par chaque agent à l'Intercommunale (retrait sur salaire net de l'équivalent de l'Avantage en nature ATN), de chèques repas (valeur 6,60 € dont 1,09 € quote-part personnelle) et d'un Smartphone (ATN appliqué équivalent à 144 €/an).

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du Bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁶ Indiquer le montant de la rémunération indexé. Celle-ci comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁷ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

⁹ Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

¹¹ Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluables en argent.

¹² Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).

TABLEAU ANNUEL DES PRÉSENCES C.A. 2022

	Date début ou ren. mandat	Date fin mandat	19/01/22		09-02 FORM		9/02/22		11/05/22		28/09/22		26-10 PUBLIC		23/11/22		Total	Absences	Total	Nombre total de réunions
			C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.				
DELIRE Luc	26/06/19		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	6	1	7	85,71 %
BULTOT Claude	26-06-19	30/11/22	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	7	0	7	100,00 %
CHABOTAUX André	26/06/19		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	7	0	7	100,00 %
BINAME Pierre	26/06/19	5/04/22	A	A	A	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	0	3	3	0,00 %
DETHIER Vincent	26/06/19		P	P	P	A	A	P	A	P	P	P	P	P	P	P	6	1	7	85,71 %
DUBUISSON Bernard	26-06-19		A	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	6	1	7	85,71 %
MOREAU Frédéric	26/06/19		P	P	P	A	A	P	A	P	P	P	P	P	P	P	6	1	7	85,71 %
MOSSERAY Jean-Luc	26/06/19		P	A	A	A	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	4	3	7	57,14 %
NOIRET Claudy	26-06-19		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	4	3	7	57,14 %
PLASMAN Laurence	26/06/19		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	7	0	7	100,00 %
TORY Khalid	26/06/19		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	5	2	7	71,43 %
LAMOTTE Pierre	25/09/19		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	6	1	7	85,71 %
DAFFE Carine	26-06-19		P	A	A	A	P	A	P	A	P	A	P	A	P	A	3	4	7	42,86 %
COLLARD Catherine	26/06/19		P	A	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	2	1	3	66,67 %
COLLIGNON Stéphane	26-06-19		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	7	0	7	100,00 %
DURY Jean-François	26/06/19		A	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	5	2	7	71,43 %
LECOMTE Valérie	26/06/19		A	P	P	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	2	5	7	28,57 %
PAULET José	26/06/19		P	A	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	5	2	7	71,43 %
RONDIAT Pierre	26/06/19		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	7	0	7	100,00 %

7.7 RAPPORT DU RÉVISEUR



**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA SOCIETE COOPERATIVE**

« INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS »
(en abrégé : « INASEP »)

POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2022

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société coopérative « **INASEP** » (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'Assemblée générale du 22 juin 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'Assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société coopérative « **INASEP** » durant 4 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à **189.927.345,88 EUR** et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de **1.229.014,69 EUR**.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Rue de Jausse 49 - 5100 Naninne
T. 081 30 22 42 - F. 081 31 08 50
E-mail: namur@fcg-audit.be

TVA/BCE: BE 0446.111.908 - RPM NAMUR
IBAN: BE14 2500 2896 4083
BIC: GEBABEBB
Membre de l'IRE sous le n° B0164

Membre de

 **PrimeGlobal**
www.fcg-audit.be



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, s'il y a lieu d'en établir un, des autres informations contenues dans le rapport annuel, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des Associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée en 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, s'il y a lieu d'en établir un, les autres informations contenues dans le rapport annuel et le respect de certaines dispositions du Code des Sociétés et des Associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3 :5 et 3 :6 du Code des Sociétés et des Associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir :

- le rapport du comité de rémunérations,
- la liste des marchés publics,
- la liste des participants aux formations annuelles,
- la structure de l'organisation,
- l'organigramme fonctionnel complet de l'organisation,
- les lignes de développement,
- le plan financier pluriannuel,
- le rapport spécifique sur les prises de participation,

comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des Sociétés et des Associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de son mandat.



Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés et des Associations.
- La répartition des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Naninne, le 27 avril 2023.

F.C.G. RÉVISEURS D'ENTREPRISES SRL

Commissaire,
représentée par :



Olivier RONSMANS
Réviseur d'Entreprises

7.8 LISTE DES MARCHÉS PASSÉS EN 2022

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
Assesse : construction d'un pompage et d'un collecteur au lieu dit « Le Hameau »	ROBERTY	150 566	6960 Vaux Chavanne	Procédure ouverte
SEU : fourniture d'un tableau électrique au pompage P152 de Jemeppe-sur-Sambre	MEGANELEC	44 207	5190 Jemeppe/Sambre	Procédure négociée directe avec publication préalable
SEU : fourniture d'un tableau électrique à la station de Somzée	AGINTECH	42 774	5190 Ham/Sambre	Procédure négociée directe avec publication préalable
<p>Marché public de services ayant pour objet l'appui aux bureaux d'études en vue de la réalisation d'études de projets, accord cadre, le Lot 1 (Zone Nord) en cascade aux entreprises suivantes :</p> <p>Voirie complexe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • C2 Project avec les taux des tranches respectives suivantes : 3,75 % - 2,78 % - 2,00 % • Abyse avec les taux des tranches respectives suivantes : 3,50 % - 2,95 % - 2,15 % <p>Voirie simple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • C2 Project avec les taux des tranches respectives suivantes : 2,45 % - 1,90 % - 1,10 % • Abyse avec les taux des tranches respectives suivantes : 2,35 % - 1,95 % - 1,05 % 	C2 Project		1380 Lasne	Procédure ouverte
<p>Idem lot 2 (Zone Sud) en cascade aux entreprises suivantes :</p> <p>Voirie complexe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • C2 Project avec les taux des tranches respectives suivantes : 3,75 % - 2,78 % - 2,00 % • Abyse avec les taux des tranches respectives suivantes : 3,50 % - 2,95 % - 2,15 % <p>Voirie simple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • C2 Project avec les taux des tranches respectives suivantes : 2,45 % - 1,90 % - 1,10 % • Abyse avec les taux des tranches respectives suivantes : 2,35 % - 1,95 % - 1,05 % 	ABYSSE		4000 Liège	Procédure ouverte
Dinant : collecteur de Falmignoul	MAGERAT	829 365	6920 Wellin	Procédure ouverte
Florennes : prolongement et rénovation des collecteurs urbains de Florennes, phase 1	TEGEC	1 559 211	4432 Alleur	Procédure ouverte
LABO : acquisition d'un système de contrôle de la température	TEMPLAB	9 092	9690 Watrange	Marché de faible montant passé sur facture acceptée
SDE : remplacement de 5 véhicules type fourgons au service distribution d'eau et 2 véhicules type fourgons au service production d'eau	MAZUIN FOSSES SA	208 321	5070 Fosses-La-Ville	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable
ONHAYE : station d'épuration d'Anthée	SOCOGETRA - EXELIO	1 480 903	6870 Awenne	Procédure concurrentielle avec négociation
Namur - Malonne : travaux de voirie et d'égouttage rue de la Dierlaire et Chemin de Reumont (Pie)	FRATEUR	439 587	5032 Gembloux	Procédure ouverte
SEU : Remplacement de débitmètres	John Cocke-rill Balteau	105 874	4100 Seraing	Procédure négociée directe avec publication préalable
Marché nettoyage, lot 1 (locaux Naninne + vitres)	L'ATELIER ASBL	60 448	5100 Naninne	Procédure ouverte
Marché nettoyage, lot 2 (locaux et locaux stations)	KOSE CLEANING SA	23 344	1140 Bruxelles	Procédure ouverte

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
Marché nettoyage, lot 3 (locaux laboratoire + vitres à la demande)	KOSE CLEANING SA	27 370	1140 Bruxelles	Procédure ouverte
Marché nettoyage, lot 4 (locaux distribution d'eau + vitres à la demande)	KOSE CLEANING SA	22 980	1140 Bruxelles	procédure ouverte
CINEY : rénovation et extension de la station d'épuration de Ciney	JOHN COCKERILL - JAN DE NUL	12 897 299	4141 Sprimont	procédure ouverte
Florennes : construction d'une adduction d'eau DN300 entre Biesme et Florennes	SM WILLEMEN INFRA-KUMPEN	1 719 588	6220 Fleurus	Procédure ouverte
Florennes : construction d'une adduction d'eau DN300 entre Biesme et Florennes	INT-GOBAIN CONSTRUCTION PRODUCTS BELGIUM	784 160	9130 Landen	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable
Eghezée : pose de canalisation place de Boneffe	O.F. Terrassement	107 456	4219 Wasseiges	Procédure ouverte
Marché de service - prestations de Data protection Officer (DPO), 4 ans	Mielabelo	75 712	7000 Mons	Procédure négociée directe avec publication préalable
SEU : suivi des performances d'aération par une technologie d'analyse d'images	Cebedeau	69 950	4000 Liège	Convention SPGE CEBEDEAU
SEU : suivi des performances d'aération par une technologie d'analyse d'images	Cebedeau	6 820	4000 Liège	Convention SPGE CEBEDEAU
SEU : suivi des performances d'aération par une technologie d'analyse d'images	ZIMMER TECH MECA TIME	58 890	5100 Naninne	Procédure ouverte
Yvoir, collecteur de Spontin-Dorinne-Durnal, campagne géotechnique complémentaire	SGS	14 059	5532 Les Isnes	Marché passé sur facture acceptée
Ciney : rénovation et extension de la station d'épuration existante, réalisation d'une étude d'orientation	RECOSOL	6 294	5020 Namur	Marché passé sur facture acceptée
SEU : installation de PV à Braibant sur lits de séchage et de BA en prototype (step autonome)	BayWa-re	13 931	9999 Wemperhardt	Marché passé sur facture acceptée
SEU : fourniture de tableaux électriques pour le vortex de l'Orjo	ATP	10 932	1370 Jodoigne	Marché passé sur facture acceptée
SEU - Intervention d'un technicien pour les 3 soufflantes de la STEP de NAMUR	ASSET - France.	24 508	75008 Paris	Marché passé sur facture acceptée
SEU : Fourniture de nouveaux disques d'aération Lives/Meuse	ATELIERS de CONSTRUCTION de HERSTAL	27 330	4040 Herstal	Procédure négociée directe avec publication préalable
Acquisition d'un camion pour le service distribution d'eau	MAN Truck & Bus	319 120	6180 Courcelles	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable
SEU - Gestion des déchets de dégrillage et tout venant collectés en poubelles roulantes sur les ouvrages d'exploitation des eaux usées - Période 2022-2025	RENEWI BELGIUM	283 996	1930 Lommel	Procédure ouverte
SEU - Travaux d'installation d'un échangeur de chaleur dans le décanteur de Lives	DUCHENE	154 000	4577 Strée	Procédure ouverte
SEU - Remplacement des membranes de la station d'épuration de Houyet	John Cockerill	217 777	4100 Seraing	Procédure ouverte
SEU - Achat d'un chargeur sur roues à moteur thermique	MONFORT	56 917	5340 Sorée	Procédure négociée sans publication préalable
SDE - Remplacement de deux mini-pelles pour le service distribution d'eau	FIEVET D.	145 902	5537 Anhée	Procédure négociée sans publication préalable
Gembloux - Création d'une station de pompage rue des Déportés à Ferooz	TEGEC	322 044	4432 Alleur	Procédure ouverte
Namur - travaux d'égouttage rue du Grand Tige et Major Delcourt à Erpent	TEGEC	519 801	4432 Alleur	Procédure ouverte

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
Namur - égouttage rue des Prés à Saint-Servais	SODRAEP	474 518	1070 Anderlecht	Procédure ouverte
SEU - Fourniture d'un camion avec grue hydraulique	MIOLO SPRL	388 757	6951 Nassogne	Procédure ouverte
SEU - Rénovation TGBT - P014 Jambes	AgInTech	55 704	5190 Ham-sur-Sambre	Procédure négociée directe avec publication préalable
SEU - Fourniture Silos & matériels pour chaulage divers sites (Rochefort, Mariembourg, Gedinne, Wépion) lot 1	EXELIO	75 553	4140 Sprimont	Procédure ouverte
SEU - Fourniture Silos & matériels pour chaulage divers sites (Rochefort, Mariembourg, Gedinne, Wépion) lot 2	BUTERA SPRL	52 175	4480 Engis	Procédure ouverte
SEU - Fourniture de EPI 2022-2026 lot 1	Frans Daelman	31 753	9300 Aalst	Procédure ouverte
SEU - Fourniture de EPI 2022-2026 lot 2	VDP SAFETY	21 663	2530 Boechout	Procédure ouverte
SEU - Fourniture de EPI 2022-2026 lot 3	VDP SAFETY	25 392	2530 Boeckhout	Procédure ouverte
SEU - Fourniture de EPI 2022-2026 lot 5	VDP SAFETY	10 278	2530 Boeckhout	Procédure ouverte
GRE - Curage & endoscopie dans les zones inondées (Plan Post-Flooding) • Lot 1 (Commune de Rochefort)	Pineur Curage	119 071	4280 Hannut	Procédure ouverte
GRE - Curage & endoscopie dans les zones inondées (Plan Post-Flooding) • Lot 2 (Commune de Walcourt)	Pineur Curage	110 073	4280 Hannut	Procédure ouverte
Marché public de service ayant pour objet le relevé des réseaux d'égouttage en Province de Namur lot 1	GlobeZenit Wallonie SRL	726 520	4052 Beaufays	Procédure ouverte
Marché public de service ayant pour objet le relevé des réseaux d'égouttage en Province de Namur lot 1	TECCON	768 670	5380 Forville	Procédure ouverte
Marché public de service ayant pour objet le relevé des réseaux d'égouttage en Province de Namur lot 2	TECCON	524 520	5380 Forville	Procédure ouverte
Marché public de service ayant pour objet le relevé des réseaux d'égouttage en Province de Namur lot 2	GlobeZenit Wallonie	604 000	4052 Beaufays	Procédure ouverte
SEU - Achat d'une pompe de réserve pour le pompage de Lives/Meuse	COWALCA	70 500	5100 Naninne	Procédure négociée sans publication préalable
Hastière : Travaux d'adduction d'eau à Hermeton-sur-Meuse	Colleaux	697 101	6929 HAUT-FAYS	Procédure ouverte
Namur : rue Grande Sambresse à Temploux	Belleflamme	273 609	5660 Mariembourg	Procédure ouverte
Fernelmont : travaux de voirie rue du Calvaire à Marchovelette	Roberty	425 419	6960 Vaux Chavanne	Procédure ouverte
SEU : réfection du revêtement de la voirie rue de Tramaka à Seilles	Nonet	14 996	5190 Mornimont	Marché passé sur facture acceptée
SEU : mise en place d'une pulsion d'air en vue de maintenir la pression dans le local électrique	Air Clean Ventilation	7 436	1400 Nivelles	Marché passé sur facture acceptée
Laboratoire. Local « PCR ». Travaux d'aménagement	François Plafonnage	7 604	5600 Philippeville	Marché passé sur facture acceptée
SEU : remplacement d'un tableau électrique à la station d'épuration de Rienne	MEGANELEC	29 968	5190 Jemeppe-sur-Sambre.	Marché passé sur facture acceptée
Somme-Leuze / Hogne - campagne géotechnique et caractérisation des terres excavées	RECOSOL	24 202	5020 Malonne	Marché passé sur facture acceptée
SEU : mise en place d'une unité de désodorisation par charbon actif	SA MERTENS PLASTIQUE	27 983	4890 Thimister-Clermont	Marché passé sur facture acceptée
EMP : désignation d'un expert en agronomie	JL ANCION	5 110	5521 Serville	Marché passé sur facture acceptée
Sambreville : raccordement d'un égout existant au réseau de collecte existant rue Gustave Wauthier à Falisolle	NONET	29 835	5190 Mornimont	Marché passé sur facture acceptée

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
GRE : Mission de curage dans le cadre de l'étude hydraulique au niveau du PAE de Mariembourg	GODART Serge	23 477	1460 Ittre	Procédure négociée sans publication préalable
SEU - Rationalisation et upgrade des clés du logiciel de supervision Control Maestro	MPI	136 687	4670 Blegny	Procédure ouverte
SEU - Fourniture Silos & matériels pour chaulage divers sites (Rochefort, Mariembourg, Gedinne, Wépion) - LOT 2	BUTERA SPRL	52 696	4480 Engis	Procédure ouverte
SEU - Modification des rampes d'aération de la STEP de Lives sur Meuse	ZIMMER	58 890	5100 Naninne	Procédure ouverte
Ohey : collecteur d'eaux usées de Perwez	MAGERAT	1 413 778	6920 Wellin	procédure ouverte
SEU - Aménagement des abords - P233 Sommière	NONET	6 474	5190 Jemeppe sur Sambre	Marché passé sur facture acceptée
SEU - Réalisation d'une CV piège à sédiments en amont d'un DO	Traba	13 437	5537 Bioul	Marché passé sur facture acceptée
SEU - Mise en place d'une pulsion d'air en vue de maintenir sous pression le local électrique - STEP Mornimont	ISOLUTION	4 473	5000 Namur	Marché passé sur facture acceptée
Ohey - Remplacement de l'égouttage rue Saint-Mort à Haillot et élimination des eaux claires parasites - campagne géotechnique	Almadius	20 800	5100 Naninne	Marché passé sur facture acceptée
Définition d'une stratégie optimale de transition du parc actuel de véhicules de fonction vers des véhicules 100 % électriques	GINIONGroup	11 000	1640 Rhode Saint-Genèse	Procédure négociée sans publication préalable
SEU : Remise à niveau trappillons Rue Tramaka à Andenne Seilles	Carrières et Terrassements	129 000	7022 Mesvin	Procédure négociée sans publication préalable
SEU - Aménagement des abords - P198 Gembloux	COLLEAUX	24 226	6929 Haut-Fays	Marché passé sur facture acceptée
SEU - achat d'une pompe de réserve pour le pompage P008 de Sclayn	COWALCA	23 280	5100 Naninne	Marché passé sur facture acceptée
SEU - curage de la lagune de la station de Doische (extraction)	All Clean	27 750	5100 Sombreffe	Marché passé sur facture acceptée
Ham-S-H / Nalinnes - lotissement communal de Jamioulx. Mission complémentaire pour le bornage des lots.	X. DESIMPEL	8 710	4217 Héron	Marché passé sur facture acceptée
Ciney - essais géotechniques (rénovation et extension de la station de Ciney).	RECOsol	8 886	5020 Namur	Marché passé sur facture acceptée
Remplacement du logiciel de gestion de courrier	Dynamic Flows	43 699	1380 Lasne	Centrale de marché du SPW Mo81
SEU - Missions d'architecture, de bureau d'études techniques spéciales et coordination sécurité	ARCHE Architecture	10 580	5330 Maillen	Procédure négociée sans publication préalable
SEU - Missions d'architecture, de bureau d'études techniques spéciales et coordination sécurité	PIERRE BERGER	5 380	4052 Beaufays	Procédure négociée sans publication préalable
SEU - Missions d'architecture, de bureau d'études techniques spéciales et coordination sécurité	B.S. Consultant	875	5100 Jambes	Procédure négociée sans publication préalable
SEU - Remplacement tableau électrique P266 Hastière	APILEC	14 520	5150 Soye	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)
SEU - Remplacement tableau électrique P020 Sorée	APILEC	15 730	5150 Soye	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)
Cerfontaine : construction du collecteur de Silenrieux - Lot	WANTY	1 030 496	7134 Binche	Procédure ouverte
SEU - Réalisation de tableaux électriques. Lot 1	APILEC	23 560	5150 Soye	Procédure négociée sans publication préalable
SEU - Réalisation de tableaux électriques. Lot 2	APILEC	28 640	5150 Soye	procédure négociée sans publication préalable
SEU - Réalisation de tableaux électriques. Lot 3	APILEC	39 500	5150 Soye	Procédure négociée sans publication préalable

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
Support à la réalisation des études de zone, études de protection de captage	X. DESIMPEL	17 800	4217 Héron	Marché passé sur facture acceptée
Conseil afin d'optimiser et informatiser la gestion et le suivi des projets du Service Aux Associés de l'INASEP - Attribution d'un POC	IQAR	10 475	69006 Lyon	Procédure sur facture acceptée
Conseil afin d'optimiser et informatiser la gestion et le suivi des projets du Service Aux Associés de l'INASEP - Attribution d'un POC	ODOO	13 300	1367 Ramillies	Procédure sur facture acceptée
SEU : consolidation de voirie suite à la réalisation d'une nouvelle chambre de visite à Vresse-sur-Semois.	COLLEAUX	6 539	6929 Haut-Fays	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)
SEU : déviation des eaux claires parasites sur le collecteur de Dinant (Casino).	GERDAY TRAVAUX	16 465	5563 HOUR	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)
SEU : réfection du revêtement sol à la step Houyet « inondations »	FLORISOL	10 205	5020 Suarlée	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)
SEU : réalisation d'un piège à sédiments - STEP Natoye	GERDAY TRAVAUX	16 307	5563 Hour	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)
SEU : remplacement de détecteurs de gaz	BPI Instruments	17 106	4000 Liège	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)
SEU : consolidation de voirie suite à la réalisation d'une nouvelle chambre de visite - Vresse-sur-Semois	COLLEAUX	6 539	6929 Haut-Fays	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)
Marché conjoint de services de prévention externe et de protection au travail	MENSURA	/	1030 Bruxelles	Procédure négociée sans publicité préalable
Marché conjoint de services de contrôle des absences pour raison médicale	OCM	/	6001 Marcinelle	Procédure négociée sans publicité préalable

**Intercommunale Namuroise
de Services Publics**

Siège social

Parc industriel // Rue des Viaux 1b
5100 Naninne

Tél. + 32 (0)81 40 75 11

Fax + 32 (0)81 40 75 75

Siège d'exploitation

Rue de l'Hôpital 6
5600 Philippeville

Tél. + 32 (0)71 66 79 25

Fax + 32 (0)71 66 80 18

info@inasep.be // www.inasep.be